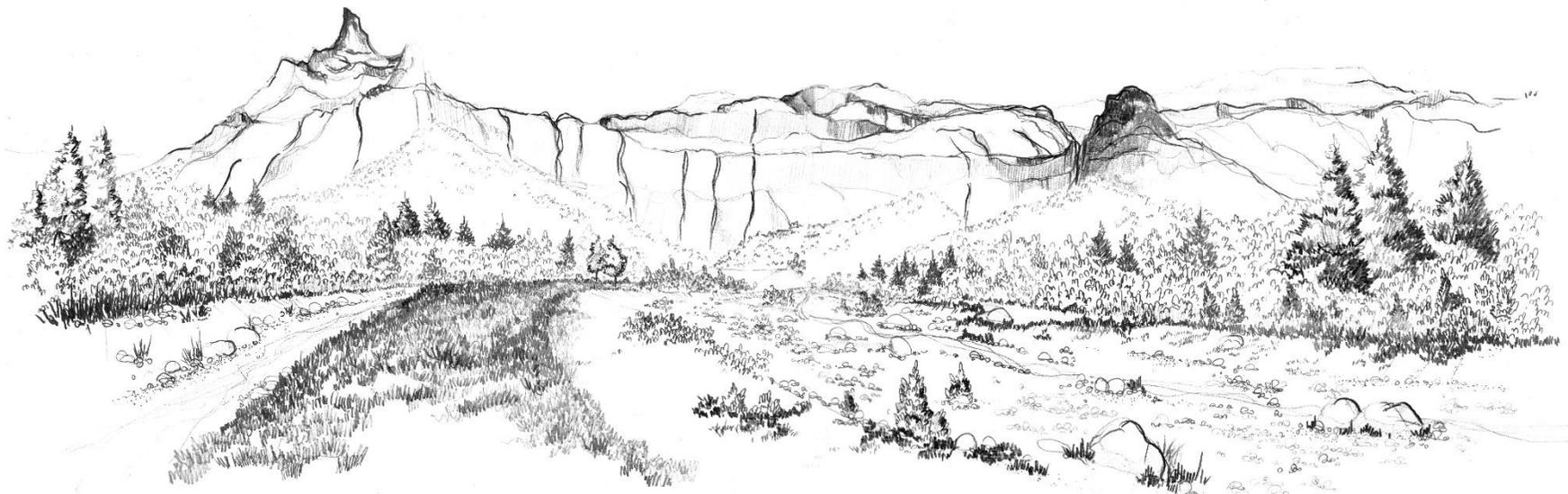


# GRAND SITE DE SIXT-FER-À-CHEVAL



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE HAUT-GIFFRE ET LA HAUTE-SAVOIE  
Valeurs - Enjeux - Etat des lieux - Ambitions - Perspectives



Syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval





« La vérité, c'est le parcours, pas le sommet ».

*Erri de luca*

*Dessin de couverture : Flora Guilloux,  
schéma directeur d'aménagement et d'interprétation du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval, 2020*

L'opération Grand Site (OGS) de Sixt-Fer-à-Cheval couvre l'intégralité des 11 907 hectares du périmètre communal, dont plus de 90 % est protégé par des mesures de protections environnementales et patrimoniales. Elle a été lancée par la commune dès 1991 dans le but de gérer le patrimoine naturel exceptionnel dont elle est dépositaire et de le transformer en levier de développement local durable. Le projet est validé par le ministère en 1993 mais les opérations prévues ne sont que partiellement mises en œuvre.

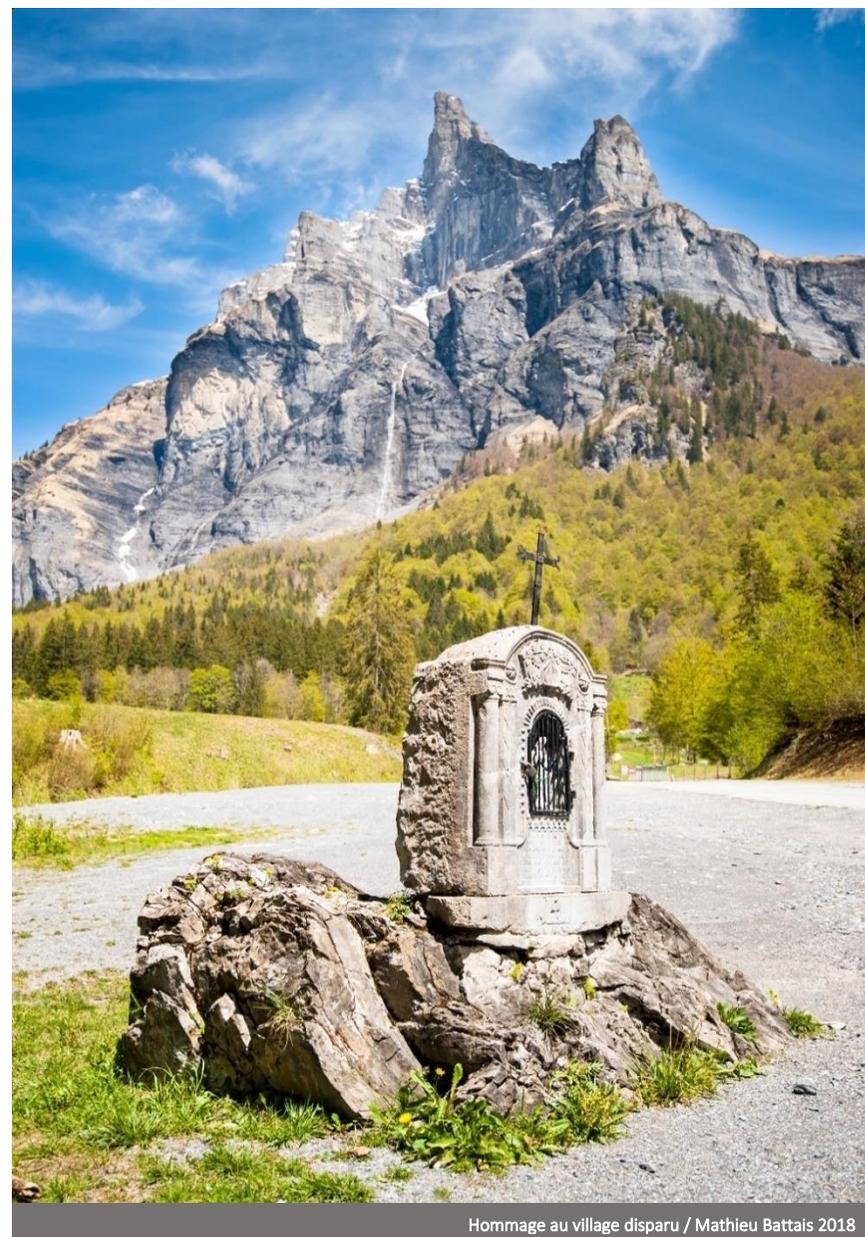
La démarche est relancée par la signature en janvier 2001 d'une convention entre les différents partenaires de l'opération qui s'engagent sur un programme d'actions de 4 ans. Son financement est assuré par des fonds européens, nationaux, régionaux, départementaux, communaux et par quelques mécènes.

Une série d'accidents géologiques majeurs intervenus en 2002 et 2007 sont toutefois venus interrompre cet élan en monopolisant les énergies et les moyens sur la remise en état des espaces impactés.

Une étude paysagère menée en 2012 permet d'envisager la requalification des stationnements du Lignon, de la cascade du Rouget, des gorges des Tines et du cirque du Fer à Cheval. Ces opérations sont aujourd'hui en partie menées sur le site du Fer-à-Cheval et ont été engagées sur le site du Lignon.

En 2013 la commune de Sixt-Fer-à-Cheval s'associe au Conseil départemental de Haute-Savoie pour créer le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval tel qu'il avait été projeté dans la convention de 2001.

Le recrutement en 2018 d'un chargé de mission dédié au projet marque une nouvelle étape vers la concrétisation de l'opération et sa reconnaissance par la labellisation Grand Site de France. Cette démarche, dont l'approche méthodologique est issue des retours d'expériences des Grands Sites de France, se positionne comme un véritable projet de territoire pour le Haut-Giffre et la Haute-Savoie.



Hommage au village disparu / Mathieu Battais 2018

## SOMMAIRE

I.	VIVRE AU BOUT DU MONDE .....	5
1	Les caractéristiques patrimoniales .....	5
2	Valeurs et enjeux territoriaux .....	14
3	Synthèse des enjeux .....	24
II.	ETAT DES LIEUX DE L'OGS .....	25
1	Historique de la démarche.....	25
2	Etat d'avancement des réalisations .....	33
3	Qu'en est-il de la fréquentation ? .....	40
4	La situation hivernale.....	46
5	Conjoncture et attentes clientèles.....	50
III.	AMBITIONS ET PERSPECTIVES.....	53
1	Actualisation des objectifs .....	53
2	Gouvernance .....	56
3	Stratégie de mise en œuvre.....	63

# I. Vivre au Bout du Monde

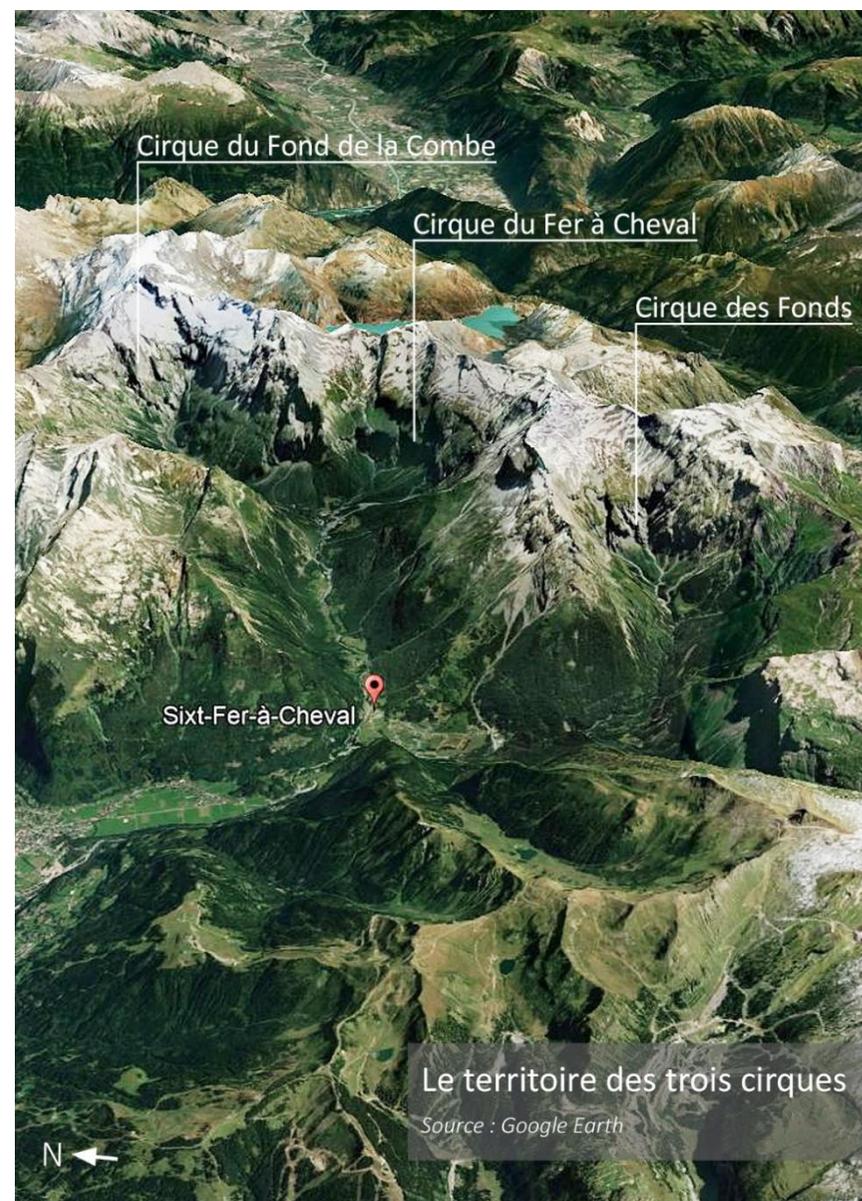
Dans son ouvrage publié en 1916, en pleine période de classement des sites emblématiques de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, l'abbé Marie Rannaud étudie « l'histoire de cette localité destinée à devenir un centre d'excursions pour les amateurs des magnificences naturelles »<sup>1</sup>.

Ces propos visionnaires illustrent très probablement le motif qui a présidé la protection d'un lieu déjà fort sollicité : « Profondément encaissée dans l'épaisseur de la chaîne de montagnes qui sépare le Valais du Faucigny, [... la vallée de Sixt] est sans contredit l'une des plus remarquables de la Haute-Savoie par ses contrastes frappants ». L'auteur met ainsi en exergue dans sa préface la singularité du lieu en l'associant à une création divine : « Au milieu de ces splendeurs que le Créateur a entassées dans ce repli des Alpes, s'élève le colossal et puissant Buet, merveilleux belvédère planant sur un océan de montagnes ».

Le territoire tire sa beauté et sa notoriété de ses caractéristiques géographiques particulières et majestueuses dont le cirque du Fer à Cheval est devenu l'emblème. Le caractère monumental du paysage se retrouve néanmoins dans une diversité importante de sites répartis sur les 12 000 hectares de la commune, à des altitudes variant de 700 à plus de 3 000 mètres.

L'intérêt du territoire ne se résume toutefois pas uniquement à ces qualités naturelles exceptionnelles auxquelles est associée une histoire des relations de l'homme à son environnement, depuis l'installation d'une communauté religieuse au XIIe siècle.

Qui découvre le territoire de Sixt-Fer-à-Cheval se rend compte rapidement de sa singularité. Une analyse fine des enjeux locaux permet de mieux comprendre ce qui a façonné ce caractère très particulier, empreint de sentiments parfois ambivalents mais dont les racines sont fortement encrées dans un substrat de valeurs intrinsèques au lieu.



<sup>1</sup> Abbé Marie Rannaud, Histoire de Sixt, abbaye, paroisse, commune : 1135-1914, Annecy, 1916, 681 p

# 1 Les caractéristiques patrimoniales

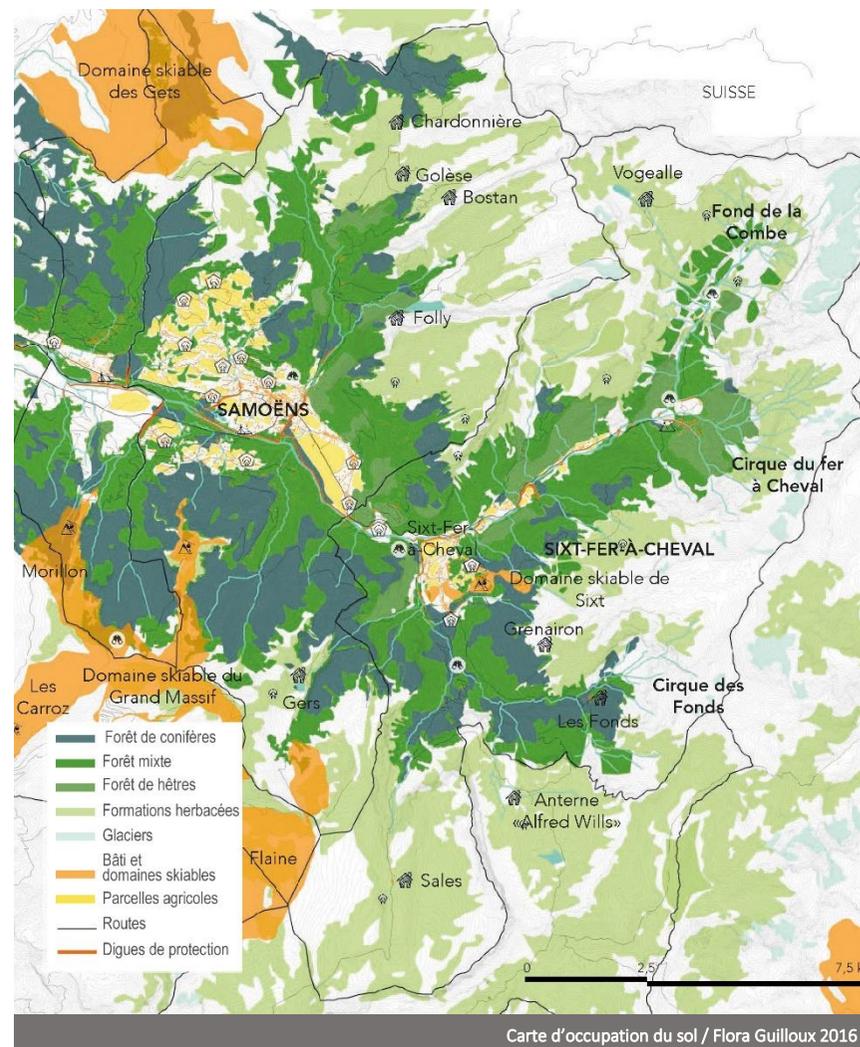
## ► Un paysage à couper le souffle<sup>2</sup>

En remontant le Giffre entre les communes de Taninges et de Samoëns, la vallée très ouverte est « fertile », à la fois pour l'agriculture, la vie économique, l'habitat et les communications. Cet espace gagne peu à peu les versants les plus accessibles et les mieux exposés. L'urbanisation grignote les espaces agricoles qui occupaient autrefois une grande partie du fond de vallée. Les bourgs regroupent les services tandis que les hameaux en périphérie sont composés de résidences et d'exploitations agricoles.

Au-delà de la vallée rurale et ouverte de Samoëns, le visiteur est ralenti par les gorges des Tines, étroit verrou glaciaire constituant l'itinéraire d'accès unique pour rejoindre le village de Sixt-Fer-à-Cheval, autrefois desservi par une ligne de chemin de fer. Le fond de vallée est ici beaucoup plus étroit, occupé par des pâtures et des villages, par des boisements et des prairies dans ses pentes abruptes, et dominé par des sommets rocheux. Le village s'est développé de manière modérée sur les cônes de déjection des nombreux torrents, en englobant les anciens hameaux agricoles.

L'extrémité orientale du Haut-Giffre, au-delà de Sixt-Fer-à-Cheval, s'organise comme une succession de massifs montagneux orientés Nord-Est / Sud-Ouest. Les principaux éléments constitutifs de ces paysages naturels sont la roche, la forêt d'épicéas et les pelouses d'alpage dans lesquels se nichent de nombreux lacs. La végétation est étagée suivant le relief : aulnes et saules le long des torrents en fond de vallée ; hêtres, sapins et épicéas sur les versants en pente ; puis pelouses alpines et enrochements au-dessus de 2000m.

Télécabines, télésièges, téléskis sont autant d'éléments artificiels qui viennent apporter un contraste fort à ces ensembles naturels. Ces équipements sont notamment très présents sur le désert de Platé, au sein du domaine skiable du Grand Massif.



<sup>2</sup> D'après :

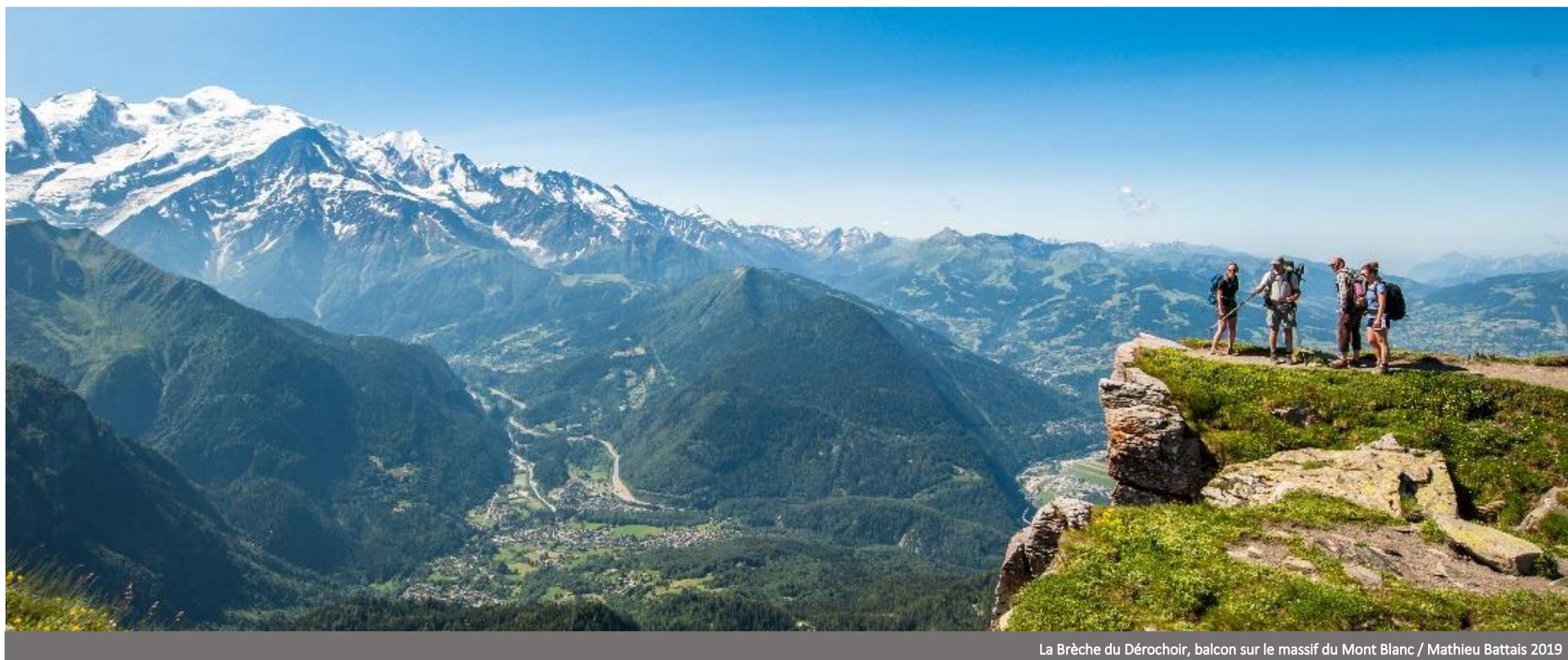
-Observatoire des paysages en Rhône-Alpes, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

-Vivre le bout du monde face aux risques torrentiels dans le Haut-Giffre, Flora Guilloux, INSA, 2016

La toponymie locale (Cirque du Fer à Cheval, Bout du Monde, Désert de Platé, Gorges des Tines...) stimule la motivation des promeneurs et randonneurs qui se rendent en masse dans l'extrémité orientale du Haut Giffre. Cirques et sommets parcourus de lacs, glaciers, cascades et torrents du massif du Haut-Giffre, longue crête en balcon sur le massif du Mont-Blanc, plateau perché à l'ambiance lunaire du désert de Platé sont autant de paysages exceptionnels et variés qui ne peuvent se découvrir qu'à pied, en empruntant les multiples chemins de randonnées existants : GR tour du Pays du Mont-Blanc, GR Tour des Dents Blanches, GR5, GR96, Tour du Ruan, Tour des Fiz...

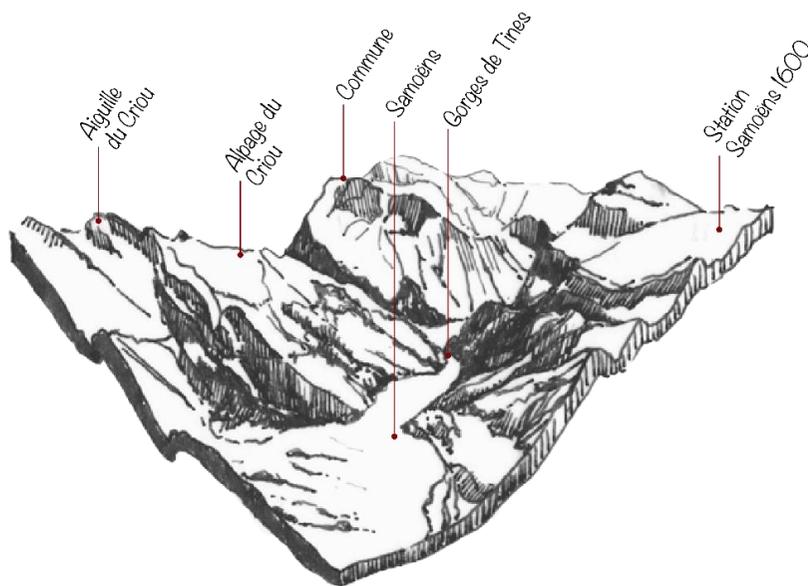
Cet isolement a préservé ce territoire qui est devenu un haut lieu de la protection de la nature et des paysages. La réserve naturelle nationale de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy créée en 1977 permet d'observer chamois, lièvres variables, hermines, tétras-lyre ainsi qu'une flore parfois rare comme le carex de Magellan ou la mitrule gracieuse. Une grande partie de l'extrémité orientale du Haut Giffre est également couverte par des périmètres Natura 2000 et est classée ZNIEFF type I et II.

L'ensemble des massifs montagneux qui composent l'unité est donc monumental et exceptionnel. Par conséquent, l'économie de ce territoire repose en grande partie sur un tourisme local, national et international pratiqué aussi bien en hiver qu'en été.



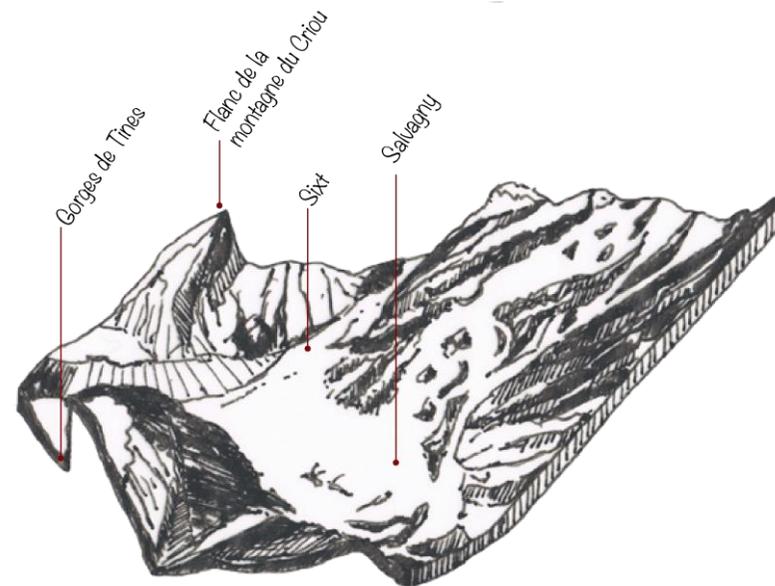
La Brèche du Dérochoir, balcon sur le massif du Mont Blanc / Mathieu Battais 2019

## ► En chemin vers le Bout du Monde<sup>3</sup>



### SAMOËNS, SEUIL DU BOUT DU MONDE

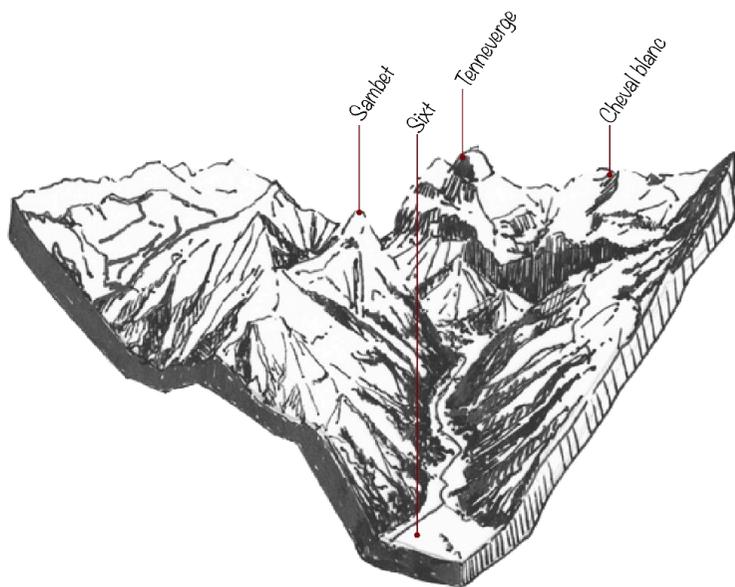
En parcourant la plaine du Giffre au niveau de Samoëns, le visiteur découvre un fond de vallée plane, enserré entre deux versants aux reliefs doux et en partie anthropisés. Le bourg accueille les principales activités humaines du Haut-Giffre. Il s'est largement étendu sur la plaine agricole, accentuant le phénomène de mitage. Composé d'équipements et de résidences touristiques construites sur des modèles architecturaux importés, le tissu urbain a tendance à se banaliser progressivement. Le fond de la vallée se resserre au niveau des gorges des Tines qui forment à l'entrée de Sixt-Fer-à-Cheval un vérou glaciaire au relief bien plus contrasté.



### SIXT-FER-A-CHEVAL, CŒUR DU BOUT DU MONDE

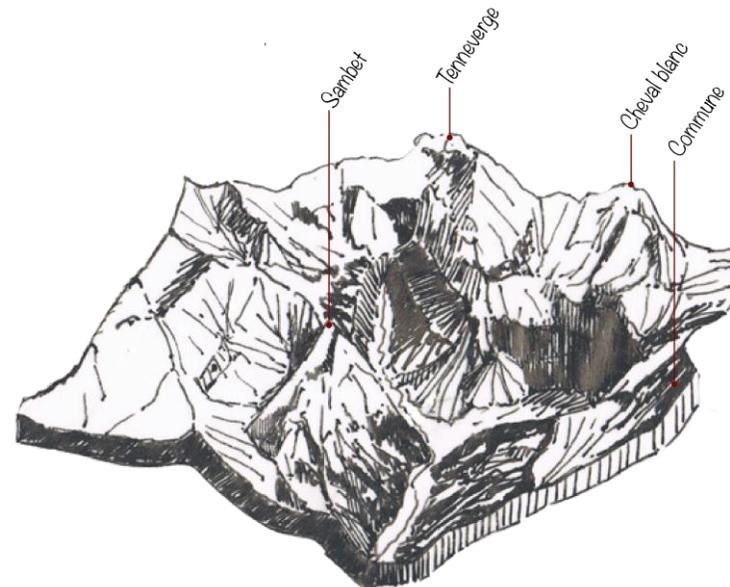
Après avoir traversé la large plaine de Vallon et les étroites gorges des Tines, le visiteur pénètre dans une vallée nettement plus escarpée. Le sentiment de resserrement du relief est ici accentué par la présence de boisements le long de l'unique route départementale qui mène au bourg de Sixt-Fer-à-Cheval. Le village s'est développé de manière modérée, autour des 3 villages de Sixt, Salvagny et du Fay, sur une plaine qui offre peu de recul sur les versants abrupts. Alors qu'un urbanisme touristique s'est structuré au début du XXe siècle autour de la gare ferroviaire, l'activité commerciale du village s'est progressivement éteinte, laissant place aux flux entre la vallée et les sites naturels, situés au bout de deux vallées glaciaires.

<sup>3</sup> D'après « Vivre le bout du monde face aux risques torrentiels dans le Haut-Giffre », Flora Guilloux, INSA, 2016



### LES VALLEES GLACIAIRES : TRANSITION VERS LES HAUTS-LIEUX

Le cheminement dans les deux vallées du Giffre et du Giffre des Fonds offre un paysage de fonds de vallées étroites et boisées, aux pentes et versants abrupts, occupées par des hameaux dont les structures ont peu évolué. Initialement entourés de pâtures et de vergers, les espaces plats et peu pentus se sont progressivement reboisés, laissant peu d'opportunité d'apercevoir les cours d'eau et les perspectives paysagères intéressantes. Les deux vallées glaciaires sont parcourues chaque année par les nombreux visiteurs qui se rendent sur les sites emblématiques du territoire, le cirque du Fer à Cheval pour la vallée du Giffre, le cirque des Fonds, les alpages d'Anterne et de Sales, puis le désert de Platé pour la vallée du Giffre des Fonds.



### LES FONDS DE VALLEES : HAUTS-LIEUX DU BOUT DU MONDE

Arrivé aux fonds des vallées, le visiteur pénètre dans des paysages grandioses, formés par de hauts escarpements et dominés par des sommets culminant à près de 3 000 mètres. Ces hauts-lieux de découverte des monuments et espaces naturels concentrent les flux estivaux de la vallée, en fonction de pratiques novices ou expertes de la montagne. Bien que largement satisfait de son expérience au regard du caractère exceptionnel des sites, le visiteur n'est pas pris en considération dans la perception produite par son parcours, celle-ci étant altérée par une succession d'obstacles et de dysfonctionnements.

## ► Un environnement qui a façonné le patrimoine<sup>4</sup>

Bien que parcourue de longue date par l'Homme qui y fait pâturer ses troupeaux ou pour la richesse cynégétique, la communauté canoniale ne s'installe à Sixt-Fer-à-Cheval que vers 1135 sous la houlette de Ponce de Faucigny.

Ces nouveaux habitants, chanoines et paysans, venaient y chercher un territoire doté de ressources naturelles suffisantes pour y vivre et s'y développer, adaptant leur propre culture à l'univers montagnard, jusqu'à forger une société humaine adaptée à son environnement. Très tôt, les sphères solidaires emboîtées (familles, voisinage, associations, paroisse) définissent le champ d'action des individus pour tenter de répondre à la précarité de l'existence, accentuée par la présence de risques environnementaux.

Une organisation sociale se met en place sous l'autorité des chanoines qui accordent des droits d'usages à des groupes de population. La mise en valeur de ces espaces de vallée et de montagne est opérée par des entités sociales constituées en hameaux. L'église paroissiale établit une forme de relations entre les habitants à l'échelle du domaine abbatial.

L'important dénivelé génère un contraste de situations climatiques et un étagement des ressources naturelles. Cette particularité conditionne fortement les usages et les modes d'habiter le paysage.

Plus l'habitat traditionnel est bas dans la vallée, plus les fonctions remplies au sein de l'habitation sont nombreuses. La maison de village offre un grand volume et une réelle complexité de programme. Au fur et à mesure qu'on monte en altitude, l'habitat devient de plus en plus simple et limité en dimensions, jusqu'à devenir une simple pièce dans le cas des chalets d'alpage.

Il était d'usage que chaque famille ait trois, voire quatre maisons situées à chaque étage alpin, pour permettre d'accompagner le bétail jusqu'aux alpages, en faisant une ou deux pauses aux *pellys*<sup>5</sup>. Les étages intermédiaires, habités aux demi-saisons permettaient au bétail de paître et aux hommes de faire les fenaisons et stocker le fourrage au fur et à mesure, pour la saison suivante.

<sup>4</sup> D'après : Domestiquer un bout du monde... Vivre dans les montagnes de Sixt XIIe-XXIe siècle, Culture 74, 2017.

<sup>5</sup> Hameaux de montagne situés aux étages intermédiaires de la transhumance.

Dès l'installation humaine, les dispositions architecturales et l'occupation des espaces alloués aux mêmes familles forment des structures architecturales caractéristiques d'une société de nomadisme saisonnier intra-territorial. Cette mobilité verticale pédestre imposa de construire et d'entretenir un réseau pédestre efficient et d'élaborer des modalités de transports particulières.

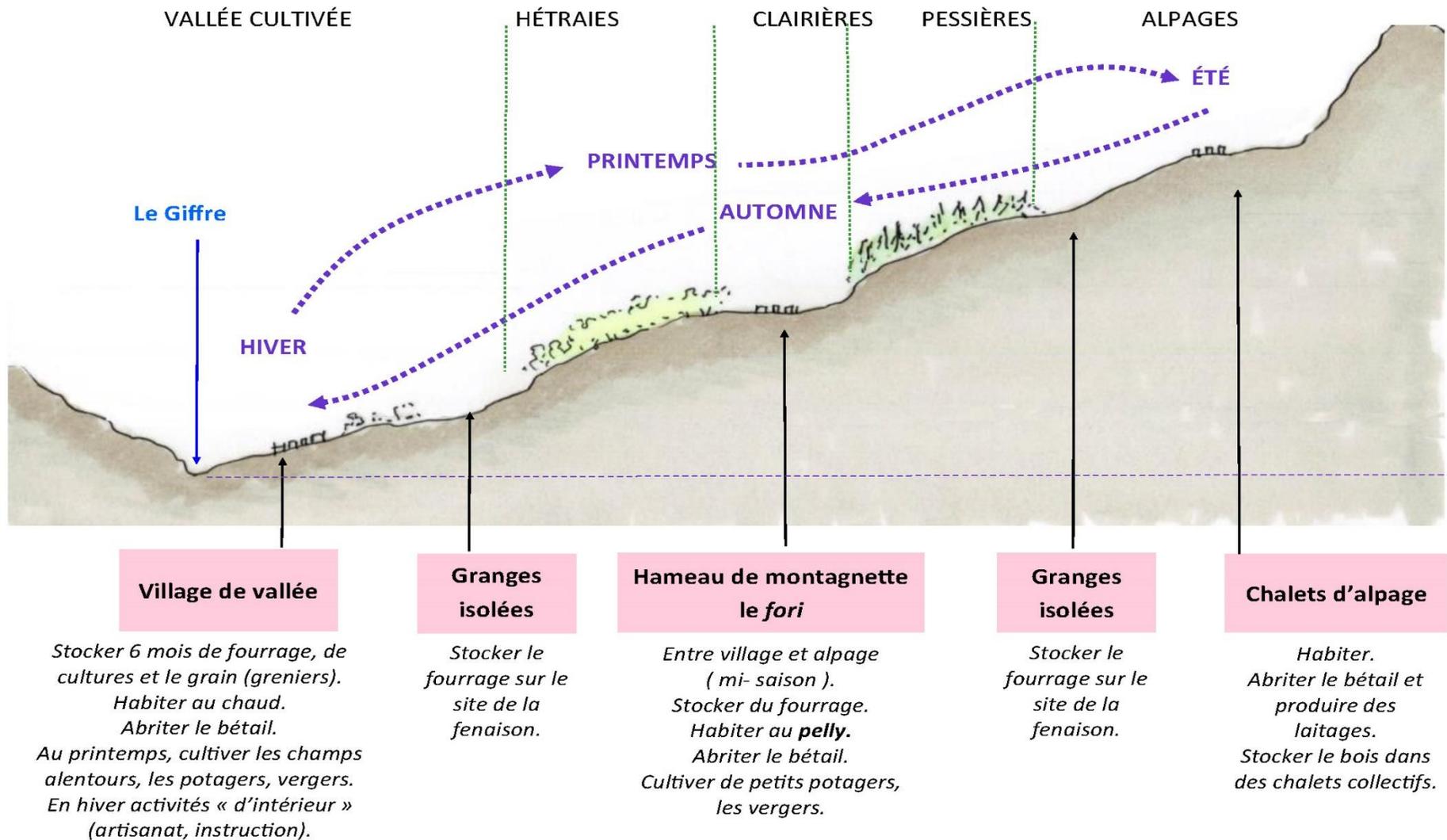
Ces caractéristiques restent encore très prégnantes dans l'organisation territoriale, sociale et urbanistique de Sixt.



Vue sur le Tenneverge / Auteur anonyme, XIXème siècle

## Un patrimoine résilient, héritage des modes d'habiter le paysage

Cahier de recommandation architecture et paysage de Sixt-Fer-à-Cheval - 2019



## ➤ Des mesures de protection témoignant de la haute valeur patrimoniale du territoire

Le territoire de Sixt est couvert par de nombreuses protections régies par les codes de l'environnement et du patrimoine.

### 5 sites classés

★ Cirque du Fer-à-Cheval et Fond de la Combe (arrêté du 29 décembre 1925 / 3 001 ha / motif artistique). Gigantesque muraille calcaire s'animent de 150 cascades officiellement répertoriées. Le fond de la Combe, également appelé le Bout du Monde, forme une gigantesque fontaine circulaire, haute de 800 mètres, où le Giffre prend naissance, au pied des glaciers du Ruan et du Prazon.

★ Cascades de la Sauffaz, de la Pleureuse et de Sales (arrêté du 29 décembre 1925 / 0,03 ha / motif artistique). Ensemble de trois cascades qui échappent en 1982 à un aménagement hydro-électrique.

★ Cascade du Rouget (arrêté du 9 mai 1914 / 0,38 ha / motif artistique). Surnommée la « Reine des Alpes », cette chute de 90 mètres cascade en deux spectaculaires paliers. Le site est fréquenté depuis le XVIIIe siècle et connaît aujourd'hui une forte pression touristique : 800 touristes par jour en moyenne et très peu de possibilités de parking.

★ Gorges des Tines (arrêté du 29 décembre 1925 / 5,67 ha / motif artistique). Creusée par le Giffre, ces gorges sont un point de passage obligé pour se rendre à Sixt et aux différents sites touristiques.

★ Tilleul de Sixt-Fer-à-Cheval (arrêté du 22 janvier 1910 / motif artistique). Planté sur la place devant l'abbaye, sans doute au XVIIIe siècle, le tilleul a été coupé en décembre 2018, suite à une longue phase de dépérissement et à la chute d'une branche charpentière. Un projet de plantation sera envisagé dans la perspective d'une requalification de la place.

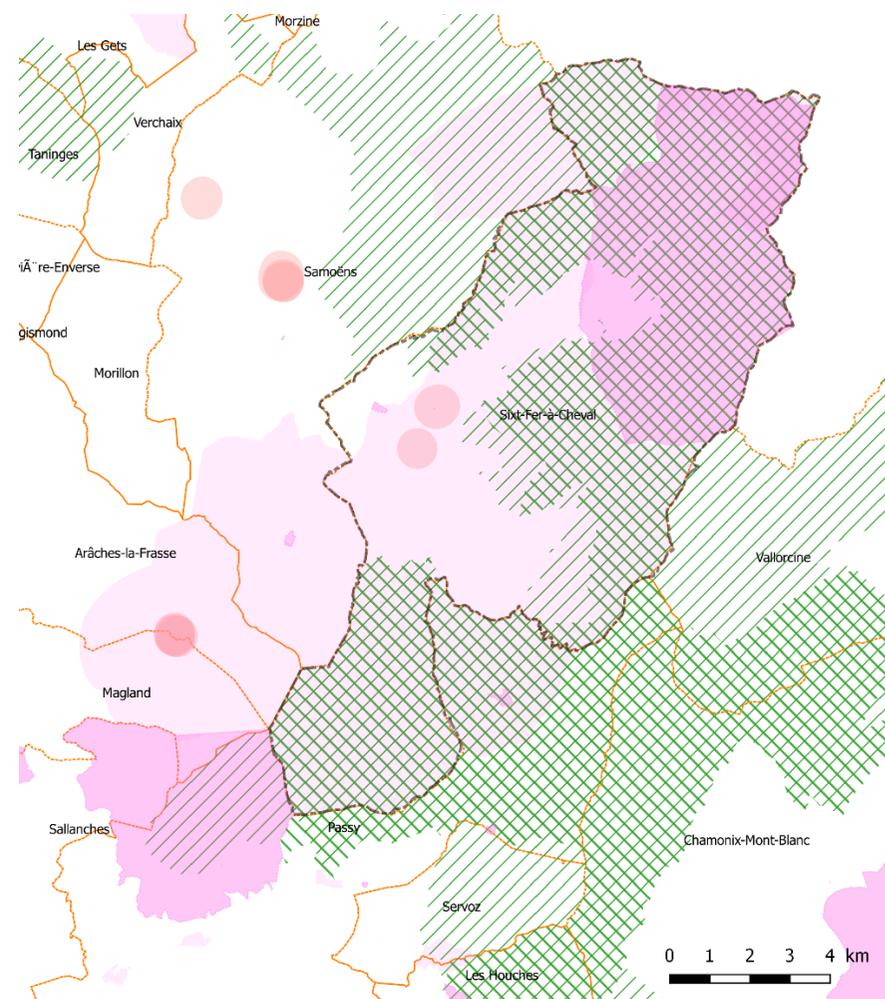
### 4 sites inscrits

★ Désert de Platé, col d'Anterne et haute Vallée du Giffre (arrêté du 23 septembre 1965 / 13 036 ha / motif pittoresque).

★ Hameau de Passy (arrêté du 29 février 1944 / 0.95 ha).

★ Montagne d'Anterne (arrêté du 2 février 1944 / 948.72 ha).

★ Hameau et chapelle de Salvagny (arrêté du 20 avril 1944 / 1.16 ha).



### Les mesures de protection au titre du code de l'environnement et du patrimoine

#### Légende

— Périmètre OGS

■ Sites classés

■ Sites inscrits

■ Périmètres MH

■ RNN

■ Natura 2000

■ Limites communales

## 2 monuments historiques

○ Ancienne abbaye de Sixt (Inscrit MH partiellement le 17/02/1997). Abbaye fondée en 1144 par des chanoines de l'ordre de Saint-Augustin. Eglise abbatiale du 13e siècle. Les bâtiments conventuels qui subsistent se rattachent à deux campagnes de travaux du 17e siècle, l'une en 1620 (bâtiments abbatiaux, presbytère), la seconde consécutive à un incendie en 1680 (nef de l'église). L'ensemble est cohérent et a subsisté avec une prospérité constante jusqu'à la Révolution.

○ Oratoire de Maison Neuve (Inscrit MH le 22/06/1943). Oratoire en pierre sculpté du 18e siècle.

## 2 sites Natura 2000

🌿 Haut Giffre (Directive Habitats) 12 409 ha. Le Haut Giffre constitue un vaste massif de haute montagne qui s'étend des Hauts Forts au Désert de Platé. Il correspond à la partie mitoyenne des Aiguilles Rouges et est constitué d'une épaisse couverture sédimentaire essentiellement carbonatée. Le relief très marqué comporte de puissantes falaises de calcaire supportant de grandes étendues fissurées (lapiaz, gouffres, résurgences, réseau souterrain). Le Désert de Platé figure parmi les plus grands lapiaz de l'Arc alpin. Les pâturages du Haut Giffre ont été particulièrement marqués par l'action de l'Homme : l'extension des surfaces exploitées est ici maximale et les conditions anciennes d'exploitation étaient très strictes. Le recul de l'agriculture, quoique atténué ici, modifie les milieux et paysages. L'eau, dans une ambiance karstique, est très importante et le maintien de sa qualité un objectif premier. Certains habitats doivent leur richesse à une tranquillité qu'il est nécessaire de maintenir (grottes à chiroptères, passages migratoires). Présence de nombreux hameaux : problèmes d'accès, de reconstructions...

🌿 Haut Giffre (Directive Oiseaux) 18 090.4 ha. Ce massif est caractérisé par une grande diversité biologique, qui se traduit notamment au niveau du nombre d'espèces d'oiseaux qu'on y rencontre. L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager, avec entre autres les sites classés du cirque du Fer à Cheval et du Désert de Platé. Cet intérêt est tout autant géologique et géomorphologique (avec notamment le rocher des Fiz et le célèbre Désert de Platé cités à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes), que scientifique compte-tenu de son intérêt en matière de recherche appliquée (karstologie d'altitude, sédimentologie des lacs de montagne...). La

conservation de la plupart des espèces d'oiseaux s'avère parfaitement compatible avec les pratiques en usage sur le massif, à condition qu'une gestion appropriée soit mise en place. Le maintien des populations de tétraonidés nécessite une attention particulière compte tenu de la vulnérabilité de ces populations.

## 1 réserve naturelle nationale

🌿 Sixt-Passy (décret du 2 novembre 1977 / 9 200 hectares / gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie) Plus vaste réserve naturelle de Haute-Savoie, la RN de Sixt-Passy est un monde exclusivement calcaire qui présente une grande variété de formes modelées par l'érosion. L'amplitude altitudinale associée à la diversité des milieux rencontrés (zones humides, forêts mixtes, falaises, pelouses, ...) offrent des milieux contrastés avec une flore et une faune riche et diverse.

## ➡ Des valeurs intrinsèques au territoire

Les caractéristiques patrimoniales de Sixt-Fer-Cheval sont spécifiques au territoire et ont été préservées et renforcées par les mesures de protection dont il a fait l'objet depuis le début du XXème siècle.

Au-delà des intérêts individuels qui dépendent de situations fluctuantes, les valeurs intrinsèques constituent le socle d'une vision partagée par les acteurs et les habitants. Ces valeurs, composées d'un ensemble d'éléments auquel les habitants tiennent le plus, ont besoin d'une attention particulière, d'un engagement fort pour subsister et exister.

Découvrir quelles sont ces valeurs profondes, puis décider de les incarner pleinement, c'est finalement cela la démarche Grand Site.

## 2 Valeurs et enjeux territoriaux

### ► Un paysage en mouvement

La vallée du Haut-Giffre qui ne vit plus de la taille de la pierre et des alpages, mais de la construction bois et du tourisme, connaît de nombreuses transformations. Les chalets néo-savoyards ou simples pavillons se construisent au gré des opportunités foncières, favorisant l'étalement des villages jusque dans les pentes. Cette urbanisation s'accompagne d'un déclin de l'activité agricole (élevage, vergers) et d'aménagements aux caractéristiques urbaines.

Le verrou glaciaire des Tines constitue néanmoins un seuil qui a limité les impacts de cette transformation en préservant les caractéristiques rurales et patrimoniales du village de Sixt-Fer-à-Cheval.

L'extrémité orientale du Haut Giffre subit des transformations qui sont principalement liées aux infrastructures touristiques hivernales et aux fréquentations des sites emblématiques. La sur-fréquentation de ces sites par le public est à l'origine de la transformation progressive de ce paysage naturel en un paysage de loisirs.

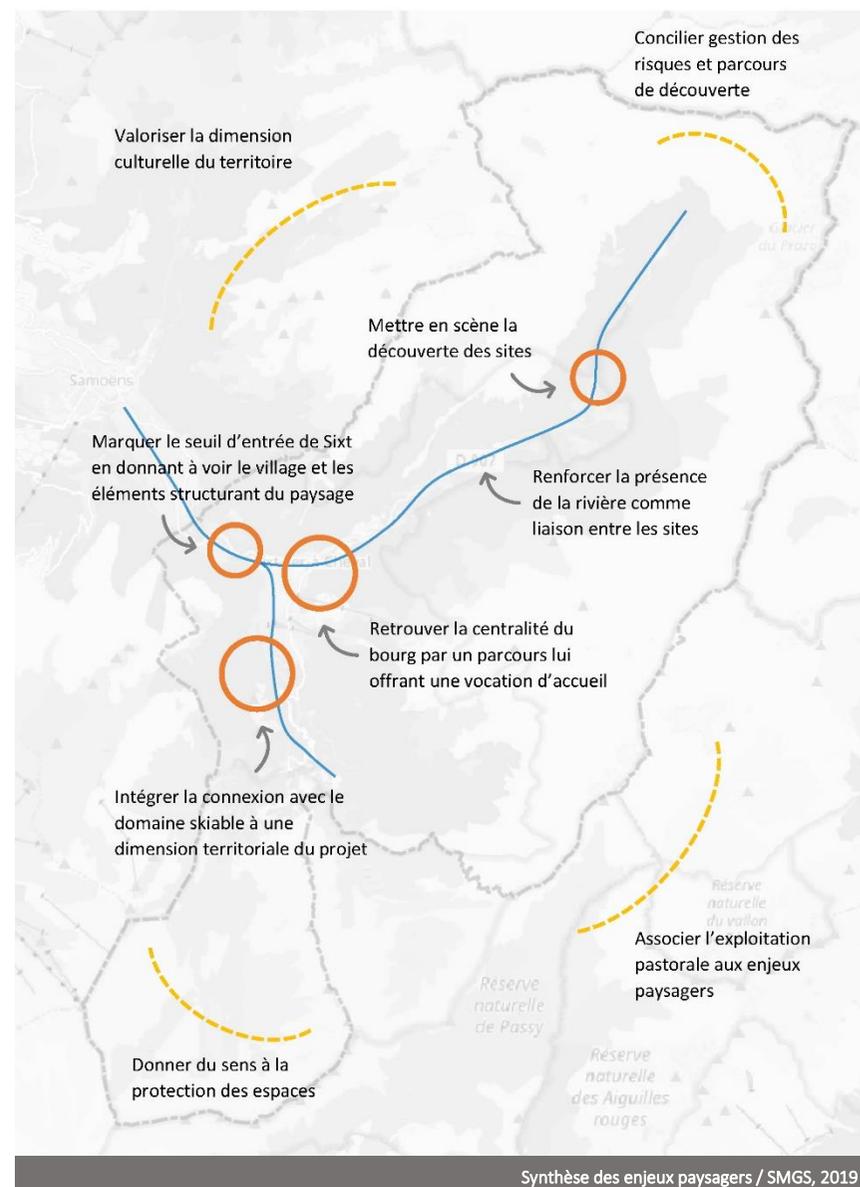
Ce secteur est également soumis à une forte érosion naturelle. Dans le cirque du Fer-à-Cheval, l'action du ruissellement est visible sous la forme d'éboulis et de pierres charriées par les torrents.

Par ailleurs, malgré l'action soutenue des organisations pastorales, la déprise agricole et la réduction de l'exploitation forestière bouleversent le paysage de certains secteurs du Haut-Giffre.

Synthèses des valeurs naturelles et anthropiques, le paysage constitue un enjeu transversal, fil conducteur de la démarche Grand Site de France.

#### ENJEU 1 : LE PAYSAGE

- Maitriser l'urbanisation et les équipements, facteurs de dégradation du paysage.
- Préserver les qualités et les valeurs paysagères du territoire.
- Mettre en scène le parcours de découverte des hauts-lieux.



## ► Une nature sanctuarisée

Le territoire de Sixt-Fer-à-Cheval constitue une aire de préservation de la nature d'intérêt national et communautaire. La réserve naturelle nationale (RNN) de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy, créée en 1977, couvre 9 445 ha, essentiellement sur la commune de Sixt-Fer-à-Cheval. Cet espace protégé s'inscrit au sein d'un ensemble contigu de cinq réserves naturelles formant un ensemble cohérent de 15 500 ha.

Composée d'une roche exclusivement calcaire, la réserve présente une grande variété de formes modelées par l'érosion. Son amplitude altitudinale s'échelonne entre 900 et 3 000m, ce qui favorise des milieux contrastés (zones humides, forêts mixtes, falaises, alpages) et une grande richesse écologique.

Si la RNN emporte l'adhésion de la population locale qui souhaite limiter le risque d'un développement inconsidéré des infrastructures hivernales, son périmètre fait l'objet d'une contestation locale dès sa création, jugeant qu'il ne correspond pas aux limites négociées et qu'il est peu compatible avec les usages. Cette situation génère une divergence croissante entre la commune et l'Etat, en particulier lors des demandes de travaux ou sur la place de la chasse dans la réserve.

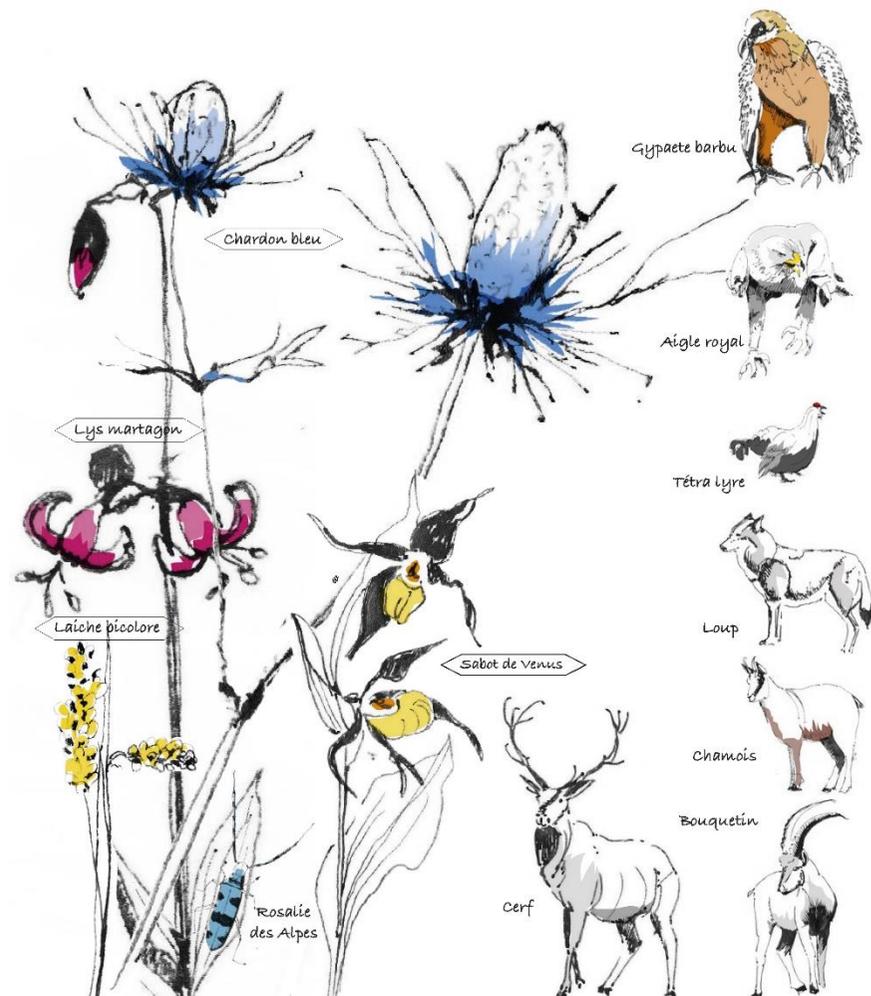
Un décret du 21 novembre 2019 qui redéfinit le périmètre et la réglementation de la RNN de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy propose un consensus qui vient clore une période de conflit sans toutefois apaiser complètement les relations.

Bien qu'extérieur au secteur de la RNN, la récente décision du tribunal administratif de Grenoble d'annuler l'autorisation de création d'une unité touristique nouvelle<sup>6</sup> renforce le sentiment de défiance qui s'est installé dans la relation du territoire avec le gestionnaire et l'Etat depuis ces 30 dernières années, complexifiant la mise en œuvre de projets transversaux.

### ENJEU 2 : LA NATURE

- Préserver et valoriser la richesse écologique exceptionnelle du territoire.
- Favoriser l'acceptation locale des mesures de protection de la nature.

<sup>6</sup> Décision du tribunal administratif de Grenoble du 31 décembre 2019



Une nature riche et protégée / Flora Guilloux 2016

## ► Un inestimable patrimoine culturel en sommeil

Lorsque le visiteur arrive à Sixt-Fer-à-Cheval, le village et l'ensemble abbatial ne correspondent pas tout à fait à l'image qu'il se fait du témoignage de la présence d'une société monastique du XII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle, fortement impactée par les affres de la tourmente révolutionnaire et le développement touristique du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

L'acquisition de l'abbaye par le Conseil départemental en 2000 initie un vaste programme de recherches historiques et archéologiques dans le périmètre de l'ensemble abbatial (2012-2017) ainsi que dans les alpages de Sales (2014-2020). Ce travail exhaustif met en perspective l'histoire du territoire et révèle une morphologie sociale spécifique, basée sur des pratiques agro-pastorales dessinant le paysage d'un vaste espace de travail collectif, en perpétuelle adaptation avec son environnement et dont les traces sont un peu partout visibles dans la commune.

Ces dix années de recherches ont permis d'accumuler une somme conséquente de connaissances et de données relatives au territoire de Sixt-Fer-à-Cheval. Le Conseil départemental et la Mairie ont ainsi décidé de mettre en œuvre une base de données tridimensionnelles lors des différents travaux portés par les collectivités afin de produire des modèles numériques aisément exploitables dans une perspective de valorisation.

Par ailleurs, la commune a décidé en 2016 de se doter d'un outil de recommandations architecturales et paysagères réalisé par une architecte du patrimoine, avec le soutien de la DRAC.

Le territoire bénéficie aujourd'hui d'un trésor de connaissances culturelles inexploitées, conservées par les collectivités que réunit l'opération Grand Site.

### ENJEU 3 : LA CULTURE

- Préserver les caractéristiques patrimoniales spécifiques du territoire.
- Valoriser la somme de connaissances collectées par les collectivités



Projection 3D de l'ensemble abbatial / Olivier Veissiere

## ► Une économie touristique en déshérence

La commune de Sixt-Fer-à-Cheval connaît un premier âge d'or touristique dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, dont l'apogée correspond à l'extension de la ligne de train Genève-Sixt en 1925. La suppression de la ligne intervient pendant la période de développement du tourisme hivernal et la création d'un domaine skiable familial, en marge des stations de Samoëns, Morillon et Flaine.

Historiquement structuré autour des monuments naturels de Sixt-Fer-à-Cheval et d'équipements cohérents, le tourisme estival de la vallée du Haut-Giffre est progressivement négligé à la faveur d'un modèle économique hivernal alpin plus rentable, mais toutefois moins pérenne, car constitué au gré des opportunités. Malgré la forte volonté municipale de maintien de l'activité hivernale, conditionnée par une connexion avec le domaine skiable du Grand Massif, la commune peine à faire émerger un projet qui satisfasse les parties prenantes, dans un contexte peu favorable au déploiement de modèles de développement conventionnels, pratiqués dans les territoires voisins.

La commune de Sixt-Fer-à-Cheval connaît aujourd'hui une crise structurelle importante dont les effets perturbent les équilibres socio-économiques locaux. La dispersion spatiale de l'offre estivale et hivernale, l'incohérence des flux, le vieillissement des équipements, la dégradation du patrimoine et de l'espace public sont autant de facteurs qui viennent fragiliser l'activité économique et la qualité de vie des sizerets.

Si une fréquentation importante et une perception positive des « monuments naturels »<sup>7</sup> permet de maintenir un certain dynamisme du tissu commercial en période estivale, cette situation ne suffit pas à renverser une tendance à la dégradation de l'économie touristique<sup>8</sup>.

### ENJEU 4 : LE TOURISME

► Identifier un modèle de développement spécifique, intégrant les enjeux saisonniers.

<sup>7</sup> Etude de fréquentation du Fer à Cheval, SMGS, été 2018.

<sup>8</sup> Sixt-Fer à Cheval, Enquête auprès des professionnels, CCI 74, 2019.



## ► Une agriculture résiliente

Les activités sylvopastorales dominent largement l'organisation socio-économique du Haut-Giffre depuis les temps préhistoriques. Les espaces forestiers et prairiaux couvrent toujours une surface importante de la commune et participent activement à ses caractéristiques sociales et paysagères.

La gestion forestière communale (1 800 ha) est guidée par des enjeux de ressources, d'activités pastorales et touristiques, de paysage, de milieu écologique et de protection face aux aléas naturels<sup>9</sup>. L'ONF en a la charge mais le relief et le climat ne facilitent pas le respect du calendrier des opérations. La forêt privée regroupe quant à elle 507 propriétaires sur 637 ha et fait l'objet d'un suivi irrégulier.

L'activité agricole, dominée par le pastoralisme, est encadrée par un plan pastoral territorial<sup>10</sup> dont le programme d'actions vise à préserver le dynamisme agropastoral spécifique au territoire. Le suivi opérationnel des aménagements et de la gestion est assuré par l'association foncière pastorale de Sixt-Fer-à-Cheval créée en 2001. Cette structure qui regroupe 788 propriétaires intervient de manière collective sur un périmètre cohérent de 2 900 ha, avec le soutien technique et financier de la société d'économie alpestre de la Haute-Savoie.

Le secteur sylvopastoral de Sixt-Fer-à-Cheval témoigne d'un dynamisme particulier et génère une forte demande d'occupation des espaces pâturés. Cette situation permet à la fois de maintenir une production locale et de maîtriser l'enfrichement des prairies. La question paysagère n'est toutefois pas réellement prise en compte dans ces démarches de gestion.

### ENJEU 5 : L'AGRICULTURE

- Maintenir les qualités productives du territoire.
- Associer une réflexion paysagère à la gestion sylvopastorale.

<sup>9</sup> Plan d'Aménagement Forestier de Sixt-Fer-à-Cheval, 2001-2021, ONF et Charte forestière de territoire ARVE-GIFFRE, 2014-2018

<sup>10</sup> Plan Pastoral Territorial du Haut-Giffre, 2013-2017, SIMVHG.



Troupeau du Fer à Cheval / Mathieu Battais

## ► La chasse, symbole de réappropriation du territoire

Territoire de chasse de montagne, doté d'une grande diversité de milieux et d'une faune foisonnante, Sixt-Fer-à-Cheval attire les convoitises cynégétiques au point d'abriter deux sociétés de chasse regroupant 10% de la population.

Cette activité, ancrée dans une démarche collective locale, inscrit les individus qui la pratiquent dans un univers de sens partagés<sup>11</sup>. Qu'il s'agisse de chasses d'approches ou de battues, elles supposent une bonne connaissance du terrain et une condition physique appropriée. Les chasseurs sont ainsi les héritiers et les passeurs d'une connaissance locale (physique, historique, naturaliste), d'une mémoire collective évolutive transmise oralement par la pratique.

Dans un contexte de bouleversement des modes de vie lié au tournant industriel des années 50-60, marquant une rupture avec des pratiques immémoriales et le risque de voir se rompre la transmission d'une culture, la chasse se présente comme une manière de maintenir un lien avec un environnement matériel vécu comme un héritage, le vecteur de manières d'habiter le territoire dans lesquelles se nouent tout à la fois une adaptation et une résistance à la modernité et à une société mondialisée.

Bien que la pratique de la chasse au sein de la RNN soit bien souvent méconnue et incomprise du public, elle contribue indéniablement à l'entretien des espaces de montagne, à la connaissance et à la protection de l'environnement. Pourtant, la création de la RNN en 1976 est venue cristalliser le sentiment de déposséder les habitants d'un droit de regard et d'action sur leur territoire qu'ils étaient justement en train de s'attacher à préserver.

### ENJEU 6 : LA CHASSE

- Reconnaître le rôle vertueux de la chasse pour le territoire.
- Favoriser la convergence de vision entre les acteurs.

<sup>11</sup> Etude ethnologique sur la relation de deux sociétés de chasse avec leur environnement, La Critic, 2015.



Chasse à Salvadon / Alexis Béjar

## ► Un risque omniprésent

L'histoire de Sixt-Fer-à-Cheval est jalonnée d'événements tragiques comme en témoigne la présence de nombreux oratoires commémoratifs disséminés dans le territoire. La disparition en 1602 du village d'Entre-Deux-Nants, suite à l'éboulement de Tête-Noire, symbolise cet enjeu. Glissements de terrains, laves torrentielles, crues torrentielles et avalanches sont autant d'aléas qui viennent exposer les habitants et les touristes à des risques dont la prévisibilité restreint fortement les possibilités d'occupation de l'espace<sup>12</sup>.

Les risques torrentiels, conséquence d'une caractéristique naturelle qui associe un fort dénivelé à une géologie sédimentaire et à un haut niveau de pluviométrie, constituent les aléas les plus conséquents. Ces causes naturelles sont toutefois aggravées par des facteurs anthropiques liés à la perturbation des équilibres hydromorphologiques et au réchauffement climatique.

Si le risque est aujourd'hui géré en concertation dans le cadre du *SAGE Arve*<sup>13</sup> et du *GEMAPI Arve-Giffre* par une expertise institutionnelle, la notion de risque n'est réellement ressentie que par les personnes qui en vivent les conséquences. La vulnérabilité des populations est bien souvent éludée au bénéfice d'enjeux urbanistiques et par le désengagement de l'action individuelle dans le processus de prévention et de gestion des risques<sup>14</sup>.

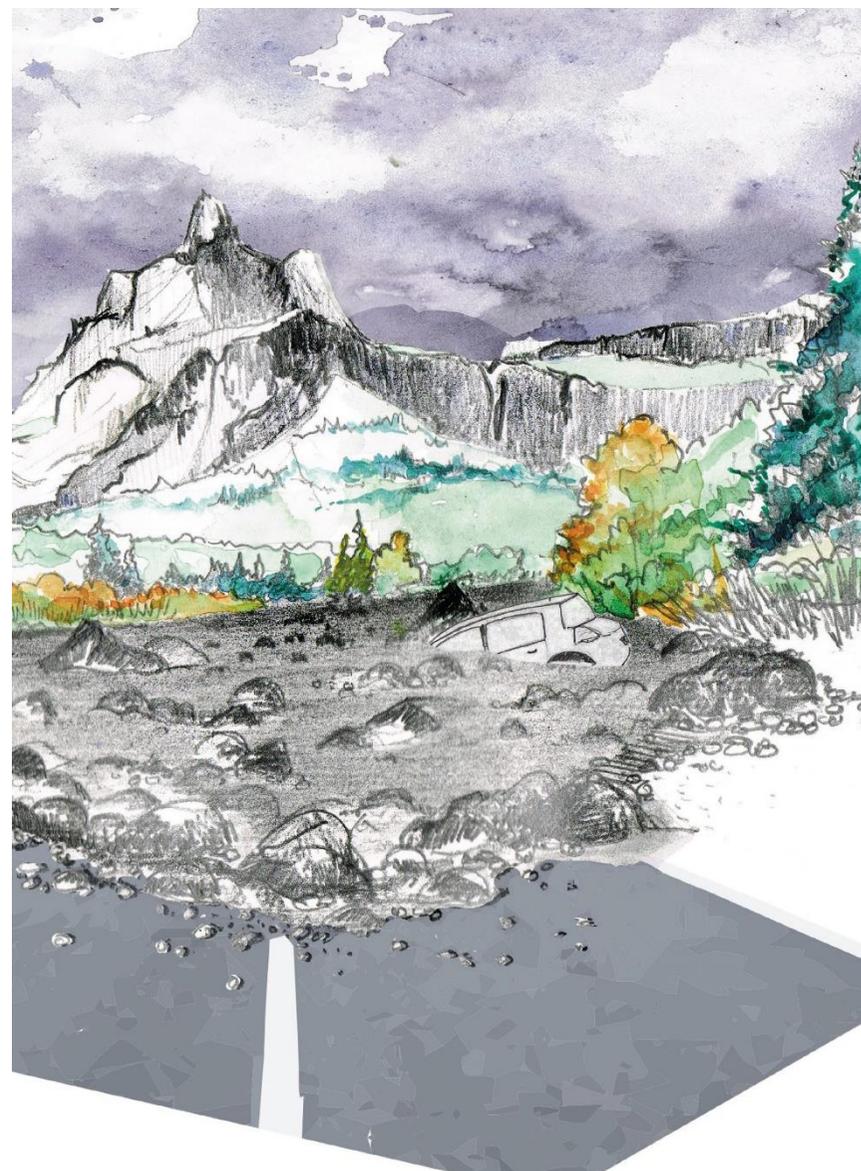
### ENJEU 7 : LES RISQUES

- Valoriser la culture du risque naturel.
- Intégrer la notion de risque dans les projets locaux.

<sup>12</sup> Carte des aléas du plan de prévention des risques naturels prévisibles, DDT74, 2019.

<sup>13</sup> Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE), SM3A, 2018.

<sup>14</sup> Vivre le Bout du monde face aux risques torrentiels dans le Haut-Giffre, Flora Guilloux, 2016.



Lave torrentielle / Flora Guilloux 2016

## ► Une population fière de sa différence

La commune de Sixt-Fer-à-Cheval présente des caractéristiques devenues atypiques dans le territoire du Nord des Alpes. La combinaison d'un environnement géomorphologique imposant, de mesures de protections fortes, dans le contexte d'une importante pression urbanistique font du territoire un lieu vécu comme singulier de par son authenticité.

Les vidéomaton réalisés auprès d'une quarantaine de personnes dans le cadre du projet Interreg Phénix - Renaissance des patrimoines, en 2014, sont particulièrement intéressants pour faire émerger la perception des habitants<sup>15</sup> : « une communauté familiale fortement attachée aux valeurs de son territoire » ; « les sizerets ou les sizères ont un caractère bien forgé comme le relief de nos montages » ; « ils peuvent faire preuve de chauvinisme, ce qui n'enlève rien à leur esprit d'ouverture » et « sont parfois distants quand ils ne connaissent pas les gens ».

Les habitants voient leur territoire<sup>16</sup> comme un lieu authentique, au cadre de vie calme et exceptionnel, « où il y fait bon vivre ». Un lieu magnifique, aux paysages grandioses, offrant une diversité d'activités et proche de secteurs économiques dynamiques. Le territoire est perçu comme un lieu unique, magique, sain, fabuleux, sauvage, secret, isolé. Un juste équilibre entre un lieu visité et habité.

### ENJEU 8 : LES HABITANTS

► Préserver la qualité de vie des habitants

<sup>15</sup> D'après les réponses à la question : Comment reconnaît-on un sizeret ou une sizère ?

<sup>16</sup> D'après les réponses à la question : Vous avez une minute pour décrire Sixt à quelqu'un qui n'y est jamais venu.



Vidéomatons / Projet Phénix 2014

## ► Un sentiment d'injustice face au développement

Malgré une conscience aiguë du caractère exceptionnel des valeurs patrimoniales et la fierté qu'ils en retirent, les habitants ont le sentiment d'être maintenus à l'écart d'une forme conventionnelle de développement économique<sup>17</sup>.

Sixt-Fer-à-Cheval a été l'un des plus Beaux Villages de France, un haut lieu du tourisme dans les années 1920, certainement précurseur dans le domaine du développement touristique. Les habitants semblent être les témoins passifs d'une dégradation inexorable de ce qui a pu être un âge d'or du tourisme<sup>18</sup>.

Les habitants de Sixt-Fer-à-Cheval évoluent dans un environnement territorial qui continue à se développer sur des modèles conventionnels liés aux activités hivernales de ski alpin. Malgré les récentes démonstrations qui prouvent les limites de tels modèles, leur rentabilité persistante ne favorisent pas de changement profond et immédiat de paradigmes.

Bien qu'ils aient conscience que ces modèles de développement ne soient pas adaptés à leur territoire, les sizerets expriment un sentiment d'injustice face à ce contraste important et le fait de ne pas pouvoir bénéficier des opportunités les plus évidentes.

Les témoignages recueillis à travers les vidéomaton illustrent le sentiment d'ambivalence vécus en permanence par les habitants de Sixt-Fer-à-Cheval et qui peut être résumé de la manière suivante : **un attachement viscéral aux valeurs patrimoniales, dont la préservation est garantie par des mesures de protections fortes, pourtant rejetées, car jugées trop contraignantes pour le développement de leur qualité de vie.**

### ENJEU 8 : LES HABITANTS

- Démontrer que le territoire présente des atouts majeurs répondant à une convergence d'enjeux en matière de développement local
- Coconstruire un projet de territoire spécifique et durable, en adéquation avec les valeurs reconnues par ses habitants

<sup>17</sup> D'après les réponses à la question : Que manque-t-il à Sixt ?

<sup>18</sup> D'après les réponses à la question : Sixt plus beau village de France, vous en pensez quoi ?



Déshérence commerciale/ Mathieu Battais 2018

## ► Une forte mobilisation d'acteurs locaux

Le projet Grand Site mobilise un réseau d'acteurs locaux dans un jeu subtil et complexe de répartition de compétences et de convergence d'intérêts.

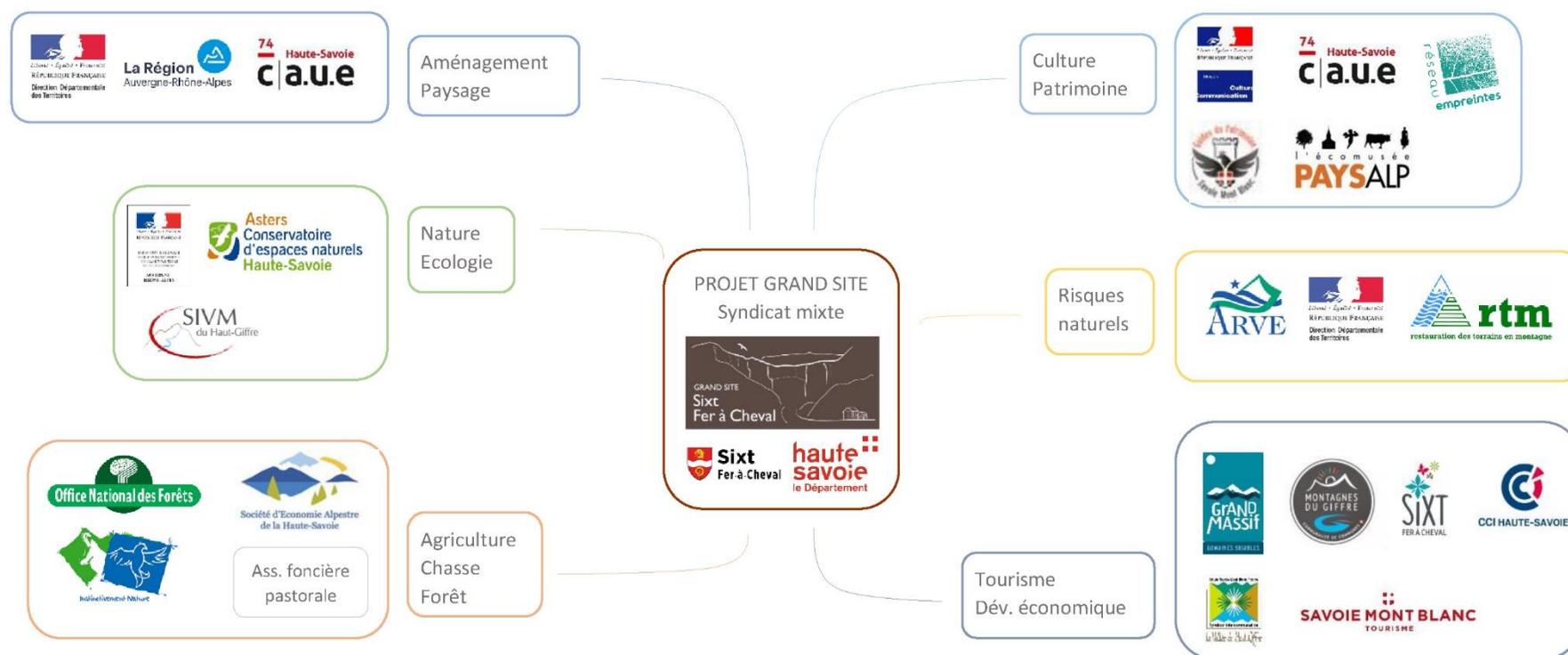
Chaque structure associée a été initialement identifiée par une analyse de l'intérêt qu'elle pouvait porter au projet Grand Site, au cours de rencontres bilatérales. Elles sont associées à la démarche de manière variable, en fonction de la motivation et de la légitimité à s'y impliquer.

Cette organisation collaborative, à géométrie variable, permet de recueillir le point de vue des différents opérateurs locaux, de les associer à la définition du projet et d'envisager les opérations à mener en synergie.

Il n'en demeure pas moins que la mobilisation des acteurs locaux est complexe à animer et à entretenir. L'imbrication des compétences et des enjeux nécessite une bonne analyse du fonctionnement juridique et politique des organisations afin d'ajuster les capacités d'implication de chacun aux ambitions du projet.

## ENJEU 9 : LES ACTEURS

► Maintenir la mobilisation des acteurs et opérateurs locaux



### 3 Synthèse des enjeux



#### PAYSAGE

- ▶ Maîtriser l'urbanisation et les équipements, facteurs de dégradation du paysage.
- ▶ Préserver les qualités et les valeurs paysagères du territoire.
- ▶ Mettre en scène le parcours de découverte des hauts-lieux



#### NATURE

- ▶ Préserver et valoriser la richesse écologique exceptionnelle
- ▶ Favoriser l'acceptation locale des mesures de protections de la nature.



#### CULTURE

- ▶ Préserver les caractéristiques patrimoniales spécifiques du territoire.
- ▶ Valoriser la somme de connaissances collectées par les collectivités.



#### HABITANTS

- ▶ Préserver la qualité de vie des habitants
- ▶ Démontrer que le territoire présente des atouts majeurs répondant à une convergence d'enjeux en matière de développement local
- ▶ Coconstruire un projet de territoire spécifique, en adéquation avec les valeurs reconnues par ses habitants.



#### TOURISME

- ▶ Identifier un modèle de développement spécifique, intégrant les enjeux saisonniers.



#### AGRICULTURE

- ▶ Maintenir les qualités productives du territoire.
- ▶ Associer une réflexion paysagère à la gestion sylvopastorale.



#### CHASSE

- ▶ Reconnaître le rôle vertueux de la chasse pour le territoire.
- ▶ Favoriser la convergence de vision entre les acteurs.



#### RISQUES

- ▶ Valoriser la culture du risque naturel.
- ▶ Intégrer la notion de risque dans les projets locaux



#### ACTEURS

- ▶ Maintenir la mobilisation des acteurs et opérateurs locaux

## II. Etat des lieux de l'OGS

Comme l'illustre la partie précédente, les enjeux auxquels le territoire doit faire face sont nombreux et complexes. L'économie touristique et l'aménagement global de la commune sont des points fondamentaux à traiter pour faire basculer le territoire vers une gestion vertueuse des fréquentations.

Les constats établis à l'origine de l'opération, dans les années 1990, se confirment de manière plus exacerbée aujourd'hui. La dévitalisation du Chef-Lieu, l'éclatement des sites, la faible qualité de l'accueil, l'incohérence des flux sont autant de problématiques auxquelles les acteurs locaux tentent de faire face depuis des décennies, aux grés des ambitions politiques et des aléas climatiques.

### 1 Historique de la démarche

En près de 30 ans, la démarche est à l'origine d'une production conséquente de réflexions, d'études et d'analyses qui ont nécessité un travail de recherches bibliographiques, de lectures et de synthèses. Ce travail a été mené au printemps 2018 par Sabrina Lafrej dans le cadre d'un stage de 3 mois de master de géographie.

Afin d'établir ce rappel historique de la démarche, elle s'est appuyée sur une série de ressources :

- Le programme OGS de 1993
- La convention OGS de 2001
- Le schéma de fonctionnement et d'aménagement du cirque du Fer à Cheval établi en 2001
- La note de synthèse de l'atelier InterSite de 2010
- Le document d'orientation et le programme d'actions 2012-2016

Cette documentation fournit une chronologie des démarches, des actions et des études réalisées depuis le lancement de l'OGS.

### ► 1991-1994 : la genèse du projet Grand Site

La première démarche Grand Site est initiée en 1991 par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval qui établit un document stratégique et un plan d'actions en mars 1993.

Cette première opération vise à maîtriser la fréquentation touristique dont les effets portent préjudice aux milieux naturels, à la qualité de visite et aux bénéfices économiques qu'en retire le territoire.

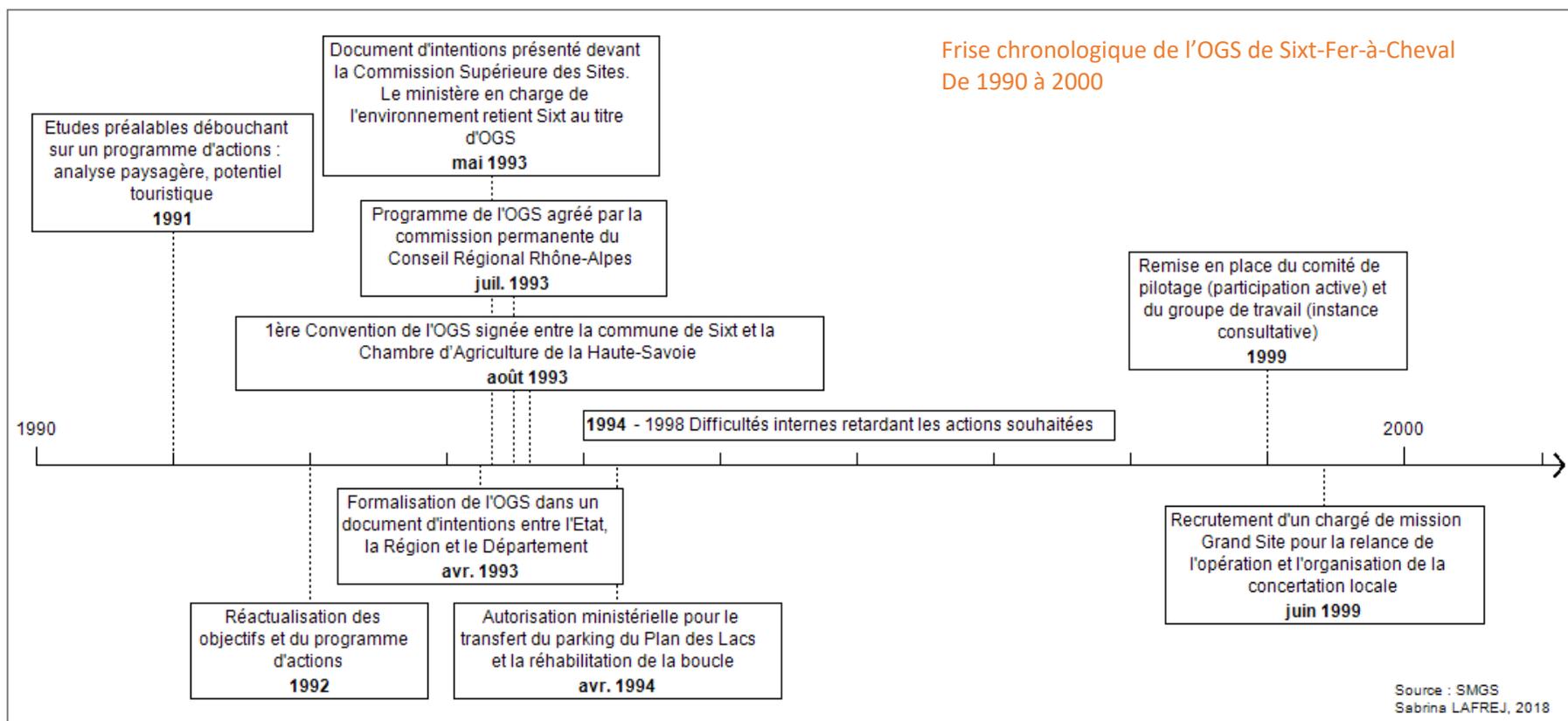
Les estimations de fréquentation du site évaluent déjà le nombre de visiteurs du cirque du Fer à Cheval à 350 000, selon des comptages effectués par la DDE entre mai et septembre 1990. Une enquête qualitative menée durant l'été 1991 sur un échantillon de 479 visiteurs du cirque du Fer à Cheval et de la cascade du Rouget montre que seulement 15% d'entre eux s'attardent dans le centre du village et que 21% effectuent la visite des deux sites.

**Le constat établi clairement dès 1993 la nécessité de capter les flux touristiques par une reconfiguration des circulations et des stationnements à l'échelle de la commune. Il s'agissait également d'améliorer l'approche des sites afin que les visiteurs passent d'une approche passive et consumériste des sites à une démarche plus active de découverte et de compréhension des lieux.**

Le schéma de mise en valeur des sites envisage alors une optimisation de la gestion des sites afin de répartir au mieux les flux touristiques dans la commune, durant toute l'année, et d'identifier des axes de développement générateurs de revenus.

Le programme d'actions prévoit alors 24 interventions dans le secteur du cirque du Fer à Cheval, de la cascade du Rouget et du Chef-Lieu. Une série d'actions transversales concernant la qualification de l'hébergement ou les actions de marketing sont également envisagées.

**C'est à ce moment qu'un certain nombre d'actions structurantes sont envisagées, telles que la suppression de la boucle du Plan des Lacs, la création d'un parking et d'un sentier d'interprétation, une esplanade au pied de la cascade du Rouget, l'aménagement de la place du Tilleul et des berges du Giffre, le contournement du bourg historique ou encore la réhabilitation de l'abbaye.**



## ➤ 1999-2005 : La 1<sup>ère</sup> concrétisation

Huit ans après la première initiative, un second document cadre d'une soixantaine de pages formalise une nouvelle mouture de l'opération.

Un chargé de mission est recruté en 1999 pour relancer l'opération. Celle-ci fait l'objet d'un important travail de concertation locale.

En 1999 les enjeux de l'OGS sont redéfinis suite aux études menées la même année, mettant en avant les lacunes du territoire et les objectifs de l'OGS :

- Favoriser un développement local durable fondé sur le patrimoine naturel et culturel
- Améliorer la qualité de la visite de Sixt pour le public
- Assurer une gestion durable et globale préservant le capital patrimonial de Sixt

Ces enjeux définissent un nouveau départ marquant une seconde phase dans les démarches entreprises depuis 1991, et non le lancement d'une nouvelle opération. Les acteurs sont donc à ce moment-là dans un esprit de continuité et d'apport de réflexions complémentaires. Le projet évolue et les actions se

renforcent, sur les sites du Fer à Cheval (création d'un parking payant en aval du site, reverdissement de la boucle et intégration de la fonction d'accueil et d'information au bâtiment central du site) ; au Rouget/Lignon (valorisation de l'ensemble de l'itinéraire depuis le Chef-Lieu) ; aux gorges des Tines (meilleure gestion des activités pratiquées sur le site, valorisation de son rôle de porte d'entrée, mise en valeur des anciennes gorges).

Les objectifs sont déclinés en trois principes d'intervention :

- **réhabiliter le paysage,**
- **accueillir le public**
- **développer l'économie locale.**

A l'image du premier document cadre, ces principes sont appliqués par secteur : le site du Fer à Cheval, la cascade du Rouget/Lignon, les Gorges des Tines, le Chef-Lieu, puis par thématiques : infrastructures d'accueil et de loisirs, animation, communication et développement de nouveaux produits.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la convention établit un programme de 46 actions prévues pour 3 ans à compter de 2001, détaillé sous forme de fiches. Chacune de ces actions fait l'objet d'un plan de financement prévisionnel pour la période 2000-2004, ainsi que d'un compte de trésorerie prévisionnel entre 2005 et 2009.

**Ce programme ambitieux témoigne de la mise en place d'une réflexion plus globale, prenant en compte une interaction dynamique entre les acteurs. Il reste néanmoins centré sur quelques secteurs ou actions thématiques sans apporter de réelle vision fonctionnelle du territoire, ni prospective.**

La création du Réseau des Grands Sites de France (RGSF) en 2000 a donné un nouveau souffle à l'OGS de Sixt-Fer-à-Cheval, car il a permis un dialogue et une réflexion cohérente, à travers la transmission de notes de cadrages et de document d'orientations.

Fait à Sixt Fer à Cheval, le 19 janvier 2001

M. Pierre BREUIL  
Préfet de Haute Savoie



M. Ernest NYCOLLIN  
Président du Conseil Général de  
Haute-Savoie

M. Adelin MALGRAND  
Président du Syndicat d'Étude et  
d'Aménagement du Grand Massif

M. Pierre MOCCAND  
Président de l'Ass. des Amis de  
la Réserve Naturelle

M. Jean-Noël MONET  
Président de l'Office du Tourisme  
de Sixt Fer à Cheval

Mme Catherine SCURI  
Présidente de l'Ass. des Amis du  
Patrimoine de Sixt Fer à Cheval

M. Georges LACROIX  
Président de l'A.S.T.E.R.S.

M. Éric FOURNIER  
Vice-Président du Conseil Régional  
Rhône Alpes

M. Pierre MOCCAND  
Maire de la Commune de  
Sixt Fer à Cheval

M. Pierre MOCCAND  
Président du Syndicat de la Vallée  
du Haut Giffre

M. Dominique BARBIER  
Président du Comité Paroissial  
de Sixt Fer à Cheval

M. Pascal DEFFAYET  
Président de l'Union Sizère des Artisans  
Commerçants de Sixt Fer à Cheval

M. Bernard DUTHOIT  
Président de l'Ass. des Refuges  
de Montagne.

Les signataires de la convention de 2001

## LE SCHEMA GENERAL DE FONCTIONNEMENT ET D'AMENAGEMENT DU CIRQUE DU FER A CHEVAL

En novembre 2001, un cahier de définition des objectifs et des actions à mener dans le site du cirque du Fer à Cheval est établi par le paysagiste Christophe Veyrat-Parisien, à la suite de la signature de la convention OGS de 2001.

Ce document de 48 pages est réalisé dans le cadre de la mission qui lui a été confiée pour mener la réhabilitation paysagère et fonctionnelle du site classé du cirque du Fer à Cheval.

Cette proposition ciblée sur le secteur du Fer à Cheval est la première étude menée par un paysagiste dans le processus Grand Site. Elle apporte donc un certain nombre d'éléments intéressants qui viennent mettre en exergue les caractéristiques et les valeurs du site (la nature, l'échelle grandiose, le patrimoine et l'accessibilité), tout en mesurant les risques et menaces qui peuvent peser sur le site.

Les orientations proposées sont ainsi guidées par une justification qui s'appuie sur une analyse paysagère. La proposition milite ainsi pour que les aménagements soient en accord avec l'identité du lieu, garant d'une meilleure intégration, mais également d'une meilleure appropriation par le public. A travers une mise en scène de la découverte du site.

Les principes d'aménagement sont développés selon une philosophie qui respecte les valeurs du site tout en répondant à certaines attentes des visiteurs.

- L'élaboration d'une **éthique simple et porteuse** de sens qui justifie le droit de stationnement et la conception d'un produit touristique.
- La **progression du culturel vers le naturel** constitue le fil conducteur de l'aménagement.
- La **qualité et la pluralité des parcours** doit permettre de guider le visiteur vers une émotion croissante.
- L'aménagement du site doit être guidé par une **lecture du site à différentes échelles** afin de favoriser sa perception et sa compréhension.
- Les constructions envisagées devront constituer des **repères architecturaux** qui révèlent la présence de l'Homme sans la banaliser.
- La **mise en place de lieux clairement identifiés** afin de canaliser les flux de visiteurs et de pouvoir leur apporter une information accessible et complète.

Le schéma de fonctionnement et d'aménagement liste ainsi 7 actions à mener pour améliorer les conditions d'accueil dans le site du cirque du Fer à Cheval :

1. Seuil de transition entre espaces aménagés et naturels, la **porte d'entrée de Nambride** doit permettre de gérer le flux tout en proposant aux visiteurs de rompre progressivement avec ses réflexes d'automobilistes.
2. Faisant partie intégrante du site, l'**itinéraire qui conduit aux aires de stationnement** doit être aménagé dans le but d'amener progressivement le visiteur à changer d'état d'esprit par un traitement différencié de la voirie, une signalétique adaptée et une priorité donnée aux piétons.
3. L'amélioration de la **qualité de l'aménagement des espaces de stationnement** destinés aux véhicules légers et aux autocars permettra de placer les visiteurs dans des conditions d'accueil à la hauteur de la qualité du site.
4. Constituant les premiers contacts avec le site, depuis Nambride ou depuis les parkings, les **cheminements piétons** devront être aménagés afin de drainer l'ensemble des piétons vers le Plan des Lacs.
5. Constituant le cœur du site par sa position de centralité, l'aménagement du **Plan des Lacs** doit favoriser une fonction de belvédère propice à l'arrêt et à la contemplation, mais également un rôle de rassemblement et de diffusion.
6. Le **parcours vers le fond de la Combe** pourra pérenniser sa vocation pédagogique en lien avec la Réserve naturelle, tout en restant vigilant à limiter son impact.

Malgré la pertinence des approches et la cohérence du projet de valorisation, venant répondre aux ambitions de la convention de janvier 2001, les actions envisagées par le schéma général de fonctionnement et d'aménagement du cirque du Fer à Cheval ne sont menées que partiellement en raison de la réticence de la nouvelle équipe municipale arrivée en mars 2001 d'engager des opérations trop dispendieuses. La commune engagera néanmoins les travaux emblématiques d'aménagement des parking (2000) et la suppression de la boucle routière (2005).

## ► 2009-2013 : 1<sup>ère</sup> relance de l'OGS

Si le projet Grand Site n'est jamais écarté par la commune, il a connu un certain flottement entre les années 2002 et 2008, en particulier au moment d'importants accidents géologiques intervenus en 2002. L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale en 2008 permet d'établir un bilan et de relancer l'OGS en actualisant le programme d'action.

### L'ATELIER INTERSITE DE 2010

Organisé par le Réseau des Grands Sites de France (RGSF), les ateliers InterSite visent à favoriser les échanges entre gestionnaires de Grands Sites, de croiser les regards et les expériences pour éclairer et aider le site accueillant à prendre du recul sur le projet qu'il porte.

L'atelier InterSite organisé les 16 et 17 septembre 2010 à Sixt-Fer-à-Cheval a ainsi réuni les responsables des Grands Sites des Gorges de l'Ardèche, d'Alésia et de Sainte-Victoire, trois permanents du RGSF et certains acteurs du territoire (mairie, office de tourisme et Asters). La synthèse produite par le RGSF à l'issue de l'atelier fait un bilan de la situation et met en exergue les forces et les faiblesses du projet. Il fait office d'audit externe et apporte des éléments de compréhension et de perspectives.

Les membres du RGSF ont ainsi pu apprécier **la force du lieu** et « l'effet Grand Site » que suscite la découverte du cirque du Fer à Cheval. Ils ont également mesuré le travail réalisé et l'avancement du projet (suppression de la route au cœur du site, nouvelles aires de stationnement...) dans un contexte difficile lié aux laves torrentielles successives et aux résistances locales.

Ils ont toutefois souligné un certain nombre de difficultés auxquels était confronté le projet Grand Site :

- Le **contentieux avec la Réserve Naturelle** sur la question du périmètre qui pèse fortement sur une collaboration indispensable au projet.
- Le **manque d'articulation entre les sites**.
- Une **ambiguïté sur le périmètre du Grand Site** et sur l'identité du territoire.
- Une interrogation sur la pertinence du label "Plus beau village de France".
- Le manque de réponses face à l'**engorgement des sites de la cascade du Rouget et du Lignon**.

- La problématique de **la dévitalisation du Chef-Lieu** et de son rôle de centralité.
- L'**absence de lisibilité et de stratégie claire et partagée** entre les acteurs.

Les participants ont pu apporter un regard neuf aux gestionnaires, fruit de leur expérience de gestion dans leurs territoires et de la culture commune des Grands Sites. Une réunion de conclusion a permis de formuler quelques recommandations concrètes sur les perspectives du Grand Site :

- Définir le territoire Grand Site : le cirque du Fer à Cheval est le cœur du Grand Site, le territoire communal correspondant à l'échelle du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur.
- Aller au bout du projet de mise en valeur du Cirque du Fer à Cheval
- Répondre au problème de la sur-fréquentation des secteurs de la cascade du Rouget et du Lignon.
- Etablir un plan d'interprétation globale (signalétique, exposition, plaquette, communication...).
- Constituer un syndicat mixte avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie.
- Formaliser un programme d'aménagement et de gestion pluriannuel.
- Trouver une issue au contentieux relatif à la Réserve Naturelle.

### LE DOCUMENT D'ORIENTATION ET LE PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL 2012-2016

Un document d'orientation de l'OGS est rédigé en juin 2012 par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval. Actualisant les orientations initiales, il propose la mise en place d'une nouvelle OGS afin de pouvoir accompagner un programme d'actions et s'inscrire dans la démarche de labellisation Grand Site de France.

Malgré les interventions réalisées dans le secteur du cirque du Fer à Cheval, la situation générale du territoire a peu évolué et les constats établis en 2001 restent actuels en 2012. La commune a fait l'objet d'une série d'études multi sectoriels menées entre 2005 et 2012 afin de mieux apprécier la situation du territoire et les enjeux auxquels il devait répondre. Ces études concernent l'aménagement du Chef-Lieu, les déplacements, le patrimoine ou encore les risques.

La relance de l'OGS vise à répondre aux difficultés récurrentes que rencontre le territoire à travers plusieurs objectifs :

- Poursuivre la mise en valeur des sites naturels et patrimoniaux.
- Mettre en place un dispositif d'accueil et de visite de qualité sur l'ensemble des sites.
- Redynamiser le Chef-Lieu en l'intégrant au parcours de visite et en captant une partie des flux.
- Mettre en cohérence les actions sur l'ensemble des sites afin de faire émerger une vision et une image d'ensemble.
- Elaborer avec les partenaires un projet qui permette la pérennité et la mise en valeur du site.

En écho à l'atelier InterSite de 2010, le document d'orientation vient préciser l'identité du territoire. Il met en exergue la relation particulière entretenue entre les humains et un environnement naturel hostile, créant un esprit des lieux très particulier et spécifique au territoire.

La volonté de cette nouvelle opération vise par ailleurs à élargir le périmètre du Grand Site à l'ensemble du territoire communal, en constituant une zone d'influence qui pourrait intégrer les communes périphériques, ceci afin de favoriser l'implication de territoires impactés par la fréquentation des sites et concernés par leur aménagement et leur gestion.

Le document d'orientation envisage également la création d'une structure de gestion dédiée qui devra assurer un rôle de coordination et d'animation du projet auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

Le document se termine par un programme de 21 actions établies pour une durée de 4 ans

Suite au départ du chargé de mission qui a œuvré à sa réalisation, le document d'orientation et de programmation ne sera pas finalisé et n'aboutira pas à la mise en place d'une nouvelle phase d'OGS.



Esquisse d'aménagement du Chef-Lieu / Christophe Veyrat-Parisien - 2010

## ➤ Depuis 2018 : 2<sup>nd</sup>e relance de l'OGS

La création du syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval en 2013 marque une étape décisive dans le pilotage du projet en modifiant sa gouvernance. Celui-ci ne sera plus porté uniquement par la commune mais sera mis en œuvre dans le cadre d'un processus de collaboration avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Les deux collectivités se sont entendues pour déployer un projet ambitieux de valorisation des sites emblématiques de Sixt-Fer-à-Cheval, dans un esprit de préservation de leurs caractéristiques patrimoniales.

Le syndicat mixte n'a toutefois été opérationnel qu'en 2018 avec l'arrivée d'un nouveau chargé de mission dédié à la structure et au projet.

La relance s'est concrétisée par la révision des ambitions avec les deux collectivités adhérentes au syndicat mixte. Une mobilisation des acteurs territoriaux a ensuite été menée, en bilatéral dans un premier temps, puis par la mise en place d'un COPIL co-présidé par le préfet de la Haute-Savoie et le président du syndicat mixte, réuni une première fois en juin 2018 ;

Une démarche de concertation a par ailleurs été entreprise auprès de la population à travers l'organisation de plusieurs réunions publiques sur les thématiques du patrimoine, de la nature et du tourisme.

Un travail de diagnostic a permis d'établir un état des lieux de la démarche engagée il y a près de 30 ans et une actualisation des objectifs au regard des nouvelles ambitions et d'une approche territoriale des enjeux.

Le projet s'est structuré autour d'une vision stratégique formalisée à travers la réalisation d'un schéma directeur d'aménagement et d'interprétation du Grand Site. Celui-ci a permis de définir avec les partenaires locaux les grandes orientations d'aménagement à long terme.

*Plaquette de présentation de la démarche  
Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval, 2019*

# GRAND SITE DE SIXT-FER-À-CHEVAL

## CONSTRUIRE ENSEMBLE

### UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE HAUT-GIFFRE ET LA HAUTE-SAVOIE

#### OBJECTIFS

Composé de plusieurs sites classés emblématiques, fréquentés par environ 500 000 visiteurs par an, le territoire du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval représente un joyau du patrimoine naturel et culturel de la Haute-Savoie, dont il s'agit de sublimer les caractéristiques.

La démarche Grand Site de France dans laquelle le territoire s'est engagé aux côtés de l'Etat a pour ambition de valoriser et préserver durablement les paysages et les patrimoines, dans toutes leurs dimensions (naturelle, historique, culturelle, économique, agricole...). Ce projet de développement durable s'inscrit dans une recherche constante d'équilibre entre :

- LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS
- LA PRÉSERVATION
- LES POINTS D'INTÉRÊT
- LES RESSOURCES FINANCIÈRES
- L'ACCUEIL DES VISITEURS
- LA PRÉSENTATION
- LES SAISONS
- LES COÛTS DE GESTION

GRAND SITE  
Sixt  
Fer à Cheval

## ► Entretiens avec les chargés de mission Grand Site

Le travail mené par Sabrina Lafrej en 2018 a permis de recueillir le témoignage des précédents chargés de mission Grand Site. Le but de ces entretiens consistait à récupérer des informations non disponibles dans les documents officiels, de bénéficier du ressenti des chargés de mission pour comprendre l'évolution du projet dans son contexte territorial.

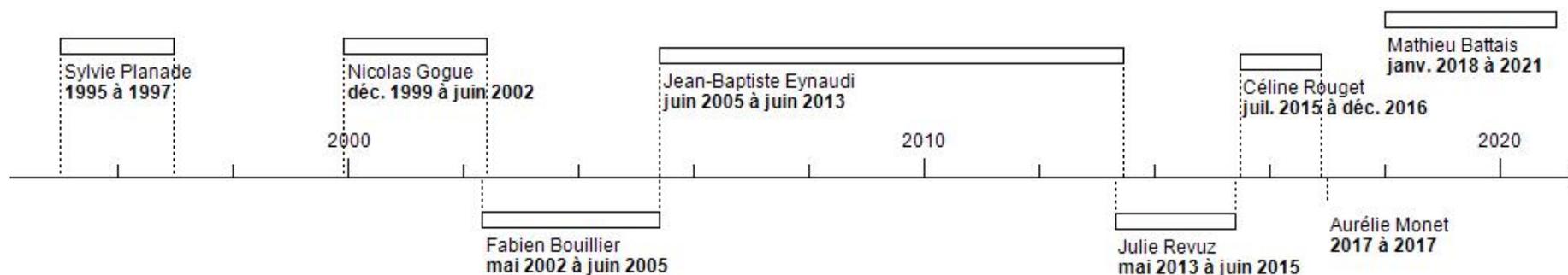
Le cadre d'emploi de chaque chargé de mission était souvent différent et pas toujours dédié pleinement au projet Grand Site. **Sylvie Planade** a été la première chargée de mission de l'OGS. Elle a lancé l'opération qui a suscité beaucoup d'intérêt et des perspectives de participations financières conséquentes. Malgré cet engouement, le refus du Conseil général d'implanter un point de paiement sur une route départementale constituait un point de blocage majeur.

En 1999, après deux ans de mise en sommeil, **Nicolas Gogué** est engagé pour conduire l'OGS. Il est à l'origine de la constitution de la convention de 2001, devenant le document socle de l'opération. Il a assisté à plusieurs grandes étapes qui ont marqué l'OGS comme le rachat de l'abbaye par le département, ou encore la fermeture de la boucle au Fer à Cheval. Malgré quelques difficultés de gouvernance, Nicolas a su faire avancer l'opération, surtout en matière d'organisation.

Arrivé en 2005, **Jean-Baptiste Eynaudi** insiste davantage sur l'implication des habitants et acteurs locaux et sur la vision qu'ils ont de leur propre territoire. Il est conscient des bouleversements qu'une telle opération peut apporter à la commune, il estime qu'il est important de les prendre en compte. Il travaille pendant sa mission sur la relance de l'OGS et établit un programme d'actions qui ne sera néanmoins pas finalisé suite à son départ. Il souligne la difficulté de convaincre les décideurs de l'intérêt d'investir dans des projets de valorisation paysagères.

Chargée de la gestion du site du cirque du Fer à Cheval, de la communication et du suivi de la rénovation de la Maison de la Montagne, **Julie Revuz** n'a finalement pas pu consacrer de temps au déploiement du projet Grand Site. Elle souligne la difficulté de la commune à mobiliser les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des projets.

Le déploiement de la démarche Grand Site a été accompagné par 8 chargés de mission depuis 1995. Ces changements, motivés par différents facteurs personnels ou stratégiques, ont contribué à un parcours un peu chaotique de l'opération qui a connu plusieurs phases de réactivation. Chaque chargé de mission a néanmoins pu apporter sa contribution et faire avancer l'opération.



Frise chronologique des chargés de mission Grand Site, depuis 1993

## 2 Etat d'avancement des réalisations

Malgré le manque de continuité dans le suivi de la démarche Grand Site, une part significative des actions envisagées lors des différentes phases de programmation de l'OGS a été réalisée.

Les plus emblématiques concernent le cirque du Fer à Cheval, avec la suppression de la boucle au profit de l'aménagement d'un parking en aval du site en 2000, le développement du restaurant et la mise en place d'un point de paiement saisonnier.

On notera également la création de la Maison de la Montagne qui propose un accueil touristique au sein de l'ensemble abbatial depuis 2013, la réhabilitation extérieure du logis abbatial par le Conseil départemental, ainsi que la création d'une signalétique d'information et d'une charte graphique pour une partie du territoire. Les sentiers de randonnée dans la réserve naturelle ont également été valorisés et sont régulièrement entretenus par le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Giffre (SIVHG).

Le tableau qui suit récapitule l'ensemble des actions programmées lors des différentes phases de l'OGS et propose une évaluation de leur état en 2020.

Si le site du cirque du Fer à Cheval a pu bénéficier de la mise en œuvre de certaines actions qui ont amélioré les conditions d'accueil des visiteurs, la plupart des actions prévues dans les secteurs de la cascade du Rouget / Lignon, des gorges des Tines ou encore du Chef-Lieu n'ont pas été réalisées et restent pertinentes.

Par ailleurs, certains opérateurs locaux tels que l'AFP, Asters ou encore le SM3A ont mis en œuvre des opérations non prévues dans le programme de l'OGS mais qui participent néanmoins à la valorisation paysagère du territoire.



Le Plan des Lacs avant les travaux de suppression de la boucle routière

## ► Etat d'avancement des programmes d'actions

Depuis le lancement initial de la démarche Grand Site dans les années 1990, un certain nombre s'actions prévues dans les documents stratégiques ont été menées. Le tableau ci-dessous présente un suivi du plan d'action de la convention de 2001 et du plan d'action prévisionnel établi en 2012. Il propose par ailleurs une évaluation de l'état actuel des opérations menées et analyse la pertinence actuelle des actions qui n'ont pas été réalisées.

SECTEUR / THEMATIQUE	CATEGORIE	N° ACTION	ACTION	DOCUMENT DE REFERENCE	REALISE	EVALUATION 2020	PERTINENCE 2020
FER À CHEVAL	Requalification paysagère du Plan des Lacs et du Fond de la Combe	1.1.1	Suppression du stationnement, reverdissement et réaménagement paysager du Plan des Lacs	Convention 2001	OUI		
		1.1.2	Déplacement Hyppo-Loisir et suppression du chalet de la réserve	Convention 2001	NON		NON
		1.1.3	Enfouissement des réseaux dans le site et ses abords	Convention 2001	OUI		
		1.1.4	Restauration paysagère du Fond de la Combe et du Plan des Lacs	Convention 2001	OUI		
	Stationnement et services associés au Plan des Lacs	1.2.1	Aménagements et requalification de l'accès	Convention 2001	OUI		
		1.2.2	Aménagements des stationnements	Convention 2001	OUI		
		1.2.3	Services associés (point d'eau, toilettes, point phone, aire pique-nique, poubelles, bancs...)	Convention 2001	OUI		
	Cheminements et signalétiques Plan des Lacs et Fond de la Combe	1.1	Aménagement du point de paiement au cirque du FAC	Plan d'actions 2012	OUI		
		1.2	Accueil des PMR	Plan d'actions 2012	OUI		
		1.3.1	Retraitement des sentiers piétons Plan des Lacs	Convention 2001	OUI		
		1.3.2	Amélioration de la qualité des sentiers de liaison vers le Fond de la Combe (passerelles...)	Convention 2001	OUI		
		1.3.3	Création d'un circuit des hameaux du cirque	Convention 2001	OUI		
		1.3.4	Création du sentier d'interprétation du Giffrenant	Convention 2001	OUI		
		1.3.5	Signalétique d'interprétation et d'orientation	Convention 2001	OUI		
		1.3.6	Création de la signalétique d'interprétation du Fond de la Combe	Convention 2001	NON		NON
		1.3.7	Scénographie Fer à Cheval	Convention 2001	NON		NON
		1.3	Redéfinition de la signalétique à l'entrée du FAC	Plan d'actions 2012	OUI		
	Amélioration de la cantine du FAC et ses abords	1.4	Réactualisation du sentier d'interprétation	Plan d'actions 2012	NON		NON
		1.5	Intervention d'un Troupeau d'Intérêt Collectif au Fond de la Combe	Plan d'actions 2012	OUI		
		1.4.1	Etude de programmation	Convention 2001	OUI		
1.4.2		Réalisation des travaux	Convention 2001	OUI			
		1.6	Création d'hébergements au restaurant du Fer à Cheval	Plan d'actions 2012	NON		NON

Légende de la colonne « Evaluation 2020 »



Etat satisfaisant



Vieillissant



Dégradé



Inexistant

SECTEUR / THEMATIQUE	CATEGORIE	N° ACTION	ACTION	DOCUMENT DE REFERENCE	REALISE	EVALUATION 2020	PERTINENCE 2020
ROUGET / LIGNON	Liaison Chef-lieu / Rouget / Lignon	2.1.1	Etude paysagère, technique et économique sur le fonctionnement de l'ensemble Salvagny Le Lignon	Convention 2001	NON		OUI
		2.1.2	Réalisation d'aménagements de régulation des accès aux sites	Convention 2001	NON		OUI
	Requalification des abords de la cascade du Rouget	2.2.1	Suppression des stationnements	Convention 2001	NON		OUI
		2.2.2	Réaménagement du pied de la cascade	Convention 2001	NON		OUI
		2.2.3	Amélioration du Chalet de la Cascade et ses abords	Convention 2001	OUI		
		2.2.4	Signalétique d'interprétation	Convention 2001	NON		OUI
		2.2.5	Mise en valeur de l'accès piéton à la cascade depuis le pont de Sales et du sentier des cascades	Convention 2001	NON		OUI
		2.2.6	Volet sécurité	Convention 2001	NON		OUI
		3.2	Cheminement, sécurisation et valorisation de la cascade du Rouget	Plan d'actions 2012	NON		OUI
		3.3	Cheminement Tremplin/Pont de Sales	Plan d'actions 2012	NON		OUI
		3.4	Test navette pour le secteur du Rouget/Lignon	Plan d'actions 2012	NON		OUI
	Amélioration paysagère du Lignon	2.3.1	Réaménagement des abords du chalet du Lignon	Convention 2001	OUI		
		2.3.2	Signalétique d'information et d'interprétation	Convention 2001	OUI		
		2.3.3	Requalification des bâtiments d'accueil sur site (WC, électricité...)	Convention 2001	NON		OUI
	3.1	Aménagement du parking du Lignon	Plan d'actions 2012	NON		OUI	
GORGES DES TINES	Entrée de Sixt-Fer- à-Cheval sur la Route départementale	3.1.1	Aménagement paysager « entrée » de Sixt-Fer-à-Cheval	Convention 2001	NON		OUI
		3.1.2	Signalétique	Convention 2001	OUI		
		3.1.3	Amélioration de la buvette et de ses abords	Convention 2001	NON		?
		2.1	Aménagement WC + parking	Plan d'actions 2012	NON		?
	Mise en valeur des Gorges des Tines	3.2.1	Cheminements / chef-lieu	Convention 2001	NON		OUI
3.2.2		Amélioration de l'équipement des anciennes gorges	Convention 2001	OUI			
3.2.3		Création de la via ferrata	Convention 2001	OUI			
AUTRES SITES	Autres sites naturels de la commune	3.3.1	Gestion paysagère de Salvadon – Passy	Convention 2001	OUI		
		3.3.2	Cirque des Fonds : réouverture d'un sentier d'approche et découverte	Convention 2001	NON		OUI
		4.4	Enfouissement des réseaux secs de Salvagny	Plan d'actions 2012	OUI		

Légende de la colonne « Evaluation 2020 »

 Etat satisfaisant

 Vieillissant

 Dégradé

 Inexistant

SECTEUR / THEMATIQUE	CATEGORIE	N° ACTION	ACTION	DOCUMENT DE REFERENCE	REALISE	EVALUATION 2020	PERTINENCE 2020
ESSEMBLE ABBATIAL	Abbaye	4.1.1	Acquisition de l'abbaye pour la Maison des sites	Convention 2001	OUI		
		4.1.2	Etudes d'aménagement et études muséographiques	Convention 2001	NON		OUI
		4.1.3	Travaux d'aménagement	Convention 2001	OUI		
		4.1.4	Travaux muséographiques	Convention 2001	NON		OUI
		4.1.5	Traitement paysager	Convention 2001	NON		OUI
		4.1	Réhabilitation de l'abbaye	Plan d'actions 2012	OUI		
		4.2	Création d'un pôle d'accueil touristique	Plan d'actions 2012	OUI		
		4.3	Etude de réhabilitation de la Cure (presbytère)	Plan d'actions 2012	OUI		
CHEF LIEU	Amélioration du fonctionnement urbain du chef-lieu	4.2.1	Stationnement	Convention 2001	OUI		
		4.2.2	Retraitement de la RD907 dans la traversée de Sixt-Fer-à-Cheval	Convention 2001	OUI		
		4.2.3	Réseaux	Convention 2001	OUI		
		4.6	Contournement du chef-lieu	Plan d'actions 2012	NON		OUI
INFRASTRUCTURES ACCUEIL ET LOISIRS	Amélioration du bâti	4.3.1	Requalification des bâtiments publics	Convention 2001	OUI		
		4.3.2	Appuis pour l'embellissement des bâtiments privés	Convention 2001	NON		OUI
INFRASTRUCTURES ACCUEIL ET LOISIRS	Signalétique et information touristique	5.1.1	Création d'une signalétique et charte graphique	Convention 2001	OUI		
		5.1.2	Documents de communication	Convention 2001	OUI		
		5.1.3	Déplacement de l'OT au centre d'accueil de l'ensemble abbatial	Convention 2001	OUI		
	Hébergements	5.2.1	Requalification d'établissements hôteliers existants	Convention 2001	NON		OUI
		5.2.2	Amélioration des meublés	Convention 2001	NON		OUI
		5.2.3	Amélioration des refuges	Convention 2001	OUI		
Activités sportives	5.3.1	Création d'une base de sport d'eau vive	Convention 2001	NON		OUI	
ECONOMIE	Dynamisation économique	6.1.1	Audit de l'activité commerciale pour la revitalisation	Convention 2001	?		OUI
		6.1.2	Montage de produits forfaitisés pour développer le tourisme de court et long séjour	Convention 2001	NON		OUI
		6.1.3	Création de produits « nature »	Convention 2001	NON		OUI
		6.1.4	Diagnostic de la commercialisation été/hivers	Convention 2001	NON		OUI
		6.1.5	Elaboration d'une charte d'accueil	Convention 2001	NON		OUI

Légende de la colonne « Evaluation 2020 »



Etat satisfaisant



Vieillissant



Dégradé



Inexistant

SECTEUR / THEMATIQUE	CATEGORIE	N° ACTION	ACTION	DOCUMENT DE REFERENCE	REALISE	EVALUATION 2020	PERTINENCE 2020
COMMUNICATION	Communication et animations	6.2.1	Restauration du carrousel de Pierre au Merle	Convention 2001	OUI		
		4.5		Plan d'actions 2012			
		6.2.2	Mise à jour de la politique de communication de Sixt et élaboration d'un programme d'animation	Convention 2001	OUI		
		6.2.3	Site internet	Convention 2001	OUI		
		5.2	Communication/promotion (site internet, bulletin d'information...)	Convention 2001	OUI		
ANIMATION PROJET	Animation/suivi du projet	6.3.1	Cellule Grand Site et secrétariat	Convention 2001	OUI		
		6.3.2	Agent d'entretien de l'espace rural	Convention 2001	OUI		
		5.1	Suivi paysager des actions OGS	Plan d'actions 2012	NON		OUI
		5 ;3	Evaluation du plan de gestion	Plan d'actions 2012	NON		OUI

Légende de la colonne « Evaluation 2020 »



Etat satisfaisant



Vieillissant



Dégradé



Inexistant

Cet état des lieux de l'avancement des actions envisagées lors des précédentes phases de l'OGS met en exergues plusieurs constats :

- Les précédentes phases ont permis d'achever un certain nombre d'actions
- La répartition spatiale des interventions s'est faite de manière inéquitable
- La majorité des actions réalisées nécessitent des interventions de requalification
- La majorité des actions envisagées, non réalisées, restent toujours pertinentes

## ► Les actions réalisées portées au bénéfice du Grand Site

Si le tableau précédent présente les actions envisagées dans le cadre de l'OGS, un certain nombre d'actions ont été menées depuis 20 ans par la mairie de Sixt-Fer-à-Cheval ou ses partenaires locaux pour accompagner le projet territorial.

Suite aux phénomènes majeurs d'effondrements rocheux et de laves torrentielles survenus en 2002, 2003 et 2006 dans le secteur du Nant des Pères, l'OGS ne semblait plus constituer une priorité stratégique pour les opérateurs locaux. L'énergie et les ressources financières sont à cette époque consacrées aux travaux de protections et de réparations des dégâts générés par les accidents géologiques.

A partir de 2006, l'OGS a donc été mise en sommeil, et c'est seulement après 2010 que la dynamique de l'OGS a retrouvé un second souffle, et notamment avec la création du syndicat mixte en 2013, puis l'arrivée d'un chargé de mission en 2018. Le Chef-Lieu a tout de même fait l'objet en 2005, 2008, 2012 et 2019 d'études et de projets d'aménagement.

Afin d'identifier si les actions mises en œuvre dans le territoire depuis les années 1990, bien qu'absentes des conventions, constituent un bénéfice pour le projet Grand Site, il suffit de se demander si elles répondent aux objectifs de la convention de 2000 :

- ▶ Favoriser un développement local durable fondé sur le patrimoine naturel et culturel
- ▶ Améliorer la qualité de la visite de Sixt pour le public
- ▶ Assurer une gestion durable et globale préservant le capital patrimonial de Sixt-Fer-à-Cheval

Pour répondre à ces enjeux, les actions doivent concerner la réhabilitation du patrimoine naturel et paysage, l'accueil du public et le développement de l'économie locale.



Opération de restauration du passage du torrent de la Gouille Verte réalisée par le SIVHG

PLANS/ACTIONS/PROJETS	OPERATEURS	ANNEES	ENJEUX	BENEFICES APPORTES
Plan Local d'Urbanisme	Mairie de Sixt	2018	Territoire	Vision stratégique du projet communal cohérent avec le projet Grand Site.
Opérations archéologiques	CD 74	Depuis 2015	Patrimoine	Acquisition de nombreuses connaissances archéologiques, historiques et patrimoniales.
Projets Phénix et Ethnologia	CD 74 Mairie de Sixt	2013 à 2015	Patrimoine	Connaissance et valorisation du patrimoine. Réhabilitation de l'abbaye et de la Maison de la Montagne qui abrite l'office de tourisme.
Cahier de recommandations d'architecture et paysage	Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval	2017	Patrimoine	Ce document offre une synthèse des connaissances en matière d'urbanisme et de construction architecturale. Il constitue un guide structurant pour harmoniser et organiser les constructions et favoriser une réhabilitation du bâti.
Aménagement du Nant des Pères	SM3A	2019	Risques	Les travaux d'aménagement d'une plage de dépôt de matériaux ont été réalisés avec un axe paysager qui ont permis de créer des cônes de vue sur le cirque du Fer à Cheval.
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arve	SM3A	2017	Risques Eau	Ce document cadre constitue une référence stratégique en matière d'aménagement et de gestion du Giffre et de ses affluents, sur les enjeux liés à la ressource en eau, aux risques et à la qualité des milieux naturels.
Plan d'aménagement forestier 2001-2021	Mairie de Sixt ONF	2001	Forêt	Programme de gestion forestière tenant compte des capacités d'exploitation, de protection contre les risques naturels, de préservation des ressources naturelles et de valorisation paysagère. Son renouvellement est prévu en 2022.
Plan pastoral territorial du Haut-Giffre 2013-2017	SEA	2013	Agriculture	L'activité pastorale constitue une richesse économique et culturelle forte, animée par une politique sectorielle dynamique et mise en œuvre par une association foncière pastorale.
Travaux sur les espaces pastoraux	AFP	2000-2020	Agriculture	Gestion pastorale globale du territoire de Sixt et réalisation de différents travaux d'entretien (chemins d'accès, remise en état des prairies, bergeries d'altitude, abreuvoirs, points d'eau...).
Schéma de développement touristique du Grand Massif	GMDS	2013	Tourisme	Ce document stratégique présente les orientations stratégiques du Grand Massif, dont certaines concernent directement le périmètre du Grand Site.
Entretien et création des sentiers de randonnée	SIVHG	-	Tourisme	Entretien régulier des itinéraires de randonnées et aménagement des passerelles et ouvrages sur les torrents.
Déclassement et reclassement de la RNN	Asters	2019	Nature	Validé par décret ministériel du 21 novembre 2019, la révision du périmètre de la réserve naturelle constitue un acte qui vient dénouer 30 ans de conflits sur le périmètre d'origine.
Programme annuel d'actions de la RNN	Asters	Depuis 2000	Nature	Les actions régulières menées par le gestionnaire de la RNN (suivis scientifiques, surveillance, animations pédagogiques, entretien, protection...) participent à la préservation et à la valorisation du Grand Site.
Document d'objectifs Natura 2000 Arve-Giffre	RNF	2000	Nature	Ce document présente les inventaires, les enjeux, les objectifs et les actions envisagées dans les deux sites situés sur la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et constitue une ressource essentielle pour le projet Grand Site, à travers les formulaires de données des sites.
Réhabilitation de la salle des Fêtes	Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval	2015	Habitants	La réhabilitation architecturale et fonctionnelle du bâtiment de la salle des fêtes a permis d'offrir un lieu de qualité pour l'organisation d'événements en intérieur.
Requalification de l'espace public	Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval	2019	Habitants Tourisme	La commune de Sixt-Fer-à-Cheval a poursuivi le travail engagé dans les phases initiales de l'OGS en ouvrant à la requalification des espaces publics sur les quais du Giffre.

### 3 Qu'en est-il de la fréquentation ?

La fréquentation des sites emblématiques du territoire est un sujet complexe qui a fait l'objet de plusieurs analyses depuis l'origine du projet Grand Site.

#### ► L'analyse initiale de 1993

Le 1<sup>er</sup> programme OGS de **1993** avance une estimation de l'ordre de 350 000 visiteurs annuels sur chacun des deux sites emblématiques de la commune, le cirque du Fer à Cheval et la cascade du Rouget. Cette fréquentation de l'ordre de **700 000 visiteurs** est évaluée à partir de comptages routiers effectués par la Direction Départementale de l'Équipement, entre les mois de mai et de septembre 1990, au niveau du Chef-Lieu (sortie vers le cirque du Fer à Cheval et pont devant la mairie). **Cette analyse met en exergue une fréquentation quasiment identique entre les deux sites emblématiques de la commune.**

Une enquête qualitative réalisée aux mois de juillet et d'août 1991 sur un échantillon de 479 touristes interrogés en face à face par des enquêteurs sur les deux sites a permis de définir le profil et le comportement de la clientèle. Plutôt jeune, les visiteurs séjournent pour plus de la moitié dans les environs, connaissent déjà les sites ou en ont eu connaissance par « bouche à oreille ». **Seulement 20% des visiteurs se rendent sur les 2 sites lors du même déplacement et 15% déclarent s'arrêter dans le centre du village, le jugeant peu attractif.**

Cette première analyse met en avant que la saturation des stationnements est atteinte pendant les trois quarts de la saison estivale, générant une pression liée à des pratiques sauvages et anarchiques du stationnement. Partant du constat que cette situation venait impacter fortement le milieu naturel, la qualité paysagère et les conditions de visite, les opérateurs locaux s'entendent pour maîtriser les flux et améliorer les conditions de visites.

La convention de 2000 reprend l'estimation réalisée en 1993 et reste assez vague sur la question de la fréquentation des sites.

#### ► L'étude de déplacement de 2009

Le sujet est néanmoins exploré et actualisé lors de l'étude de déplacement réalisée par le bureau d'étude CITEC en 2009, pour le compte du Conseil Général de la Haute-Savoie.

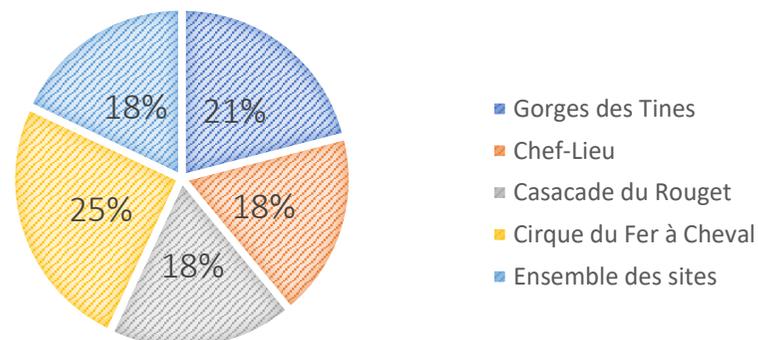
Les données du trafic utilisées dans cette étude sont issues des comptages automatiques réalisés par le Conseil Général sur les accès au cirque du Fer à Cheval et à la cascade du Rouget, du 28 juillet au 31 août 2009, soit au plus fort de la période estivale.

Une enquête en vis-à-vis est par ailleurs réalisée sur 5 sites de stationnement de la commune, le 4 août 2009, entre 9h et 17h.

Les comptages et l'enquête mettent en exergue plusieurs constats :

- **Le nombre de visiteurs est estimé à environ 210 000 sur l'ensemble des sites au mois d'août ;**
- Les visiteurs se rendent directement sur les sites touristiques sans faire de halte au Chef-Lieu ;
- 91% de la clientèle est française ;
- 22% de la clientèle est régionale ;
- Les étrangers sont essentiellement Belges, Néerlandais et Anglais.
- 8% des visiteurs résident à Sixt, 35% à Samoëns et 17% à Morillon.

Répartition des flux dans le périmètre du Grand Site



Etude de déplacement / CITEC 2009

## ► Bilan de la saison 2018 au cirque du Fer à Cheval

Le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval a mené une étude de fréquentation du cirque du Fer à Cheval durant la période estivale de 2018. L'objet de cette opération consistait à produire une analyse visant à mieux connaître les visiteurs du Fer-à-Cheval et le fonctionnement du site.

Ce travail, réalisé essentiellement en interne, entre le 15 juin et le 15 septembre 2018 répondait à des objectifs d'évaluations statistiques de la fréquentation du site, mais également de connaissance des profils, comportements, perceptions et attentes des visiteurs, ainsi que de perception des professionnels. Il s'agissait également de poser les bases de l'évaluation de la démarche Grand Site.

Il a été mené à partir de plusieurs outils et de sources en partie existantes alors que d'autres ont été mises en œuvre spécifiquement pour cette étude :

- Analyse des **flux de véhicules** à partir des comptages routiers réalisés par le Conseil départemental en 2009, 2014, 2016 et 2017 et de comptages ponctuels réalisés sur les parkings et au point de paiement.
- Analyse des **ventes de tickets de stationnement** entre 2010 et 2018.
- Analyse de la **fréquentation des randonneurs** établie à partir de trois éco-compteurs installés en différents points du site en 2018.
- Analyse de 777 questionnaires recueillis lors de l'**enquête visiteurs** mis en œuvre entre le 15 juin et le 23 septembre 2018.
- Analyse de l'écoute des professionnels du site.

S'agissant de la fréquentation, les données des comptages viennent confirmer les relevés précédents avec un débit moyen journalier des véhicules entrant dans la commune en 2016 et 2017 de l'ordre de 2 300 véhicules pour le mois d'août et un pic de 3 000 véhicules mi-août. Le cirque du Fer à Cheval accueille quant à lui environ 800 véhicules par jours avec un pic de 1 300 véhicules (2009 et 2014).

Les comptages ponctuels au point de paiement ont permis d'estimer à 3,2 le nombre de personnes par véhicules, ce qui correspond à l'étude de déplacement réalisée en 2009. **Ces éléments permettent d'estimer à environ 260 000 le nombre de visiteurs de la commune au mois d'août et à 83 000 pour le cirque du Fer à Cheval. Ce qui confirme qu'environ 30% des visiteurs de la commune se rendent au cirque du Fer à Cheval.**

Le suivi de la vente des tickets du parking permet d'établir une répartition de la fréquentation entre les mois de mai et de septembre et d'en déduire la fréquentation globale du site durant ces 5 mois. De la même manière, les données provenant de l'éco-compteur installé sur le sentier qui mène au Fond de la combe depuis le Plan des Lacs permet de mesurer la fréquentation pour la période d'avril à novembre durant laquelle le sentier est accessible.

*Estimation de la fréquentation du cirque du Fer à Cheval, calculée d'après la vente des tickets et le comptage des piétons, à partir de la valeur de fréquentation du mois d'août*

	Nb tickets	Part	Fréquentation	Nb piétons	Part	Fréquentation
AVRIL	-	-	-	7 953	6%	14 842
MAI	2 934	9%	20 000	8 590	6%	14 842
JUIN	5 081	15%	34 000	17 160	13%	32 157
JUILLET	9 730	29%	65 000	30 165	22%	54 420
AOÛT	12 664	37%	83 000	45 552	34%	83 000
SEPTEMBRE	3 590	11%	25 000	13 337	10%	24 736
OCTOBRE	-	-	-	8 284	6%	14 842
NOVEMBRE	-	-	-	2 698	2%	4 947
TOTAL	33 999	100%	227 000	135 758	99%	247 364

Le croisement de ces données permet de considérer une fréquentation du cirque du Fer à Cheval de l'ordre de 227 000 visiteurs durant 5 mois et d'environ 250 000 pour 8 mois. Si l'on ajoute à ce chiffre les 54 000 visiteurs comptabilisés entre les mois de décembre 2018 et de mars 2019 par un compteur mobile au niveau de l'entrée du site en hiver, au pont des Joathons, **il est raisonnable d'estimer que la fréquentation annuelle du site est de l'ordre de 300 000 visiteurs par an.**

Considérant que le site du cirque du Fer à Cheval concerne 30% des visiteurs de la commune, le syndicat mixte estime que **la fréquentation globale de la commune est au moins de 700 000 visiteurs par an.** Ce chiffre confirme finalement l'estimation des fréquentations réalisée en 1993.



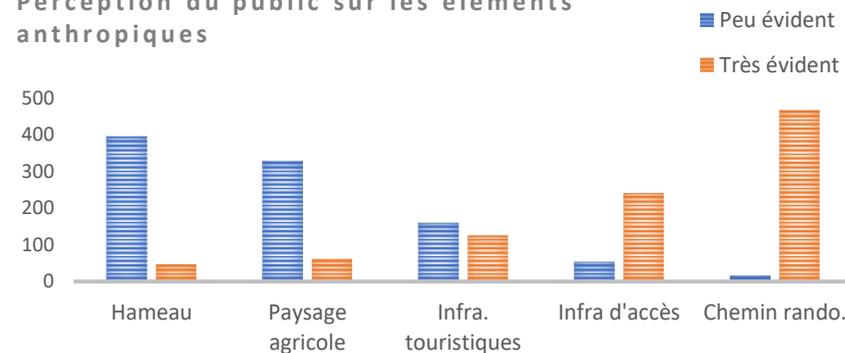
► **Opinions et attentes des visiteurs :**

- Les éléments naturels emblématiques font référence au grand paysage (roches, cascades, torrents, forêts). Certains éléments pourtant majeurs telle que la faune sauvage semblent moins perceptibles pour les visiteurs.
- La présence humaine est surtout perceptible à travers les infrastructures et les chemins de randonnée. L'activité historique liée à l'agropastoralisme n'est que peu perçue par le visiteur.
- Une attente forte de vecteurs pédagogiques et d'activités de pleine nature. Des attentes limitées en transports alternatifs et en services, sauf toilettes.
- Une fréquentation importante perçue par le visiteur sans toutefois atteindre un niveau de sur fréquentation. Pas d'écart de perception entre le mois d'août et l'ensemble de la saison.
- Une acceptation majoritaire du tarif de stationnement.
- Une perception générale très positive du site.

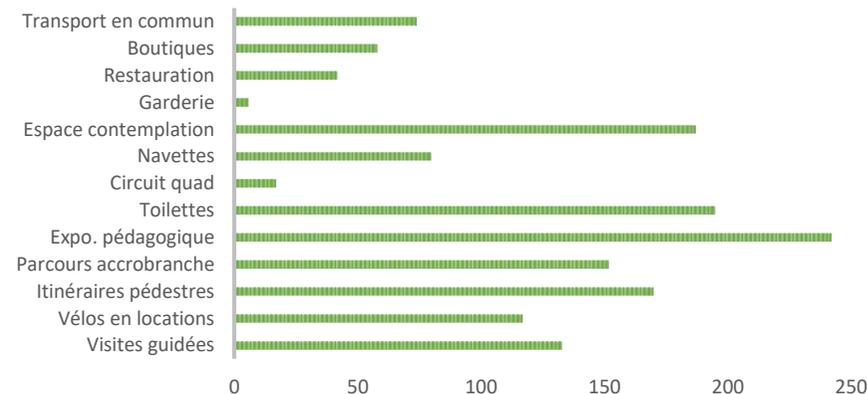


Perception spontanée des visiteurs du cirque du Fer à Cheval

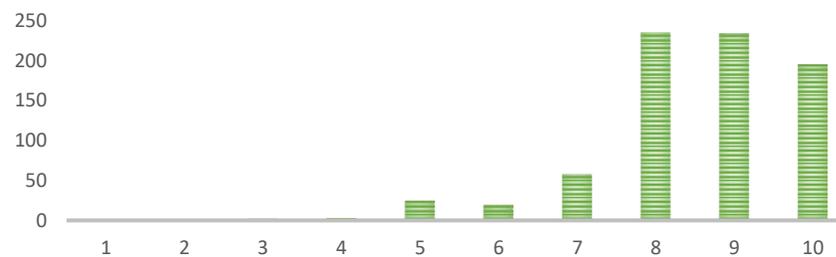
**Perception du public sur les éléments anthropiques**



**Attentes en équipements et services**



**Impression générale**



### ► Typologie des visiteurs :

- 92 % des personnes ayant répondu sont françaises. La Grande-Bretagne, la Belgique et la Suisse semblent constituer les principaux pays émetteurs de visiteurs étrangers.
- 16 % des visiteurs viennent de Haute-Savoie.
- La moitié des répondants effectuent des longs séjours, 30 % des excursions et 20 % des courts séjours.
- Une répartition de CSP qui correspond globalement à la moyenne nationale avec cependant une représentation plus importante de cadres.
- Age moyen : 48 ans
- Femmes : 60 % / Hommes : 40 %



*Lieu d'hébergement des visiteurs du cirque du Fer à Cheval  
! : surreprésentation des hébergements à Sixt-Fer-à-Cheval liée à des retours de questionnaires plus importants à l'OT et au camping du Pelly.*

### ► Ecoute des professionnels du site

- Gestion globale des déchets.
- Incivilités (déchets + chiens).
- Adaptation de la tarification des parkings au temps passé (tarifs dégressifs afin d'éviter les baisses de fréquentation en fin de journée).

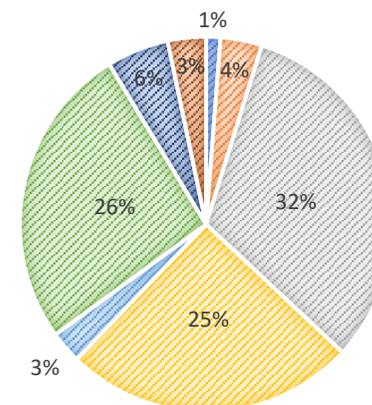
### ► Typologie de séjour

- Excursion
- Court séjour
- Long séjour



### CSP visiteurs

- Agriculteurs
- Artisan, commerçant
- Cadre, profession libérale
- Employé
- Ouvrier
- Retraités
- Etudiants
- Sans activité



- Amélioration de la téléphonie mobile.
- Visibilité des activités et services.
- Accessibilité handicapée.
- Entretien des torrents (lits, passages à gué, passerelles...)

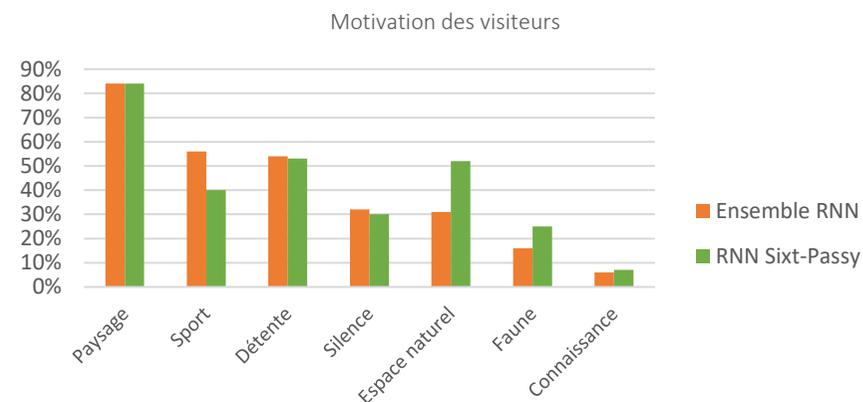
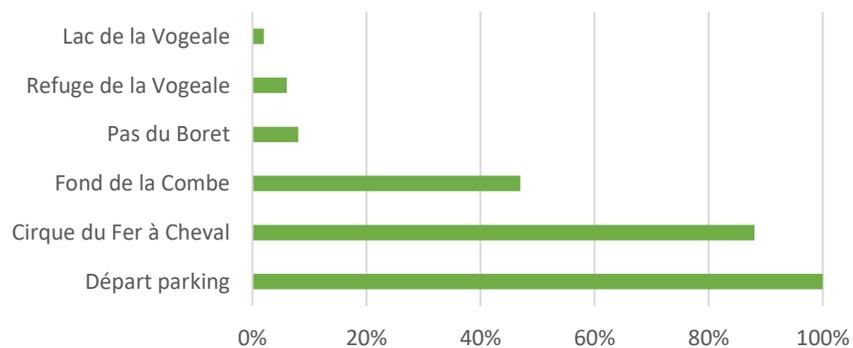
## ➤ La fréquentation de la Réserve Naturelle Nationale de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy

En 2001, le conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie (ASTERS) réalise une enquête de fréquentation approfondie en collaboration avec le syndicat intercommunal Espace Nature Mont Blanc. Ce travail qui s'appuie sur des enquêtes réparties dans les différentes réserves naturelles de montagne du département a pour objectif de mieux connaître le public qui fréquente ces espaces. L'enquête menée entre le 18 juin et le 25 septembre 2001 s'appuie sur plusieurs dispositifs de comptages routiers et piétons, ainsi que sur l'exploitation de 1 736 questionnaires.

Cette étude révèle que le territoire du Haut-Giffre représente 25% de la fréquentation pédestre des réserves naturelles nationales de montagne qui est estimée à 391 500, soit un peu plus que la fréquentation du parc nationale de la Vanoise.

23% des visiteurs des espaces naturels du Haut-Giffre proviennent de Savoie et de Haute-Savoie et seulement 10% viennent d'un autre pays, ce qui correspond à peu près aux données issues des autres études. L'âge moyen des visiteurs est de 44 ans et 38% sont des cadres. Une population plus âgée que la moyenne des visiteurs de la montagne et au pouvoir d'achat élevé. 25% sont des excursionnistes et 70% effectuent un séjour touristique. 41% des visiteurs viennent régulièrement dans les espaces naturels du Haut-Giffre, mais seuls 6% effectuent une nuit en refuge ou bivouac.

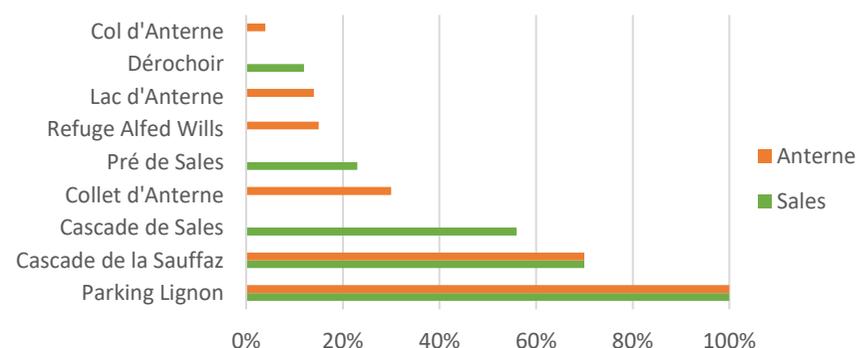
Répartition de la fréquentation dans le site du cirque du Fer à Cheval



L'analyse de la fréquentation des réserves naturelles de montagne, et le focus effectué sur la réserve de Sixt-Passy permettent aux auteurs de considérer que malgré la forte fréquentation de ces espaces, les sites ne subissent pas une pression pouvant être assimilée à des phénomènes de « surfréquentation », en raison de la canalisation des visiteurs sur quelques espaces bien déterminés.

ASTERS poursuit le suivi des fréquentations par des dispositifs de comptage installés dans les secteurs de Sales et Anterne. Ce travail est dorénavant mutualisé avec le suivi des dispositifs installés par le syndicat mixte du Grand Site sur le secteur du cirque du Fer à Cheval.

Répartition de la fréquentation dans les secteurs de Sales et Anterne



## 4 La situation hivernale

Le domaine skiable de Sixt-Fer-à-Cheval fait partie du domaine touristique du « Grand Massif » qui regroupe les communes d'Arâches-les-Carroz, Magland, Morillon, Passy, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval.

Le « Grand Massif » est né durant l'hiver 1982-1983, avec l'aménagement de la Tête des Saix qui fait le lien entre les stations de Morillon, Samoëns et les Carroz, permettant ainsi de relier les stations avec Flaine.

Le domaine skiable, qui culmine à 2 500 m d'altitude et fait face à la chaîne du Mont-Blanc, possède plus de 160 pistes balisées et interconnectées sur un domaine de 40 000 hectares et un dénivelé de 1 800 m. Il représente ainsi l'un des plus grands domaines skiabiles interconnectés des Alpes du Nord avec 5 stations entourées de paysages grandioses et de panoramas exceptionnels aux sommets de la "Tête des Saix" à 2 118 m d'altitude, des "Grands Vans" à 2 204 m et des "Grandes Platières" à 2 480 m avec sa vue remarquable sur le Mont-Blanc.

Par sa situation géographique, le Grand Massif bénéficie d'un excellent enneigement abondant et régulier tout au long de la saison. Cet enneigement naturel de qualité qui fait sa réputation est quasiment garanti sur les pentes exposées au nord qui représentent 80 % du domaine.

L'ambiance du domaine skiable et le confort d'évolution des skieurs caractérisent également le Grand Massif, avec une grande quantité de pistes accessibles et très diversifiées dont la piste des Cascades, piste atypique et incontournable, l'une des plus longues d'Europe, qui déroule son tracé sur 14 km jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval.



Depuis l'automne 2016, le Grand Massif est devenu le premier domaine skiable au monde certifié **Green Globe** pour l'ensemble de ses remontées mécaniques, ses pistes et leurs services associés.

Certification internationale venant couronner les efforts des entreprises de tourisme dans leurs démarches sur le plan social, économique, culturel et environnemental, Green Globe est aujourd'hui le seul référentiel labellisé développement durable et responsabilité sociétale des entreprises existant dans le domaine du tourisme, et commun à tous les acteurs du secteur.

En couvrant des domaines allant du management, du développement durable au soutien des filières locales, en passant par la protection de l'environnement, la certification Green Globe demande aux entreprises un engagement fort sur le long terme (traitement de 300 critères obligatoires et optionnels). Les entreprises doivent justifier d'améliorations notables au cours d'un audit réalisé tous les deux ans, sur site, pour conserver leur certification.

Pour le Grand Massif, les principales actions qui ont permis d'obtenir le label Green Globe et qui illustrent l'engagement de l'entreprise concernent :

- Le pilotage, unique en France, d'un **observatoire environnemental mis en place dès 2008** couvrant un espace de 1 400 hectares, répartis sur 5 communes. Il couvre les champs de la connaissance (paysage, faune, flore, biotopes), du suivi, de préservation et de remise en état.
- La création en 2014 du label « **Origine Grand Massif** » dont la vocation est de soutenir l'économie locale à travers la valorisation de ses savoir-faire.
- La démarche développement durable est l'un des axes managériaux de Grand Massif Domaines Skiabiles orienté vers **une réduction des impacts et la prévention des pollutions** tant dans les activités quotidiennes que dans tous les aménagements du domaine skiable.
- Des **animations pédagogiques** imaginées pour éduquer les vacanciers à l'environnement ont été également mises en place sur le domaine skiable du Grand Massif depuis plusieurs années en collaboration avec le gestionnaire de la réserve naturelle nationale.

## ► Le schéma de développement touristique du Grand Massif, un outil stratégique au service du territoire<sup>19</sup>

En 2013, dans la continuité des démarches entreprises en 1993 et en 2003 par le Syndicat d'Etudes et d'Aménagement du Grand Massif (SIEAGM), les communes de Sixt, Samoëns, Morillon, Araches, Magland et Passy ont décidé d'actualiser le schéma de développement touristique du Grand Massif.

Ce document stratégique a pour ambition de prévoir, à l'échelle du massif, un développement touristique durable, hiver comme été, prenant en compte l'évolution des attentes des clientèles, la nécessaire protection de l'environnement naturel et paysager, une gestion économe des ressources, un territoire attractif et accessible pour les habitants, tout en confortant l'économie locale par une cohérence des projets.

S'appuyant sur un diagnostic multithématique et une analyse de l'évolution de la demande touristique, le schéma directeur met en exergue les limites du modèle reposant sur la péréquation entre la garantie d'un niveau de fréquentation touristique et le maintien d'une forte dynamique immobilière, par ailleurs très impactant pour les territoires.

Le schéma de développement du Grand Massif marque une évolution vers un nouveau modèle de développement touristique qui vise à garantir une fréquentation touristique sur la base d'une diversité de leviers :

- Faciliter l'accessibilité des hébergements
- Donner la priorité à la réhabilitation des hébergements existants
- Diversifier l'offre touristique dans une perspective 4 saisons.
- Mettre en valeur les cœurs de station
- Optimiser le fonctionnement du domaine skiable

S'agissant de la station-village de Sixt-Fer-à-Cheval, qui souffre alors d'un déficit d'animation, malgré l'immense attrait de ses sites naturels drainant un large public, le schéma évoque le confortement du centre du village dans le quartier de la gare, celui-ci offrant des possibilités d'aménagement qui ont fait depuis l'objet d'une OAP lors de la mise en œuvre du PLU. Il s'agit alors de conforter l'habitat, les commerces et les services, à organiser le stationnement, à valoriser les espaces

publics et à faciliter la circulation des piétons, notamment entre les deux rives du Giffre.

Le document stratégique identifie par ailleurs la création d'une liaison entre Sixt-Fer-à-Cheval et Flaine via la combe de Gers. Déjà identifié dans les années 1980, au moment de la création de la piste des Cascades qui permet de rejoindre Sixt depuis Flaine par une piste bleue de 14 km, le projet vise à proposer une liaison ascendante à Flaine depuis Sixt et de valoriser le domaine skiable de Gers et de la combe des Foges.

La sensibilité environnementale du secteur est clairement identifiée et le document souligne « l'importance de mener à bien une étude environnementale très approfondie, afin d'en maîtriser toutes les conséquences vis-à-vis de la faune, de la flore, des paysages et des risques naturels ».

Ce projet, associé à une réorganisation du domaine de Sixt, doit permettre une valorisation touristique hivernale et estivale de la station village de Sixt « en facilitant l'accès au site du lac de Gers en été et en permettant l'utilisation de la piste des Cascades par les VTT ».

Enfin, le schéma de développement touristique ambitionne de « mettre en scène les grands paysages » à travers la valorisation des sites remarquables du Grand Massif : le cirque du Fer-à-Cheval, la cascade du Rouget, le cirque des Fonds, le Lignon, le vallon de Sales, le Désert de Platé. Le schéma considère ainsi que « cet ensemble exceptionnel, inclus dans la Réserve naturelle de Sixt ou le site classé du Désert de Platé, mériterait amplement un classement au patrimoine mondial de l'Unesco, au même titre que Gavarnie-Mont Perdu dans les Pyrénées, ce qui lui conférerait une renommée internationale ».

Il est ainsi proposé que la mise en valeur des sites soit envisagée par des aménagements pensés à la fois pour des pratiques hivernales et estivales, à des fins de mutualisation des espaces de stationnement à partir desquels des transports collectifs permettraient l'accès aux sites préservés des voitures et l'utilisation des remontées mécaniques pour faciliter la découverte des sites (Grandes Platières, Lac de Gers).

<sup>19</sup> D'après : Schéma de Développement Touristique du Grand Massif, IRAP, 2013

## ► La problématique du domaine skiable de Sixt-Fer-à-Cheval

Né en 1969, avec la réalisation de 2 téléskis en rive droite du Giffre des Fonds, le domaine skiable du village est étendu progressivement en altitude et renforcé avec la réalisation de 2 télésièges (l'un en 1973, l'autre en 1981).

Au fil du temps, les faiblesses de ce domaine de ski isolé et limité dans l'espace, ont ravivé de manière récurrente la réflexion sur une liaison directe avec le domaine du « Grand Massif », situé en altitude sur le versant opposé de la vallée.

Au début des années 2000, la réalisation de la piste et du télésiège des Cascades (2001), permet à Sixt-Fer-à-Cheval d'afficher une liaison avec le domaine prestigieux du « Grand Massif ». Mais cette liaison est en sens unique et difficile dans sa partie inférieure. Elle ne permet pas l'accès montant au sommet du « Grand Massif » pour les clientèles en séjour à Sixt-Fer-à-Cheval.

Le domaine de Sixt-Fer-à-Cheval proposait alors 32 kms de pistes (2 pistes vertes, 3 pistes bleues, 4 pistes rouges et 1 piste noire) à des altitudes variant de 800 à 1600 m. Il comptait 2 télésièges, 4 téléskis et un réseau de canons à neige. Cet ensemble constituait pendant sa période de fonctionnement un domaine attractif, accueillant et accessible pour une clientèle familiale, idéal pour les enfants et les débutants.

Isolée, limitée par des contraintes naturelles et desservie par 2 appareils de 30 ans et 40 ans, la partie haute du domaine historique de Sixt-Fer-à-Cheval fait l'objet depuis quelques années d'un projet de rationalisation dont la faisabilité est tributaire du développement d'une offre d'hébergement touristique.

Pour autant, l'importance des besoins de financement et de développement de clientèles nécessaires pour monter ce projet, et sa faible plus-value commerciale pour la station, ont interrogé et réactivé le projet alternatif de liaison Sixt / Flaine par la combe de Gers, mieux à même de renforcer significativement le positionnement de la station, et de motiver les investisseurs et les clientèles.

A l'issue du contrat d'exploitation par Grand Massif Domaine Skiable des deux télésièges en 2018, il a été décidé de ne pas remettre en fonction ces appareils qui ne présentaient pas de rentabilité suffisante et par ailleurs situés sur un versant qui ne favorise pas le maintien d'un couvert neigeux suffisant. Le domaine de Sixt-

Fer-à-Cheval se réduit aujourd'hui à un espace débutant composé de 4 téléskis et à la piste des Cascades en provenance de Flaine.

Le décrochage de l'activité touristique hivernale de Sixt-Fer-à-Cheval est un constat partagé par les acteurs économiques locaux, comme par les habitants. Les facteurs en cause relèvent autant de la grande faiblesse de la structure commerciale et de services offerts, que d'un domaine skiable actuel inadapté, mais aussi d'une capacité d'accueil qui s'étiolle.

Alors que la commune bénéficie d'atouts forts (fréquentation estivale, lien avec le domaine skiable du Grand Massif, multi saisonnalité) et qu'elle s'est inscrite de longue date dans une logique de protection et de valorisation de l'environnement, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval souhaite redynamiser son tissu économique par la mise en place d'une véritable stratégie touristique raisonnée et durable, dans le respect de ses valeurs.

Cette stratégie passe par une réflexion qui imbrique les enjeux à l'échelle territoriale et qui dépasse les approches binaires d'une double saisonnalité été/hiver. C'est ainsi que le projet d'aménager un accès direct au domaine skiable du Grand Massif constitue pour la commune un enjeu prioritaire de maintien de l'activité ski, inscrite dans une logique globale et adaptée de valorisation du territoire, compatible avec les principes du projet Grand Site de France.

Les objectifs d'une telle ambition passent par la mise en œuvre d'actions conjointes sur les leviers suivants :

- **La restructuration du domaine skiable**, conformément au schéma directeur de développement du Grand Massif, qui prévoit la réalisation de la liaison Sixt/Flaine, la restructuration du domaine d'apprentissage et du secteur de départ et la requalification paysagère et agricole du secteur historique des Vagnys qui sera désarmé.
- **La mobilisation et la dynamisation du parc d'hébergements diffus** par des actions incitatives auprès des propriétaires.
- **L'encadrement et la maîtrise d'une nouvelle offre de lits touristiques**, de type hôtelier, respectant l'identité traditionnelle et patrimoniale du village. Cette offre s'inscrit dans l'économie générale de la remise à niveau du territoire de Sixt-Fer-à-Cheval et doit permettre à la commune de préserver et conforter l'offre d'accueil et d'hébergement, assurant ainsi à la commune une source d'équilibre commercial durant toutes les saisons.

Cette stratégie a été formalisée à travers une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) dans le cadre du PLU, qui prévoit une réalisation en plusieurs phases afin de garantir une urbanisation en continuité de l'existant, avec de petites opérations de type hôtelières, successives et adaptées à l'économie du marché.

Le projet propose ainsi la création d'une nouvelle offre d'hébergements touristiques intégrés au hameau de Salvagny, respectant l'image et les objectifs de la commune, tant en termes de greffe urbaine que d'inscription paysagère et de prestations offertes.

C'est dans cette perspective que les communes de Sixt-Fer-à-Cheval et de Samoëns ont déposé une demande d'unité touristique nouvelle (UTN) qui a fait l'objet d'une autorisation par le préfet coordonnateur du massif des Alpes, par arrêté du 20 juillet 2017. Annulée le 31 décembre 2019 par décision du tribunal administratif de Grenoble, à la demande de l'union régionale FRAPNA, le projet est

actuellement suspendu à de nouvelles perspectives de liaison avec le domaine skiable, selon des modalités qui restent à définir.

En tout état de cause, partant des observations du juge administratif, la mairie de Sixt-Fer-à-Cheval envisage le projet sous un nouvel angle, afin de pouvoir identifier le scénario le moins impactant et le plus viable, en concertation étroite avec l'ensemble des opérateurs, dans une vision à long terme de l'avenir du territoire.

L'étude paysagère actuellement menée par la DREAL sur la combe de Gers présente de ce fait une opportunité de médiation de cet espace de transition entre deux paradigmes que l'on pourrait considérer comme diamétralement opposés mais dont les ambitions pourraient converger autour d'objectifs partagés.

La médiation et le dialogue, qui se portent spatialement sur les combes de Gers et des Foges, seront portée à l'échelle des acteurs par le syndicat mixte du Grand Site, dans le cadre de ses missions de coordination des projets structurants du territoire.



*Le 1<sup>er</sup> télésiège de Sixt est mis en place en 1969 et offre une utilisation estivale*



*Dans les années 1990, le domaine de Sixt propose 7 appareils et une douzaine de pistes*

## 5 Conjoncture et attentes clientèles

Les études menées dans la perspective du projet d'UTN présentent une analyse des attentes clientèles vis-à-vis des destinations de montagne et la manière dont le territoire peut se positionner<sup>20</sup>.

Si les nombreuses études relatives aux clientèles de montagne mettent en exergue l'attractivité hivernale et estivale de la montagne, elles témoignent également de la situation très concurrentielle du secteur.

Les facteurs d'attractivités s'appuient sur 3 tendances de société majeures avec lesquelles la destination montagne est en phase :

1. **Le besoin d'autonomie et de fluidité dans la manière de consommer**
2. **Le besoin de sens, notamment en matière d'environnement**
3. **La recherche d'expériences conjuguant plaisir, émotion et sensation.**

La position de la France est particulière, avec une dualité assez forte entre hiver et été. En hiver, elle maintient au mieux sa position de leadership en flux, mais elle est concurrencée par d'autres destinations européennes présentant des taux d'attraction supérieure. L'été, on assiste à une forte érosion de la fréquentation, la montagne ayant perdu 10 % de sa fréquentation en 10 ans.

Si le marché français pèse toujours entre 75 et 80 % des flux, voire plus dans certains massifs, le marché international est stratégique en valeur. Les logiques conjoncturelles et les clientèles étrangères masquent un recul du taux de départ aux sports d'hiver des français par rapport aux années 80.

### ► Les attentes clients en été

Contempler de beaux paysages et être au plus près de la nature, c'est ce qu'avancent, pour motiver leur séjour en montagne, 79% des Français interrogés par l'Insee pour Atout France<sup>21</sup>. En deuxième et troisième positions viennent l'oxygénation et la remise en forme. Sur l'ensemble de l'année, 28% des français fréquentent la montagne française et génèrent 11 milliards de dépenses. Les

<sup>20</sup> Dossier UTN de Sixt-Fer-à-Cheval et de Samoëns, volet n°1 – Etat des lieux, diagnostic et orientations, février 2017.

quatre mois estivaux, de juin à septembre, représentent 51% des nuitées (sur un total de 205 millions) et 45% des dépenses.

Les attentes clients pour la montagne l'été s'articulent autour de plusieurs tendances issues d'une modification structurelle des valeurs et des comportements des clients.

- **Une destination touristique globale** : la commune de Sixt-Fer-à-Cheval possède un patrimoine naturel et paysager exceptionnel qui peut participer à la valorisation d'une destination touristique complète, susceptible de satisfaire un besoin croissant de séjours individualisés, consommés à la carte.
- **Un sentiment de bien-être** : Tendence sociétale croissante et d'ores et déjà exploitée par le territoire, la sphère du bien-être doit continuer à être investie, pas uniquement dans une logique d'offre structurée et marchande mais dans une perspective de valorisation globale et spécifique du territoire.
- **Une offre structurée et optimale** : Afin d'éviter le cercle vicieux d'une offre qui attend la demande et d'une demande qui ne peut trouver satisfaction face à des offres disparates, le territoire de Sixt-Fer-à-Cheval propose aux acteurs, à travers le projet Grand Site, de mobiliser leur capacité à s'organiser dans le but de structurer une offre de qualité, cohérente avec les spécificités et atouts du territoire, en adéquation avec les attentes de la société.

### ► Les attentes clients en hiver

Les attentes clients pour la montagne l'hiver demeurent plus tangibles avec :

- **Une offre adaptée** : Si les sports de glisse constituent le premier vecteur d'attractivité de la montagne en hiver, l'analyse des clientèles témoigne de la diversité des manières de consommer en fonction de l'expérience de la pratique, de l'âge, ou des catégories sociales. L'enjeu pour Sixt-Fer-à-Cheval est d'adapter les activités à sa clientèle familiale traditionnelle et de renouveler le vivier de skieurs.
- **Une offre montagne globale** : Loin de privilégier une diversification pour pallier les hivers sans neige, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval est en mesure

<sup>21</sup> L'été pèse autant que l'hiver pour le tourisme en montagne, par Gabrielle Serraz, Les Echos, 10 juin 2017.

de proposer un concept montagne plutôt qu'un concept ski isolé, pour inscrire la glisse dans une expérience plus large.

- **Une offre de glisse viable** : Les conséquences du changement climatique sont largement perceptibles à Sixt-Fer-à-Cheval qui, tout comme l'ensemble des stations, a déployé d'importants efforts pour fiabiliser son domaine skiable. De par sa faible altitude, le produit ski de Sixt-Fer-à-Cheval est directement soumis à cette évolution. La viabilité de son avenir passe par la mise en œuvre d'une liaison directe avec le Grand Massif où l'enneigement est abondant.

L'étude clientèle réalisée par Savoie Mont Blanc Tourisme<sup>22</sup> au cours de l'hiver 2018/2019 conclut ainsi que « Savoie Mont Blanc constitue une destination ski premium qui doit conquérir et fidéliser en s'appuyant sur le qualitatif et en répondant aux attentes clients :

- **Une montagne respectueuse de la nature**
- **Une offre autour du bien-être**
- **Un territoire en circuit court orienté sur l'accueil et la découverte** ».

## ► Des systèmes de valeurs opposés

Dans son rapport sur la montagne en été<sup>23</sup>, Rhône-Alpes-Tourisme compare les systèmes de valeurs de la montagne en hiver et en été et met en exergue leurs contradictions.

Le système de **valeurs de la montagne l'été est celui de la montagne traditionnelle**. Ces valeurs sont liées à l'effort, au temps, à la solidarité, à l'observation, à la communauté, au dépassement, aux racines...

Les pratiques de la montagne contemporaine de l'hiver se sont construites sur les **valeurs plus "modernes" de la société de consommation et du progrès technique** : la facilité, la rapidité, l'individualisme, le produit standardisé, voire le paraître, le superficiel, la mode...

Autrefois les activités principales des montagnards avaient lieu en été. L'hiver était une période de repos forcé. **Le fait d'avoir privilégié pour l'hiver la descente plutôt**

**que l'ascension a contribué à générer un système de valeurs opposé à celui de la montagne traditionnelle de l'été.**

Ce sont en réalité les pratiques de la montagne l'été qui assurent aujourd'hui la continuité des valeurs de la montagne traditionnelle et transmettent "l'âme de la montagne". Aussi, vouloir appliquer les "valeurs" attachées aux pratiques touristiques de la montagne l'hiver, au développement touristique de la montagne l'été est à l'évidence, une erreur stratégique.

De par sa richesse patrimoniale et son développement hivernal maîtrisé, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval constitue **un territoire spécifique qui est en mesure de proposer une voie originale conciliant des valeurs traditionnelles et modernes de la montagne.**

## ► Concilier les valeurs pour satisfaire les clients

Dans cette perspective d'identifier un modèle susceptible de pouvoir concilier ces valeurs, le projet territorial doit être en mesure de répondre à des attentes communes des clients pour la montagne, quelle que soit la saison.

- **Une offre socialement et environnementalement responsable** : Répondant à des facteurs sociologiques, institutionnels et réglementaires, le tourisme durable et responsable se développe dans une logique internationale concurrentielle. La prégnance de cette tendance impose de se positionner, sur des projets solides et crédibles. La démarche Grand Site de France constitue en la matière un outil structurant et porteur.
- **Une invitation à vivre une expérience** : La montagne peut proposer un savant mélange entre les valeurs quelquefois exacerbées et consuméristes de l'hiver et le renouvellement des valeurs traditionnelles issues de l'été. Sixt-Fer-à-Cheval, de par ses atouts naturels, sa dimension humaine, la diversité des pratiques possibles, est en capacité de proposer des vacances à la montagne, non pas comme la consommation d'une succession de produits, mais comme une expérience à vivre, un projet personnel.

<sup>22</sup> La clientèle française l'hiver en Savoie Mont Blanc : profils, comportements et satisfaction, CoManaging et G2A Consulting pour Savoie Mont Blanc Tourisme, 2019

<sup>23</sup> Montagne Été, des clés pour réenchanter la destination auprès des clientèles potentielles, les carnets de la MITRA n°8, Rhône-Alpes-Tourisme, janvier 2010.

La commune de Sixt-Fer-à-Cheval possède une identité forte produite par son caractère isolé, à proximité des infrastructures de transport, ses sites emblématiques, son patrimoine naturel et culturel exceptionnel. A l'heure de la montée en puissance des stations villages et de la recherche d'authenticité, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval correspond à un marché du tourisme de montagne devenu mature.

Des positionnements complémentaires peuvent par ailleurs être identifiés en fonction des saisons :

- En été, un positionnement « nature », « contemplatif » et « culturel », assorti d'un positionnement « dynamique » qui s'appuie sur des « spots » renommés (randonnée, eaux vives, escalade, via ferrata...).
- En hiver, une station village offrant un cadre unique, reliée partiellement au domaine skiable du Grand Massif.

Cet ensemble répond aux attentes actuelles d'un marché dit mature, dont les clientèles sont diverses et très sollicitées, exprimant un besoin d'autonomie et de commodité dans la manière de consommer, une recherche de sens notamment en matière d'environnement, d'expérience conjuguant plaisir, émotion et sensation.

Du fait de ses ressources variées et de ses caractéristiques uniques, Sixt-Fer-à-Cheval est potentiellement en parfaite adéquation avec les évolutions de la clientèle.

La valorisation de ce potentiel passe par :

- la poursuite de démarches garantes d'un équilibre entre les saisons, entre la préservation du cadre environnemental et les activités touristiques,
- un travail sur l'offre autour du bien-être, en relation avec les capacités d'hébergement et l'optimisation de l'offre ski, ainsi qu'avec la commodité des déplacements.



### III. Ambitions et perspectives

#### 1 Actualisation des objectifs

La création en 2013 du syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval marque une étape décisive dans l'évolution du portage du projet. Jusqu'alors piloté par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, le projet Grand Site fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Cette implication permet d'envisager le projet différemment, à une échelle plus large, comme un véritable projet de territoire pour le Haut-Giffre et la Haute-Savoie.

Le recrutement en 2018 d'un chargé de mission dédié à l'OGS marque une nouvelle étape vers la concrétisation de l'opération et sa reconnaissance par la labellisation Grand Site de France.

Bien que le projet Grand Site ait déjà produit une importante quantité de matières et de réflexions, il a besoin d'être réactivé sur la base d'une approche plus globale, intégrant les différentes composantes du territoire. La démarche se veut aujourd'hui plus ambitieuse, dans le sens où elle doit prendre en compte des enjeux plus nombreux, associer tous les acteurs intéressés et mobiliser les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Face aux besoins sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux, les alliances entre acteurs du territoire s'imposent progressivement comme une clé de voûte de l'émergence de solutions innovantes et pertinentes, chaque acteur détenant une partie des leviers qui permettent de répondre aux défis collectifs.

La co-construction s'impose aujourd'hui comme un modèle adapté au projet Grand Site, s'inventant pas à pas, au fur et à mesure de son avancement. Mise en œuvre sous la forme de dialogue territorial ou d'expérimentation collective, la co-production permet de mobiliser des acteurs locaux autour d'une conscience partagée du territoire et d'apporter la contribution qui leur correspond pour répondre à des enjeux partagés et à une problématique globale.

#### ► Les objectifs initiaux

Les documents cadres qui ont structuré les différentes étapes du projet s'appuient à chaque fois sur une série de trois objectifs généraux :

PROGRAMME OGS DE 1993	THEMATIQUE MAJEURE
Mise en valeur et gestion des sites	Qualité de l'accueil
Meilleure répartition des flux touristiques sur la commune et sur l'année	Répartition des flux
Développement touristique maîtrisé, générateur de revenus	Développement
CONVENTION OGS DE 2000	THEMATIQUE MAJEURE
Favoriser le développement local durable	Développement
Assurer une visite de qualité de Sixt-Fer-à-Cheval pour le public	Qualité de l'accueil
Assurer une gestion durable et globale de ce capital patrimonial	Gestion des sites
PROGRAMME OGS DE 2012	THEMATIQUE MAJEURE
Préserver, restaurer et protéger les richesses et caractéristiques paysagères et naturelles des sites pour lesquelles ils ont été classés.	Protection
Instaurer un dispositif d'accueil et de visite de qualité sur l'ensemble des sites	Qualité de l'accueil
Favoriser le développement économique et social du territoire	Développement

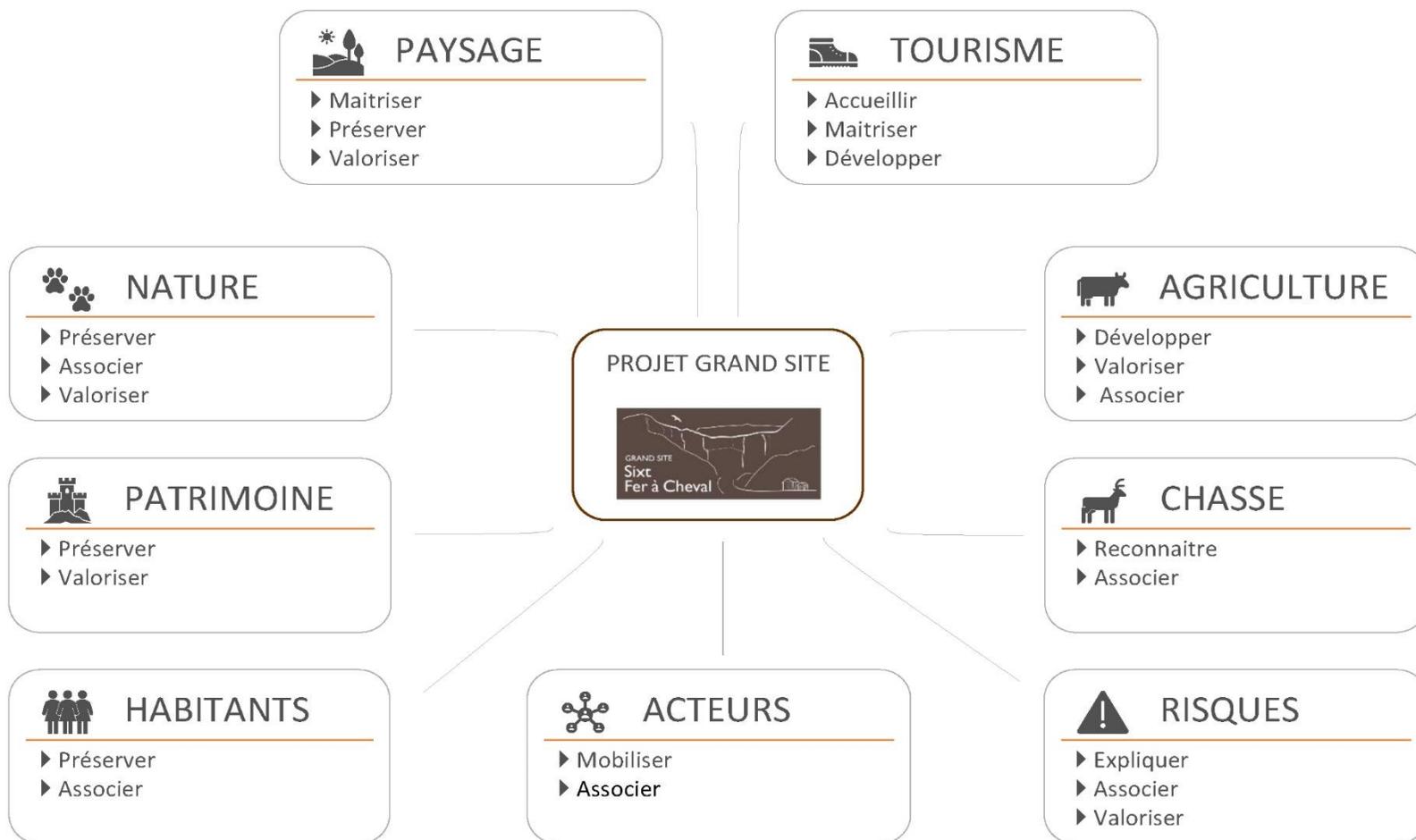
Cette présentation des objectifs met en exergue les thématiques majeures concernées par le projet.

La **qualité de l'accueil** et le **développement** économique, touristique et social sont des notions prédominantes et constantes aux trois phases du projet.

Par contre, le troisième objectif fluctue en fonction des périodes. Il est consacré à la **répartition des flux** en 1993, se concentre sur la **gestion des sites** en 2000 et met en avant la **protection** des richesses patrimoniales en 2012.

► Définir les objectifs selon la diversité des valeurs et des enjeux

La première partie du présent document s'attache à identifier les valeurs intrinsèques au territoire et les enjeux spécifiques qui nécessitent d'être pris en compte dans la démarche Grand Site. Il apparaît pertinent de s'appuyer sur ces enjeux afin d'actualiser les objectifs du projet.



## ► Les objectifs actualisés

Considérant la diversité des enjeux territoriaux et l'orientation du projet vers une démarche plus globale, les objectifs généraux sont révisés.

- ▶ **PRESERVER ET VALORISER LES ATOUTS PATRIMONIAUX EXCEPTIONNELS DE SIXT-FER-A-CHEVAL.**
  - ▶ Qualités, valeurs et dynamiques paysagères.
  - ▶ Richesse écologique exceptionnelle.
  - ▶ Caractéristiques patrimoniales et culturelles spécifiques.
  - ▶ Qualités productives du territoire.
- ▶ **STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE DE QUALITE, ATTRACTIVE TOUTE L'ANNEE, FACTEUR D'UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE.**
  - ▶ Modèle de développement ambitieux, dynamique et adapté.
  - ▶ Accueil optimum des visiteurs.
  - ▶ Gestion et répartition des flux.
  - ▶ Valorisation des productions et savoir-faire locaux.
- ▶ **ETABLIR DES MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE COLLABORATION QUI FAVORISENT UNE VISION PARTAGEE DU PROJET.**
  - ▶ Appropriation des mesures de protections des patrimoines.
  - ▶ Volet paysager de la gestion sylvopastorale.
  - ▶ Reconnaissance du rôle vertueux de la chasse pour le territoire.
  - ▶ Promotion de la culture du risque naturel.
  - ▶ Mobilisation des acteurs et opérateurs locaux.
- ▶ **DEPLOYER DES PROCESSUS DE CONCERTATION AU BENEFICE DE LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS.**
  - ▶ Adéquation du projet avec des valeurs reconnues par les habitants du territoire.
  - ▶ Maitrise de l'urbanisation et des facteurs de dégradation du paysage.
  - ▶ Valorisation des espaces de vie.
  - ▶ Intervenir dans la perspective de la transition écologique.

## ► Orientations stratégiques

- ▶ Identifier la valeur patrimoniale partagée du Grand Site et l'esprit du lieu.
- ▶ Favoriser une vision transversale des stratégies de développement, d'aménagement et de gestion pour apporter une cohérence maximale entre les opérations et un résultat plus efficient.
- ▶ Dépasser le clivage entre protection et commercialisation touristique en envisageant une vision partagée d'un tourisme en phase avec l'esprit du lieu.
- ▶ Intégrer un volet marketing à la réflexion afin de définir un positionnement stratégique, une marque territoriale, dans la perspective de développer une offre de produits et services spécifiques.
- ▶ Orienter la stratégie d'aménagement de l'espace public sur la base de l'identité territoriale pour offrir aux habitants et aux visiteurs une atmosphère accueillante et caractéristique du village.
- ▶ Anticiper les modalités de gestion pour favoriser une maîtrise des coûts et un moindre impact environnemental.
- ▶ Renforcer les démarches de concertation avec tous les acteurs impliqués dans la gestion du territoire pour établir une vision partagée du projet de territoire.
- ▶ Positionner l'habitant au cœur de la démarche afin de favoriser l'appropriation, et au-delà, initier une démarche de construction collective du projet.
- ▶ Structurer une stratégie de communication progressive et adaptée qui accompagne l'opération et la promotion du territoire.

## 2 Gouvernance

### ► Une structure dédiée :

#### Le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval

La perspective de créer une structure de gestion capable de porter et d'animer le projet Grand Site est déjà actée dans la convention de 2001. La constitution d'un syndicat mixte doit alors permettre de favoriser l'association partenariale entre acteurs publics et privés, de stimuler l'efficacité du processus de décision, d'assurer la fiabilité de la gestion dans la durée et le maintien de la cohérence de l'opération tout au long de sa réalisation.

Le projet est mis en œuvre en 2012 lors de la relance de l'OGS. Un courrier du Maire de Sixt-Fer-à-Cheval au Président du Conseil Général de la Haute-Savoie témoigne de la volonté de structurer une démarche ambitieuse à travers la constitution du syndicat mixte.

Le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval est créé par arrêté préfectoral du 4 octobre 2013 pour une durée de 3 ans à la demande de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Ses trois premières années de fonctionnement ne génèrent cependant pas de production particulière. Il est prorogé par arrêté préfectoral du 18 novembre 2016 pour une durée déterminée de 6 ans.

**Il a pour objet d'assurer la gestion, l'animation, la coordination et la valorisation du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval à travers un programme d'actions permettant de répondre aux objectifs des Grands Sites :**

- **Préserver et restaurer les sites naturels et culturels.**
- **Mettre en place un dispositif d'accueil et de visite de qualité pour le public.**
- **Favoriser le développement socio-économique.**

A ce titre, il doit notamment assurer l'élaboration du programme et du plan de financement de l'OGS après concertation avec les différents acteurs du territoire ; le pilotage de l'OGS et la coordination des interventions ; le suivi et l'animation de l'OGS, ainsi que la mise en œuvre des interventions prévues dans les statuts (études, communication, maîtrise d'ouvrage déléguée...).

La structure est financée par une contribution égale des deux collectivités membres. Le plafond global des contributions d'un montant de 100 000 € constitue toutefois un frein au déploiement du projet. Une révision statutaire est à l'étude afin de permettre d'augmenter les ressources du syndicat mixte.

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de trois délégués de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et de trois délégués du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

**Délégués représentant la commune de Sixt-Fer-à-Cheval :**

- Stéphane BOUVET (Maire de Sixt-Fer-à-Cheval ; Président)
- Valérie MONET (Conseillère municipale)
- Georges POPPE (Conseiller municipal, adjoint au maire)

**Délégués représentant le Conseil départemental de Haute-Savoie :**

- Marie-Antoinette METRAL (Conseillère départementale ; Vice-présidente)
- Joël BAUD-GRASSET (Conseiller départemental)
- Guy CHAVANNE (Conseiller départemental)

La convention de 2001 reposait sur un partenariat plus large qui associait entre autres le Conseil régional. Une réflexion a été engagée pour étudier les modalités d'un nouvel élargissement de la gouvernance, que ce soit vers les collectivités voisines ou les acteurs institutionnels ayant un intérêt à s'associer au projet.

L'atelier InterSites de 2010 recommandait que le syndicat mixte devienne « le pivot de l'animation de l'ensemble du territoire communal, en lien avec la Réserve Naturelle, l'OT, la station, les associations de guides, des amis de la réserve, chasseurs, agriculteurs... ».

C'est dans cette perspective que le syndicat mixte a engagé une réflexion afin d'envisager son évolution à l'issue de son échéance, en novembre 2022.

## ► Les missions du syndicat mixte

Dédié à l'animation de la démarche Grand Site de France, le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval déploie ses ressources humaines et financières au service de son objet. Il engage pour cela une diversité de missions dont les effets ont des incidences à court et long terme. Cette double finalité est essentielle afin que le projet de territoire puisse bénéficier d'une visibilité et d'un ancrage local.

### Gestion administrative de la structure

Un syndicat mixte est une collectivité territoriale à part entière soumis aux mêmes règles de gestion et de gouvernance que toute autre collectivité. Sa gestion administrative et financière nécessite un suivi rigoureux qui accapare une part importante de ses ressources humaines.

### Communication

Le syndicat mixte déploie sa stratégie de communication au service du projet et non pas de la destination. Il a publié depuis 2018 une série de publications qui accompagnent la démarche et son animation.

### Animation de la concertation

Axe prioritaire de la démarche, la concertation est mise en œuvre à travers différents outils en fonction des publics et des thématiques. Elle s'opère avec les acteurs locaux, les professionnels économiques et les habitants.

### Définition du projet territorial

La formalisation du projet occupe une importante partie des ressources du syndicat mixte qui mobilise l'ingénierie nécessaire à la production des documents stratégiques et de la vision territoriale.

### Suivi de la gestion des sites

S'il est indispensable, le travail à long terme ne peut pas être efficient sans une implication de la structure dans la gestion des sites au quotidien, afin d'identifier l'ensemble des problématiques, de bénéficier d'une connaissance fine de leur fonctionnement et de participer activement à la résolution des problèmes.

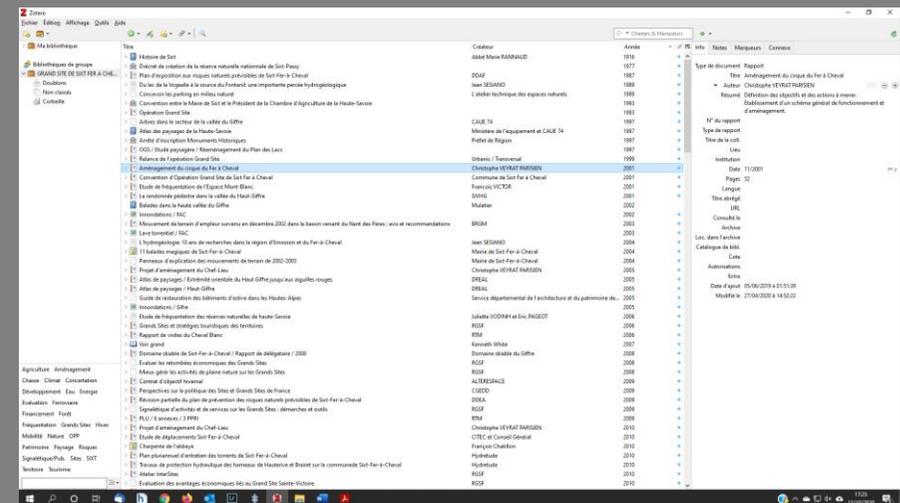
## Assistance à maîtrise d'ouvrage

Identifiée comme une structure pivot qui doit accompagner la cohérence territoriale, le syndicat mixte arrive en appui des opérateurs le plus en amont possible des projets afin de les aider à formaliser les commandes, à sélectionner les entreprises et à s'assurer que la concrétisation respecte la philosophie générale de la vision stratégique.

## Participation à la vie du réseau

Considérant le bénéfice apporté par la valorisation des expériences externes et l'intérêt de participer à ces échanges, le syndicat mixte s'implique dans un certain nombre de réseaux nationaux et locaux (RGSF, Empreintes, Cap Rural...).

*Un outil bibliographique au service du projet*



The screenshot displays the Zotero desktop application interface. The main window shows a list of bibliographic entries with columns for 'Titre', 'Créateur', and 'Année'. The entries include various reports, studies, and documents related to the Grand Site de France project, such as 'Rapport d'étude de faisabilité', 'Plan d'implémentation', and 'Évaluation des impacts'. The interface also shows a sidebar with a tree view of the library structure and a right-hand pane with document details.

Constituée à partir de la plateforme en ligne Zotero, la base documentaire propose aux acteurs et aux bureaux d'études de consulter l'ensemble des ressources numérisées qui concernent le territoire.

## ► Le processus de gouvernance du projet

La diversité des enjeux pris en compte par la démarche Grand Site induit l'implication de nombreux acteurs intervenant dans des domaines très variés. **Chacun d'entre eux détient son propre niveau d'expertise, souvent très pointu, mais rarement en interaction avec l'ensemble des dynamiques à l'œuvre dans le territoire.**

Le processus de gouvernance vise à associer largement les acteurs du territoire en précisant leur rôle dans le portage de la démarche Grand Site. Ce processus pose les grandes lignes constitutives d'une future convention cadre entre les structures engagées dans le Grand site, celle-ci sera concrétisée à l'issue de la définition du programme d'actions.

### **LE COMITE SYNDICAL : L'INSTANCE DECISIONNELLE**

Composé de trois délégués issus de chacune des collectivités adhérentes, le comité syndical fixe les orientations globales du projet, délibère sur son contenu (notamment les enjeux, les actions qui en découlent et leur priorisation) et mobilise les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Le rôle du syndicat mixte n'est cependant pas de porter les projets du territoire en tant que maître d'ouvrage ou d'en assurer la mise en œuvre. Le syndicat mixte n'a pas vocation à centraliser les investissements relatifs à l'OGS. Le territoire est doté d'un grand nombre d'acteurs compétents, qui resteront pilotes et maîtres d'ouvrage des opérations dont ils ont la charge.

Il sera dans tous les cas un acteur à associer, pourra apporter un appui technique en fonction de ses domaines de compétence, voire conduire l'action (maîtrise d'ouvrage) ou en assurer sa coordination d'ensemble par délégation ou conventionnement.

### **LE COMITE DE PILOTAGE (COPIL) : L'INSTANCE DE PILOTAGE :**

Le comité de pilotage, co-présidé par le Préfet de la Haute-Savoie et le Président du Syndicat mixte du Grand Site, assure un rôle de concertation, de coordination et de suivi de l'OGS. Il n'est pas à proprement parler une instance décisionnelle, il participe néanmoins activement à l'élaboration stratégique du projet.

La constitution du COPIL a été établie par le comité syndical, en étroite relation avec les services de l'Etat, garants du label Grand Site de France et de l'intégrité des sites classés. Il est composé des administrations d'Etat (Préfecture, DREAL, DRAC, DDT), des collectivités locales (Conseil départemental, Conseil régional, Communes, Communauté de communes), du député de la 6<sup>ème</sup> circonscription, des sénateurs de la Haute-Savoie et de certains acteurs sélectionnés pour leur implication parmi les catégories d'enjeux du territoire.

Il se réunit autant que de besoin, au minimum une fois par an. Il peut, s'il l'estime nécessaire, convoquer des experts, proposer des réunions en configuration élargie et mettre en place des groupes de travail.

Le comité de pilotage est invité à débattre, avec l'instance décisionnelle, des orientations globales du projet, de son contenu (notamment les enjeux, les actions qui en découlent et leur priorisation) et des moyens mobilisés pour sa mise en œuvre. Il peut être amené à intervenir dans les arbitrages stratégiques ou encore sur la maîtrise de la communication afférente au projet, ainsi que sur son financement.

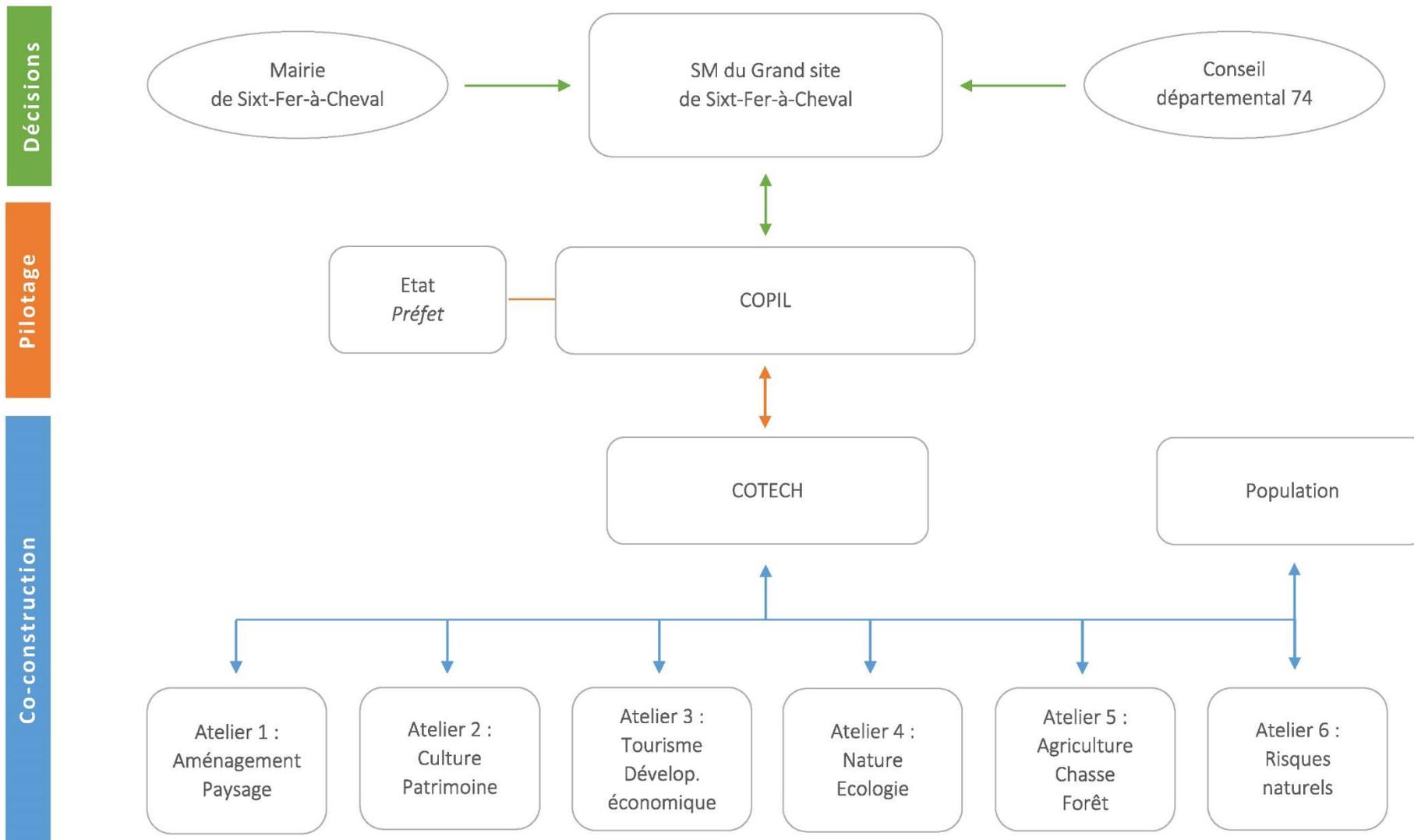
### **LE COMITE TECHNIQUE (COTECH) : L'INSTANCE OPERATIONNELLE**

Le comité technique regroupe l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques représentatifs du territoire, ainsi que la population. Il est piloté par le Président du Syndicat mixte du Grand Site.

Le COTECH a pour vocation d'impliquer les acteurs et la population dans la démarche, de les faire participer activement, de collecter leurs idées et leurs attentes, mais également de les tenir informés régulièrement des avancées du Grand Site.

Il est mis en place au moment de la phase d'étude, d'écoute et d'analyse et s'organise sous la forme d'ateliers participatifs regroupant à la fois des acteurs et la population autour des catégories d'enjeux du territoire. Ces ateliers participatifs mixtes (professionnels/citoyens) se réunissent au minimum une fois par an et autant que de besoin.

SCHEMA DE GOUVERNANCE DU PROJET GRAND SITE



## ► Le(s) périmètre(s)

Initialement dédié à des interventions localisées dans les sites classés du cirque du Fer à Cheval et de la cascade du Rouget, ainsi que dans le Chef-Lieu, le périmètre de l'opération Grand Site a évolué depuis les années 1990 afin de structurer un projet de préservation, de restauration, de gestion et de mise en valeur des sites classés, convergeant avec les enjeux territoriaux. C'est la raison pour laquelle le syndicat mixte aborde la question des périmètres comme un emboîtement d'enjeux, d'objectifs et d'implications.

### LE PÉRIMÈTRE DES SITES CLASSÉS

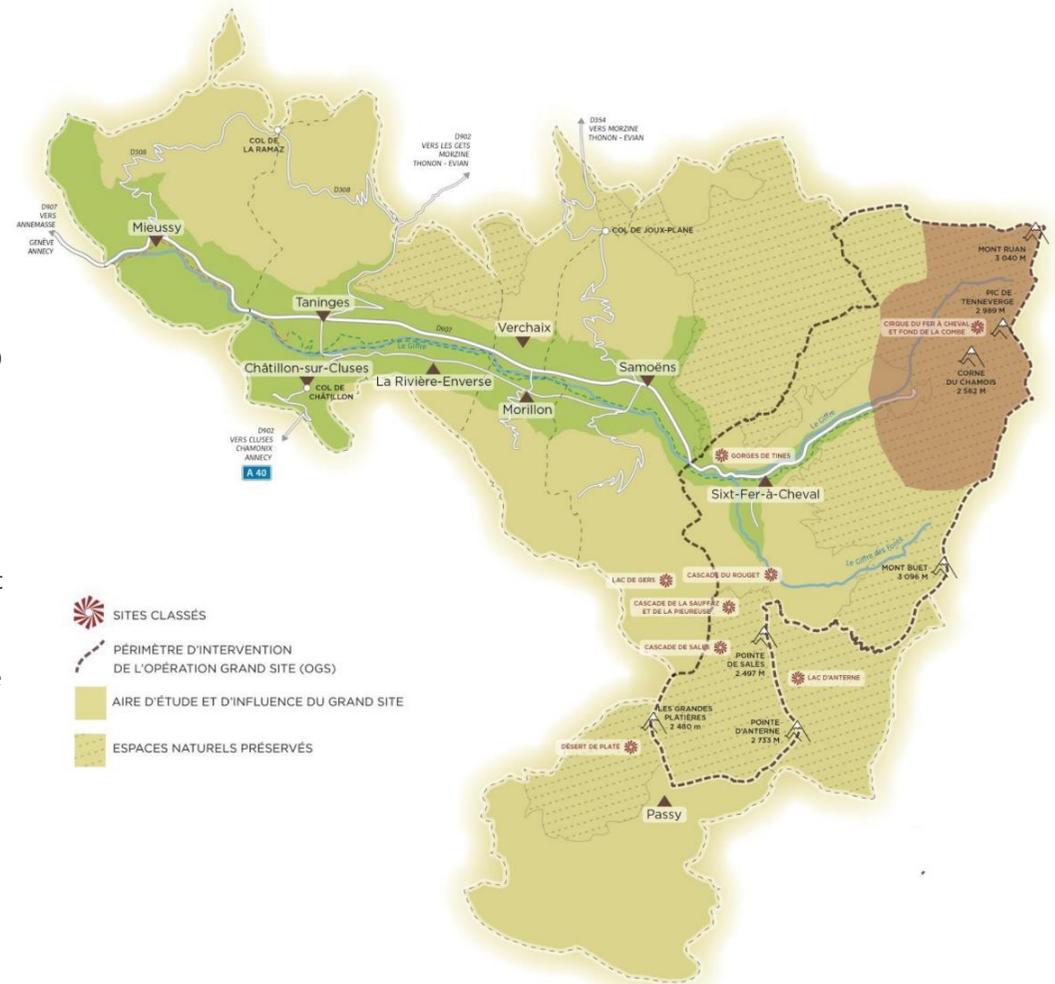
Les sites classés au titre de la loi de 1930 constituent le point de départ et la condition incontournable de la démarche Grand Site de France. Il s'agit de sites protégés, très fréquentés, principalement situés dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (cirque du Fer à Cheval, gorges des Tines, cascades du Rouget, de Sales, de la Sauffaz et de la Pleureuse). L'ensemble de ces sites ont été protégés entre 1909 et 1925 et représentent une surface de 3 008 hectares et constituent le cœur du projet Grand Site.

### LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU GRAND SITE

Le périmètre d'intervention de l'opération Grand Site est plus vaste que les sites classés car défini à la fois sur des critères fonctionnels (modes d'accès aux sites, stationnements, points d'information, espaces d'interprétation et de services...) et sur des critères sociopolitiques (acteurs appelés à mettre en œuvre le projet). Il correspond à l'intégralité des 11 907 hectares du périmètre communal concerné par des réalisations relatives au Grand Site : stationnement, circulation, maison de site, structures d'accueil, réhabilitation paysagère...

### L'AIRE D'ANALYSE ET D'INFLUENCE DU GRAND SITE

Ce périmètre va bien au-delà de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, car défini par des critères de relations directes liées au fonctionnement des sites (image, identité, positionnement, attractivité, retombées économiques, promotion...). Ce périmètre correspond aux communes de la vallée du Haut-Giffre concernées par des actions liées à l'OGS (signalisation, communication, traitement des déchets, promotion touristique...). Ce périmètre d'analyse intègre également à ce stade du projet les sites classés situés à proximité : Lac de Gers, Désert de Platé, lac d'Anterne, dans les communes de Samoëns, Passy, Magland et Sallanches.



## ► L'intégration de la communauté de communes à la gouvernance du syndicat mixte

La révision des ambitions et des objectifs correspond à la volonté de mettre en œuvre un projet territorial aux répercussions nombreuses pour l'ensemble de la vallée du Giffre, du département de la Haute-Savoie et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans cette perspective, le syndicat mixte a sollicité la communauté de communes des Montagnes du Giffre par courrier du 23 août 2018 afin d'envisager une adhésion au syndicat mixte. Le conseil communautaire du 31 octobre 2018 a émis un avis de principe favorable à l'adhésion de la communauté de communes des Montagnes du Giffre au syndicat mixte.

Ce projet d'adhésion se heurte néanmoins aux principes de spécialité et d'exclusivité des compétences des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) mis en avant par la direction des relations avec les collectivités locales de la préfecture de la Haute-Savoie.

Les échanges entre les parties prenantes n'ont pas permis à ce jour de trouver une solution juridique qui permette l'adhésion ou la participation sous forme de convention de la communauté de communes au projet Grand Site. Or, à ce stade de structuration du projet territorial, il est stratégiquement important de pouvoir associer les trois organismes publics dans le pilotage de la démarche.

### INTERET ET ROLE DE LA CCMG DANS LA DEMARCHE GRAND SITE

- **Elargir le périmètre d'analyse et de réflexion** à une échelle pertinente du fonctionnement touristique du Grand Site.
- **Elargir le périmètre de la gouvernance** à une échelle pertinente des ambitions et des décisions d'un Grand Site en projet.
- **Mobiliser et mutualiser les capacités d'intervention** en matière de gestion et de valorisation touristique des sites.
- **Structurer une stratégie de promotion touristique** ambitieuse à l'échelle de la vallée afin d'offrir une nouvelle dimension à la notoriété du Haut-Giffre.

Il est important de s'assurer que chacune des collectivités adhérentes au syndicat mixte s'implique de manière complémentaire dans le projet et que les statuts présentent une articulation claire de leurs compétences.

**La commune de Sixt-Fer-à-Cheval**, de par sa maîtrise foncière d'une grande majorité des sites emblématiques constituant le périmètre d'intervention actuelle de l'opération, aura essentiellement un rôle de maîtrise d'ouvrage des aménagements et de gestion des sites.

**Le Conseil départemental de la Haute-Savoie** mobilisera les compétences en lien avec un tel projet, notamment dans les domaines de l'environnement à travers entre-autre sa capacité à mobiliser des financements au titre des ENS, dans le domaine de la culture à travers la valorisation de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval dont il est propriétaire ou ses actions archéologiques, ou encore dans le domaine de la voirie à travers la reprise et l'entretien des voiries départementales d'accès aux sites.

**La Communauté de communes des Montagnes du Giffre** interviendra essentiellement en appui pour sa capacité à mobiliser les collectivités locales de la vallée du Haut-Giffre autour d'un projet collaboratif en lien direct avec ses domaines de compétences, à savoir le développement économique et touristique, la cohésion sociale, la solidarité territoriale, l'aménagement et la gestion relevant de ses domaines de compétences (voirie, chemins, déchets...).

Le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval n'intervient quant à lui que sur des compétences qui ne relèvent pas de celles des trois structures adhérentes, son rôle spécifique étant essentiellement consacré, à ce stade, au pilotage du projet de Grand Site.

Considérant les difficultés rencontrées pour identifier une solution stratégiquement et juridiquement acceptable par les différentes parties prenantes, le syndicat mixte a souhaité engager une réflexion de fond afin de clarifier la problématique règlementaire liée à l'exclusivité des compétences dans le cas précis du projet Grand Site et d'identifier les scénarios qui permettraient aux trois collectivités de s'impliquer activement dans la gouvernance du Syndicat mixte tout au long du projet, qu'il s'agisse de ses phases de préfiguration, puis de mise en œuvre opérationnelles et de gestion, pouvant faire appel à de nouvelles compétences (maîtrise d'ouvrage de travaux, exploitation, entretien...).

Les statuts du syndicat mixte seront le cas échéant modifiés en conséquence si de nouvelles compétences lui sont déléguées, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions et de la gestion des sites. Ces questions seront quoi qu'il en soit abordées à l'échéance du syndicat mixte, en novembre 2022.

## ► Les partenariats engagés

Afin de pouvoir mener à bien le projet Grand Site et mettre en œuvre certaines actions relatives à son domaine de compétence, à savoir la gestion, l'animation, la coordination et la valorisation du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval, le syndicat mixte a initié quelques partenariats qui font l'objet de conventions validées ou en cours de validation.

### CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CEN74

Le syndicat mixte du Grand Site et le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) ont souhaité engager une collaboration et devenir des partenaires privilégiés en raison de la complémentarité de leurs missions et de la convergence de leurs objectifs sur les thématiques de la sensibilisation, la gestion de la fréquentation et l'accueil du public, ainsi que sur la préservation des paysages et du patrimoine.

Signée le 27 janvier 2020 pour une période de trois ans, la convention a pour objet de définir les modalités générales de collaboration des deux organismes, ainsi que les conditions de mise en œuvre d'actions liées aux domaines suivants :

- Modalités de gouvernance
- Elaboration des documents cadres
- Déploiement d'actions conjointes de sensibilisation et de valorisation du patrimoine
- Actions de gestion et de canalisation de la fréquentation
- Actions de communication
- Partage des ressources documentaires

La convention est complétée par une annexe annuelle établissant les actions envisagées de manière collaborative, précisant entre autres les modalités de collaboration, de mise en œuvre et de financement des actions.

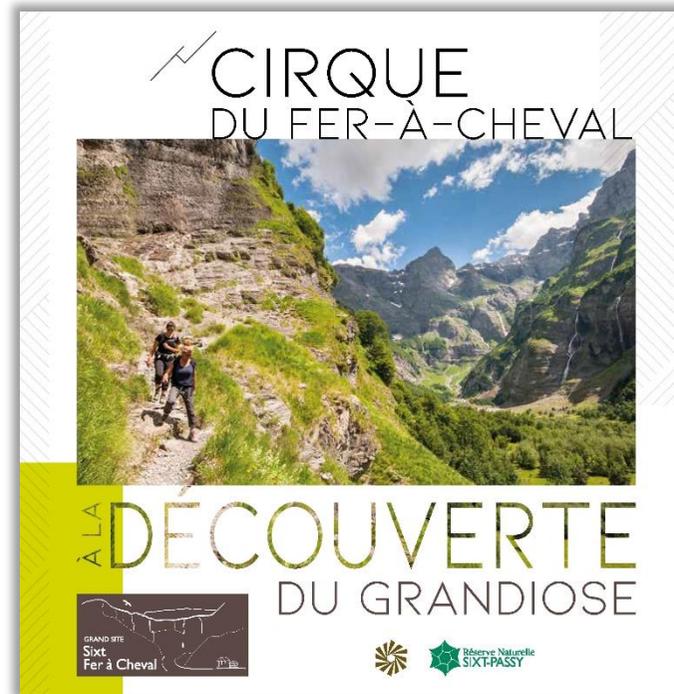
### CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OTI

De la même manière qu'avec le CEN74, le syndicat mixte a souhaité engager une démarche collaborative avec l'office de tourisme intercommunal Grand Massif-Montagnes du Giffre en raison de la complémentarité des missions et de la convergence des objectifs sur la thématique de la valorisation de la destination, qu'il s'agisse de promotion, d'animation et de développement.

Validée par le comité syndical, la convention qui a pour objet de définir les modalités générales de collaboration des deux organismes, ainsi que les conditions de mise en œuvre d'actions, concerne les domaines suivants :

- Modalités de gouvernance
- Elaboration de la stratégie touristique
- Déploiement d'actions conjointes d'animations et d'événements
- Actions de communication
- Formation
- Partage des ressources documentaires

La convention qui devrait être signée prochainement sera également complétée par une annexe annuelle établissant les actions envisagées de manière collaborative, précisant entre autres les modalités de collaboration, de mise en œuvre et de financement des actions.



*Le dépliant du cirque du Fer à Cheval (2019), un exemple de collaboration avec les partenaires du Grand Site*

### 3 Stratégie de mise en œuvre

Le projet Grand Site arrive en 2020, après deux années de réflexions stratégiques, à une nouvelle étape du processus de mise en œuvre. Les travaux menés récemment, la configuration politique et le contexte sociétal permettent aujourd'hui d'envisager la réalisation d'actions hiérarchisées et coordonnées, en lien avec le schéma directeur du Grand Site. La stratégie de mise en œuvre du projet se déploie à travers un ensemble d'outils pilotés par le syndicat mixte, en collaboration avec les opérateurs locaux.

#### ► Une communication au service du projet

En 2018, le syndicat mixte a lancé un appel d'offre pour la conception d'une identité visuelle du Grand Site. A ce stade du projet, le syndicat mixte n'avait encore établi aucune identité visuelle et n'émettait que des documents d'ordre administratif pour lesquels il utilisait les logos des deux structures adhérentes.

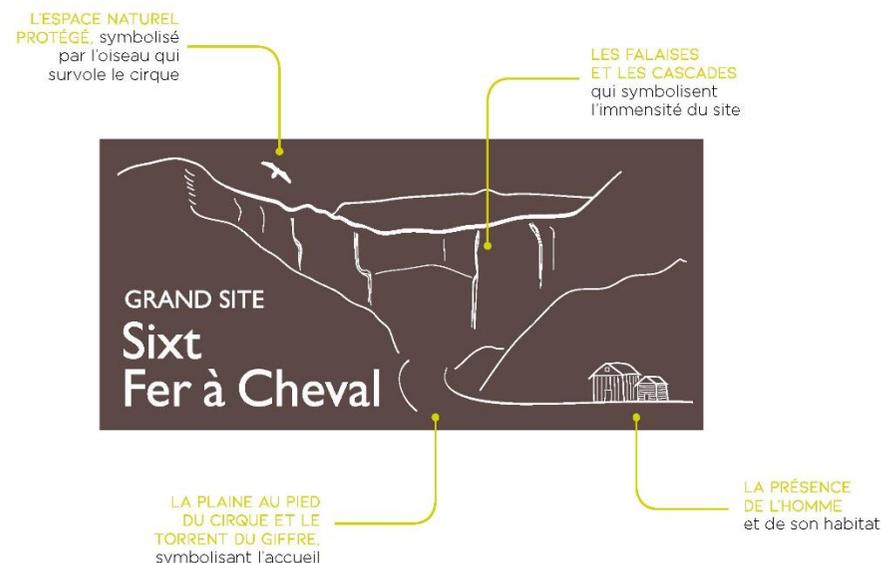
La stratégie de communication du syndicat mixte cible ainsi plusieurs publics, dans le but de les associer à la démarche et de pérenniser la dynamique collaborative. Il s'agit prioritairement des acteurs et partenaires pouvant être associés de près ou de loin au projet, ainsi que les habitants de Sixt-Fer-à-Cheval et des communes voisines, invités à participer à la structuration du projet de Grand Site.

Si les visiteurs représentent in fine l'une des principales cibles de la démarche, ils ne constituent pas à proprement parler une cible de communication du syndicat mixte. En effet, le rôle d'animateur exercé par la structure doit rester concentré sur la dynamique de projet et non pas sur une posture de promotion du territoire dont la vocation est du ressort des offices de tourisme locaux.

L'identité visuelle qui privilégie de valoriser la démarche plutôt que la structure de gestion, s'appuie volontairement sur l'esprit graphique utilisé par les Grands Sites de France labellisés, à savoir la création d'un cartouche monochrome mettant en valeur les éléments paysagers emblématiques du territoire afin de positionner le projet dans une perspective de labellisation et d'intégration à un réseau national des gestionnaires des Grands Sites de France.

L'esprit qui se dégage de l'identité visuelle synthétise à la fois les valeurs du territoire, à savoir un paysage d'exception alliant des valeurs naturelles et culturelles, mais également une dynamique collaborative de co-construction.

L'identité visuelle produite a servi à la conception d'une série de supports que le syndicat mixte a réalisés depuis 2018 : matériel bureautique, plaquette de présentation du projet, invitations, affiches, dépliant de promotion, guide de découverte, exposition pédagogique, site internet...



*Présentation de la signification du logotype, charte graphique du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval, 2018*

## ► Une concertation à géométrie variable

Face aux besoins sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux, les alliances entre acteurs des territoires s'imposent progressivement comme une clé de voûte de l'émergence de solutions innovantes et pertinentes. Chaque acteur local détient une partie des leviers qui permettent de répondre aux défis collectifs.

Citoyens, entreprises et associations plébiscitent les alliances entre acteurs d'un même territoire comme une réponse pour réduire les fragilités qu'ils rencontrent, mais aussi pour faire émerger de nouveaux moteurs de croissance et d'emplois. La co-construction s'impose aujourd'hui comme un modèle innovant, spécifique, qui s'invente pas à pas, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le pilotage du projet Grand Site de France et que se décline la stratégie de concertation avec les acteurs et avec les habitants.

Qu'il s'agisse du partage de constats, de la définition de visions stratégiques ou de productions à visées plus opérationnelles, le processus de concertations est systématiquement mobilisé afin de s'assurer de la collaboration du plus grand nombre au débat. Il prend des formes qui s'adaptent aux finalités de chacune des actions : réunions publiques, ateliers participatifs, ateliers créatifs, réseaux sociaux, visio-conférences, rencontres bilatérales ou multilatérales...

Cette approche permet de mobiliser des acteurs locaux autour d'une conscience partagée du territoire et d'apporter la contribution qui leur correspond pour répondre à des enjeux partagés et à une problématique globale. Elle modifie en profondeur les manières de travailler en partageant les visions et en abordant le plus en amont possible ses déclinaisons opérationnelles. Dans un territoire très protégé, au titre de diverses législations, l'indispensable dialogue avec les services de l'Etat s'en est trouvé apaisé.

Afin de renforcer cette dynamique collaborative, le syndicat mixte envisage de recruter en 2021 une personne qui sera en partie dédiée à une mission d'animation de la concertation.

*Affiche d'un des ateliers participatifs organisé par le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval*

**CULTURE ET PATRIMOINE** DANS LA DÉMARCHE GRAND SITE

LES SAMEDIS DU GRAND SITE  
**6** 10H À 16H30  
**AVRIL**  
2019

**CONFÉRENCE / DÉBAT**  
**ATELIER PARTICIPATIF**

**LE PATRIMOINE CULTUREL, UNE RESSOURCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

**ACCÈS LIBRE**  
Sixt-Fer-à-Cheval - Espace La Reine des Alpes  
Renseignements auprès du syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval  
04 50 34 44 25 / ogs@mairie-sixtferacheval.fr

**MATIN CONFÉRENCE / DÉBAT**  
**COMMENT LE PATRIMOINE CULTUREL CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ?**

**Conférenciers :**  
Denis ROBITAILLE, directeur général de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines (Québec). La Fiducie est un organisme d'utilité sociale chargé de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel du Monastère des Augustines.

**Débat avec la participation de :**  
Denis MATHEVON Ingénieur du patrimoine à l'UDAP 74  
Arnaud DUTHEIL Directeur du CAUE 74  
Christophe GUFFOND Responsable de l'Unité archéologique du CD74

**MIDI BUFFET**

**APRÈS-MIDI ATELIER PARTICIPATIF**  
**LE GRAND SITE, UN LEVIER POUR VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL LOCAL**

Professionnels et habitants seront amenés à s'interroger sur la manière dont le projet Grand Site peut favoriser la mutation d'un patrimoine protégé en ressource territoriale.

GRAND SITE Sixt-Fer-à-Cheval

Sixt Fer à Cheval | Haute-Savoie | Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval | Mairie de Ferrière-Vaux | Mairie de Grand-Fortin | Mairie de Grand-Fortin | Mairie de Grand-Fortin | Mairie de Grand-Fortin

En partenariat avec l'association des Amis du patrimoine de Sixt-Fer-à-Cheval

## ► L'inscription dans une stratégie territoriale plus large

Créée par arrêté préfectoral du 18 octobre 2012, la communauté de communes des Montagnes du Giffre (CCMG) est l'une des plus récentes du département de la Haute-Savoie. Sa maturation a nécessité quelques années dans un contexte politique qui n'a pas permis d'initier des chantiers collaboratifs structurants.

Les premiers travaux de ce type sont initiés en 2018 avec la réalisation d'un **schéma de développement touristique** à l'échelle du périmètre de la CCMG. Réalisé par le bureau d'études en ingénieries touristiques et culturelles « Les Maîtres du Rêve », ce travail a permis de produire en 2019 un plan d'actions touristique, en collaboration avec les acteurs du tourisme.

Fort de ce rendu qui identifie 9 axes de travail conditionnés par la capacité de collaboration des élus et des acteurs, la CCMG lance un marché en 2019 en vue de créer une marque et un code de marque pour la destination. Mené par l'agence « Storiestore » qui s'appuie sur le schéma de développement touristique, ce travail s'oriente rapidement vers une réflexion sur les prérequis à la création d'une marque territoriale, à savoir « la stratégie de convergence des intérêts afin de pouvoir faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul »<sup>24</sup>.

C'est dans cette nouvelle perspective qu'est initiée une stratégie collective de mobilisation des leviers d'attractivité du territoire, se concrétisant par la création du collectif **Mission Montagne du Giffre Attractivité** (MMGA). Animés par une série d'ateliers, les premiers travaux du collectif ont permis de faire émerger les enjeux et les défis à relever :

- **Faire territoire** : collaboration, pédagogie, démonstration, appropriation, projet partagé, cohérence...
- **Vivre ici** : logements abordables, mobilité, territoire de services et de rencontres...
- **Assurer un équilibre** : un tourisme raisonné, respectueux de l'environnement.

Associé activement à cette réflexion conduite en parallèle de la structuration du projet Grand Site, le syndicat mixte rejoint ces préoccupations et s'inscrit pleinement dans la vision territoriale portée par la CCMG.

<sup>24</sup> Création d'une marque et d'un code de marque pour le compte de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, Storiestore, 2020.



**MISSION  
MONTAGNES  
DU GIFFRE  
ATTRACTIVITÉ**



**Ensemble,  
faisons rayonner  
notre territoire.**



➤ La formalisation d’une vision stratégique du Grand Site

Suite au recrutement d’un chargé de mission début 2018, à un travail d’une année d’observation et d’analyse des ressources bibliographiques et de rencontres avec les acteurs et les habitants, le syndicat mixte a décidé de produire une vision stratégique du projet territorial à travers la réalisation d’un **schéma directeur pour l’aménagement et l’interprétation du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval**.

Le syndicat mixte du Grand Site lance en juin 2019 un marché qui a pour objectif de recruter une équipe qui puisse l’aider à produire un outil de planification territoriale à l’échelle du périmètre de l’OGS. Celui-ci doit constituer un document cadre pour les prises de décisions du syndicat mixte et de ses partenaires et amorcer une série de travaux d’aménagements et d’actions en phase avec l’esprit des Grands Sites de France.

L’équipe sélectionnée, constituée de l’agence INCA et de la paysagiste-concepteur Flora Guilloux, a produit une vision stratégique construite à partir d’une large concertation avec les services de l’Etat, les opérateurs locaux, les partenaires et les habitants.

Cette production, validée par le comité syndical en février 2020, permet de lier tous les sites concernés dans une logique de cohérence territoriale. Le schéma directeur apporte une vision stratégique globale du territoire et propose un projet d’aménagement concret dans lequel acteurs et élus locaux peuvent aujourd’hui se projeter.

Prenant en compte l’ensemble des spécificités du territoire (habitats naturels, urbanisation, patrimoine culturel, risques naturels, agriculture, fréquentation touristique, changement climatique...), il apporte une vision politique cohérente qui favorise la conviction, l’implication et le portage des projets.

- Composition du schéma directeur**
1. Vision stratégique
  2. Principes de mise en valeur
  3. Valeurs inspirantes et interprétation
  4. Cartographie du schéma directeur

Carte du schéma d’interprétation



## ► Les valeurs inspirantes

Au-delà d'une analyse sur le positionnement stratégique et la proposition d'un concept de valorisation, le schéma directeur présente un principe de mise en valeur structurée à partir de 6 séquences paysagères afin **que le paysage devienne le maître de cérémonie de l'expérience de visite**. La déclinaison opérationnelle du projet met la priorité aux modes de déplacement doux, sur le principe d'une substitution progressive dans l'espace et dans le temps des aménagements automobiles vers les mobilités douces.

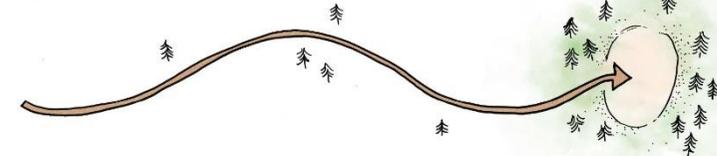
Le schéma directeur explore par ailleurs un ensemble de valeurs que l'équipe a produit à l'issue des ateliers de concertation et des réunions de travail avec les acteurs, et qu'elle décline en fonction de trois objets distincts :

- **Les valeurs des sites**, ce qu'il faut respecter pour être juste, à savoir les sentiments qu'ils suscitent : le grandiose, l'harmonie, l'attachement, l'humilité et leur caractère immuable.
- **Les valeurs de l'expérience**, le but à atteindre pour les visiteurs : le dépaysement, l'intimité, le partage, l'immersion, l'implication.
- **Les valeurs du projet**, ce qu'inspirent toutes les composantes projet : l'ambition, l'anticipation, la mise en scène, la discrétion, l'hospitalité, l'adaptabilité, la prospérité.

Produite en collaboration avec l'ensemble des acteurs producteurs de valeurs pédagogiques, le **schéma d'interprétation** doit traduire l'esprit des lieux en donnant envie aux visiteurs d'en savoir plus, de prendre le temps de découvrir les dimensions cachées du site, d'éveiller en eux le désir d'aller plus loin à travers des expériences de découvertes intuitives, curieuses et/ou savantes. L'interprétation se déclinera ainsi à travers 4 thématiques (l'eau et le relief / l'homme et la montagne / l'illusion du Bout du Monde / le plus grand espace naturel des Alpes du Nord) dont le contenu se répartira subtilement sur le territoire, en fonction du contexte de chaque espace.

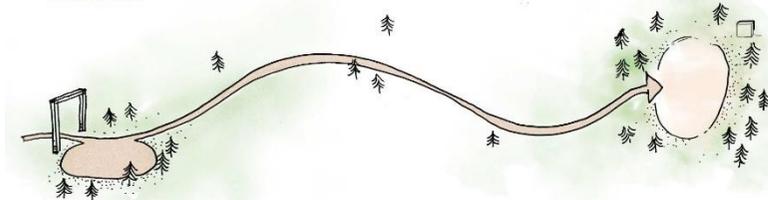
 Schéma directeur pour l'aménagement et l'interprétation du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval  
Groupement INCA, Flora Guilloux, Horwath HTL, AIA Territoires, Virginie Du Jeu, 2020

*Aujourd'hui*



Stationnement du cirque de Sixt Fer-à-Cheval

*Demain*



Porte d'entrée de Nambride  
Stationnement de délestage

Maison du cirque  
Stationnement du cirque de Sixt Fer-à-Cheval

*Dans 10 ans*



Porte d'entrée de Nambride  
Futur stationnement du Cirque du Fer-à-Cheval

Maison du cirque  
Revalorisation du stationnement

**PRINCIPE DE SUBSTITUTION PROGRESSIVE (DANS LE TEMPS)  
DES AMÉNAGEMENTS AUTOMOBILES VERS LES MOBILITÉS DOUCES**

## ► Déclinaison opérationnelle

En complément du schéma directeur du Grand Site, qui offre une vision globale du projet, le syndicat mixte a commandé une étude prospective complémentaire afin de préciser les différentes composantes du projet, son phasage et d'en estimer les coûts.

Réalisé au printemps 2020 par la même équipe enrichie de compétences en matière d'ingénierie touristique et culturelle, d'urbanisme et d'économie de la construction, ce travail présente une déclinaison du schéma directeur à travers une exhaustivité d'opérations à réaliser par secteur :

1. Le cirque du Fer à Cheval
2. Le Chef-Lieu
3. L'ensemble abbatial
4. Rouget/Lignon

Les échanges établis avec la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le Conseil départemental à la suite de cet important travail ont permis d'identifier une série d'actions prioritaires et techniquement envisageables, structurées autour de la gestion et de la maîtrise des flux, de l'accueil des visiteurs et du développement économique du territoire, conformément aux principes de mise en valeur préconisés par le schéma directeur.

C'est sur cette base que le syndicat mixte est en train d'établir une **proposition d'orientations d'aménagement et de gestion qui pourrait préfigurer le programme d'action du Grand Site. Répartie sur les 6 prochaines années du mandat municipal (2020-2026), cette première phase opérationnelle regrouperait une trentaine d'actions représentant un montant d'investissement de l'ordre de 15 millions d'Euros.**

Cette proposition, soumise à l'avis du COPIL, sera ensuite présentée lors de différentes actions de concertation.

C'est sur cette proposition que sera ensuite structuré le plan d'action préfigurant la demande de labellisation Grand Site.

 *Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval, Stratégie d'intervention de la phase I (2020-2026)*  
SMGS, 2020

## Déclinaison opérationnelle de la phase 1 / 2020-2026

### COMPOSANTE 1 - CIRQUE DU FER A CHEVAL

1. **Porte d'entrée** : réaménagement de l'accès doux au site
2. **Accès au site** : requalification de l'accès routier et du stationnement
3. **Clairière du Plan des Lacs** : requalification paysagère
4. **Boucles de visites** : création et restauration des boucles des cirques
5. **Hameau du Pelly** : valorisation paysagère de la prairie du Pelly

### COMPOSANTE 2 - CHEF-LIEU

1. **Nouvelle entrée de Sixt** : réaménagement de l'accès au Bourg
2. **Stationnement** : augmentation du nombre de stationnement (environ 160)
3. **Place centrale** : requalification de la place centrale
4. **Rives du Giffre** : sécurisation et requalification de la rive gauche

### COMPOSANTE 3 - ENSEMBLE ABBATIAL

1. **Abbaye** : réaffectation du bâtiment en centre d'interprétation
2. **Espaces publics** : revalorisation de l'espace public
3. **Presbytère** : réaffectation du bâtiment en offre touristique

### COMPOSANTE 4 – ROUGET / LIGNON

1. **Porte d'entrée** : création d'un espace d'accueil et de stationnement
2. **Itinérance piétonne** : cheminements d'accès au Rouget et au Lignon
3. **Cascade du Rouget** : Réhabilitation du panorama sur la cascade du Rouget
4. **Lignon** : Création d'un parking paysager et d'une porte d'entrée

STRATEGIE D'AMENAGEMENT  
PHASE I / 2020-2026

**1. CIRQUE DU FER A CHEVAL**

- Accès multimodal
- Répartition des flux
- Requalification du site

**2. CHEF-LIEU**

- Nouvel accès
- Centralité renforcée
- Pôle commercial
- Répartition des flux

**3. ENSEMBLE ABBATIAL**

- Pôle culturel

**4. ROUGET / LIGNON**

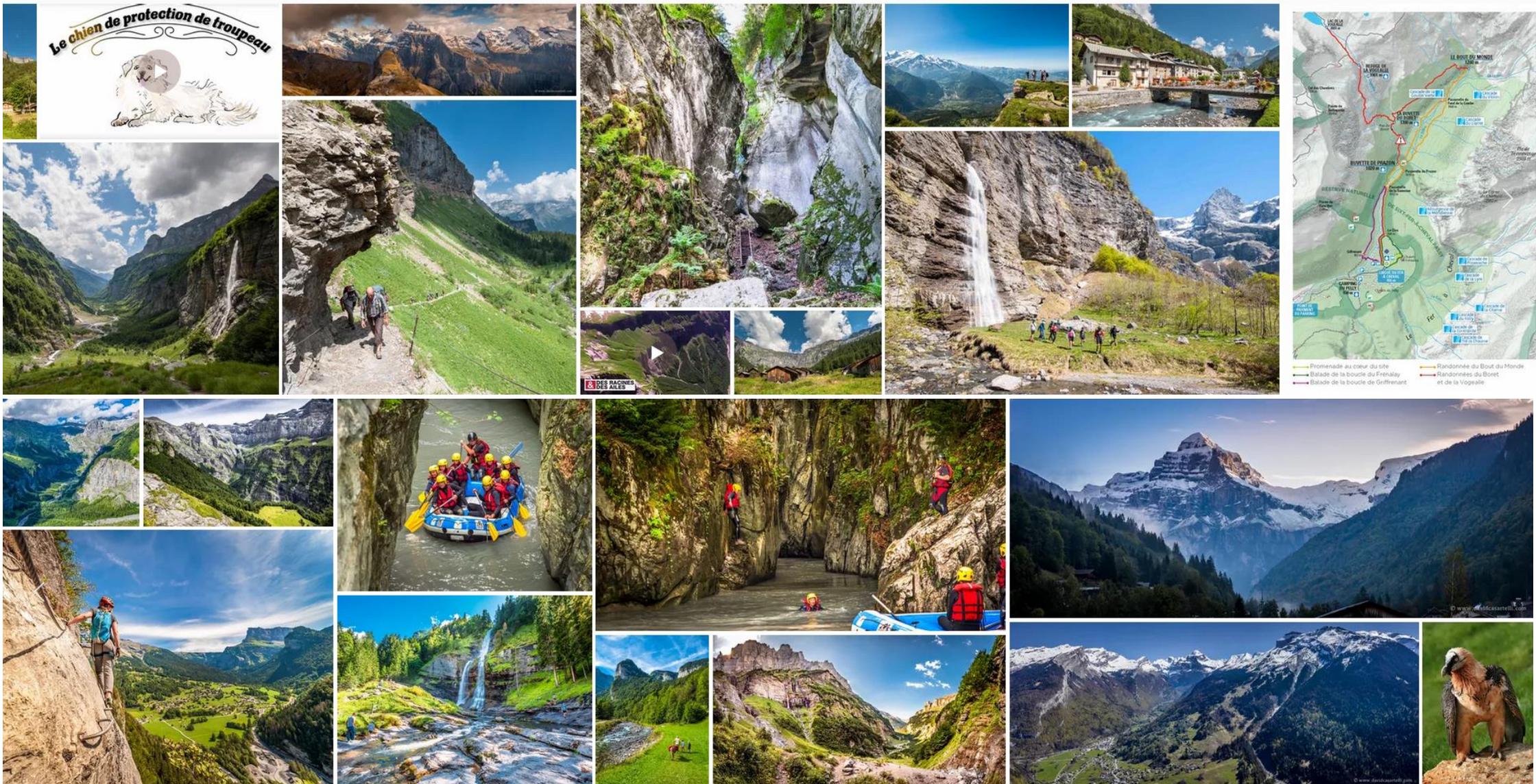
- Création de 2 parkings (Cascades et Pont de Sales)
- Requalification du site de la cascade du Rouget
- Amélioration des accès piétons
- Création de l'aire de stationnement du Lignon

LEGENDE

- Parking
- Accès routier
- Voie verte / mode doux
- Cheminement piéton
- Accueil, information, interprétation
- Services marchands
- Transport par câble
- Site classé
-

## ➤ Feuille de route

Etape	Détail	Planning
1  <b>Statut du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval vis-à-vis du processus de labellisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Sollicitation de l'avis du ministère sur la situation du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval au regard du processus de labellisation</li> </ul>	Printemps 2021
2  <b>Identification de la structure de gestion du Grand Site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Réflexion sur l'évolution du syndicat mixte et les ambitions relatives à l'identification d'une structure de gestion du Grand Site</li> </ul>	2021
3  <b>Ajustement du programme d'actions et signature d'une nouvelle convention Grand Site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Formalisation du plan d'actions</li> <li>▸ Synthèse des actions à mener sur le <i>Grand Site</i> en phase 1 : 2020-2026</li> <li>▸ Calendrier de mise en œuvre, estimation budgétaire, identification des opérateurs et du plan de financement</li> <li>▸ Définition d'actions d'animation et de communication</li> <li>▸ Rédaction et signature de la convention ou du contrat <i>Grand Site</i></li> </ul>	2021     2022
4  <b>Création de la structure de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Mise en œuvre de la nouvelle structure à échéance du syndicat mixte en novembre 2022</li> </ul>	2022
5  <b>Création du référentiel d'évaluation du Grand Site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Production d'un état de référence du <i>Grand Site</i>, analyse globale et transversale de la situation (évaluation ex-ante)</li> <li>▸ Formalisation des outils de suivi et des indicateurs liés aux différents enjeux (qualité patrimoniale du <i>Grand Site</i>, capacité d'accueil, fréquentations, perceptions, économie, marketing, communication, appropriation locale, modes de gestion et de leurs coûts...)</li> </ul>	2022
6  <b>Dépôt de la candidature au label Grand Site de France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Structuration et rédaction du dossier de candidature</li> <li>▸ Préparation de la présentation devant la CDNPS, puis la CSSPP</li> </ul>	2022 ?



## CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE HAUT-GIFFRE ET LA HAUTE-SAVOIE

- ▶ Préserver les richesses écologiques et paysagères
- ▶ Valoriser le patrimoine culturel
- ▶ Adapter le modèle de développement touristique
- ▶ Améliorer la qualité de vie des habitants
- ▶ Maintenir les qualités agricoles du territoire
- ▶ Vivre avec les risques naturels

[www.grand-site-sixt.fr](http://www.grand-site-sixt.fr)



**COMPRENDRE**

Qu'est ce que la démarche Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval ?



**S'INFORMER**

Où en est la démarche Grand Site ?



**PARTICIPER**

Comment s'impliquer dans la démarche ?



**VISITER**

Découvrir le Grand Site

# GRAND SITE DE SIXT-FER-À-CHEVAL

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE HAUT-GIFFRE ET LA HAUTE-SAVOIE

Valeurs - Enjeux - Etat des lieux - Ambitions - Perspectives

Activement relancée en 2018, l'opération Grand Site de France a pour ambition de devenir un projet de territoire ambitieux et un levier de développement durable pour la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, la vallée du Giffre et le département de la Haute-Savoie.

Reposant sur une démarche collaborative, le projet s'inspire des retours d'expériences menées par les membres du réseau des Grands Sites de France et s'est construit à partir d'une approche méthodologique adaptée à ses caractéristiques géographiques, patrimoniales et territoriales.

Ce document propose dans une première partie une analyse transversale des valeurs et des enjeux territoriaux. Ceux-ci constituent le fondement d'une démarche qui doit embrasser l'ensemble des composantes territoriales. Le paysage est considéré ici comme une synthèse des composantes humaines et naturelles, il devient le maître de cérémonie du projet.

Un état des lieux de l'opération Grand Site est alors proposé dans une seconde partie afin de plonger dans l'histoire du projet initié dans les années 1990. De ce parcours émerge les raisons d'être de la démarche dont le point de mire n'est pas tant le label Grand Site de France que le bénéfice généré par chacune des étapes pour y parvenir.

Enfin, la troisième partie propose une actualisation des objectifs à partir des valeurs et des enjeux du territoire, en cohérence avec la vision initiale. La dimension a toutefois évolué dans le sens d'une vision stratégique globale, dont la mise en œuvre devra porter une attention particulière à l'interaction des actions les unes avec les autres.



PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



Ministère  
**Culture**

